

N° 91-003-X au catalogue
ISSN 1916-1840

Regard sur la démographie canadienne

Deuxième édition

par la Division de la démographie

Date de diffusion : le 19 février 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction	2
Section un : La croissance démographique et la structure par âge	3
La croissance démographique	4
La structure par âge	8
Section deux : Composantes de la croissance démographique	15
La fécondité	16
La mortalité	22
Migration	27
Section trois : Composition de la population	33
Diversité ethnoculturelle	34
La population autochtone	40
Les caractéristiques démolinguistiques	43
La population active	47
Les familles	50
Section quatre : Portrait régional	55
Provinces et territoires	56
Infraprovinciaux	68
Glossaire	74

Remerciements

Le contenu de la deuxième édition de *Regard sur la démographie canadienne* provient de divers produits diffusés par la Division de la démographie de Statistique Canada, de même que d'autres sources comme le Recensement de la population de 2011 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Je remercie les auteurs de ces analyses et rapports qui ont rendu possible la réalisation du présent compendium.

Je remercie également les rédacteurs de cette deuxième édition, Anne Milan, Carol D'Aoust et France-Pascale Ménard, qui ont sélectionné et préparé le contenu de ce compendium, qui ont fait les mises à jour nécessaires, et qui ont veillé à la production du document.

Enfin, je remercie les autres personnes impliquées de diverses façons dans la réalisation de ce document : Jane Badets, Nora Bohnert, Jonathan Chagnon, Yvan Clermont, Ian Holmes, Stéphanie Langlois et Stephanie Willbond, de même que Judy McAuley et l'équipe de diffusion.

Laurent Martel
 Chef, Section de l'analyse et des projections
 Division de la démographie

Introduction

Cette deuxième édition de *Regard sur la démographie canadienne* présente à la fois une mise à jour des données et analyses présentées dans la première édition, ainsi que quelques ajouts.

Ce compendium se divise en quatre sections. La première porte sur la croissance démographique et la structure par âge et sexe de la population canadienne. On retrouve dans la section deux une analyse des composantes de la croissance démographique, c'est-à-dire la fécondité, la mortalité et la migration, incluant l'immigration, les résidents non permanents ainsi que l'émigration. D'autres aspects de la population canadienne sont présentés à la section trois, notamment la diversité ethnoculturelle, la langue, l'identité autochtone, la population active ainsi que les familles et les ménages. Enfin, la section quatre présente quelques caractéristiques sélectionnées de la population des provinces et territoires, ainsi que des régions infraprovinciales.

Les données proviennent pour la plupart de la Division de la démographie, plus particulièrement des publications suivantes :

- *Rapport sur l'état de la population du Canada* (n° 91-209 au catalogue)
- *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires* (n° 91-215 au catalogue)
- *Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales* (n° 91-214 au catalogue)
- *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires* (n° 91-520 au catalogue)
- « La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031 », article dans *L'observateur économique canadien*, volume 24, n° 8 (n° 11-010 au catalogue)
- *Projections de la diversité de la population canadienne* (n° 91-551 au catalogue)
- *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada* (n° 91-552 au catalogue)

D'autres sources de données ont été utilisées :

- Les données et les analyses produites pour le Recensement de la population de 2011
- Les données et les analyses produites pour l'Enquête nationale auprès des ménages 2011

Chaque page de ce compendium propose une figure ou un tableau, accompagné d'une brève analyse. Plusieurs figures et tableaux contiennent à la fois des statistiques historiques et le résultat des plus récentes projections, permettant une analyse des phénomènes sur une échelle temporelle assez longue.

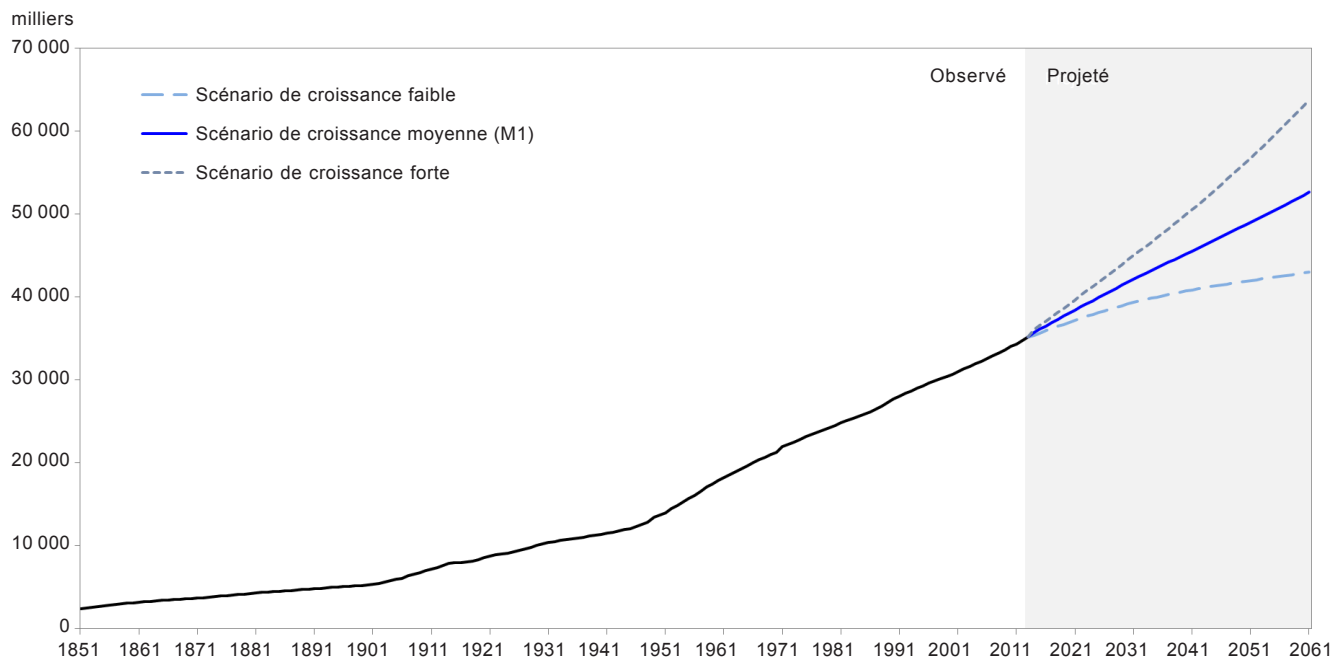
Ce compendium s'adresse à divers utilisateurs, notamment ceux qui travaillent dans les administrations publiques, les établissements d'enseignement, les entreprises et les médias, ainsi que tout autre organisme ou particulier s'intéressant à la démographie canadienne.

Section un : La croissance démographique et la structure par âge

Environ 52,6 millions de Canadiens en 2061

- Au cours des 150 dernières années, la population canadienne a constamment augmenté. À la Confédération, en 1867, la population canadienne s'élevait à environ 3,5 millions de personnes. Dans les quatre dernières décennies du 19^e siècle, la croissance démographique canadienne a été ralentie par un solde migratoire négatif, lors d'une période où davantage de personnes quittaient le Canada qu'ils n'en arrivaient.
- La croissance démographique a été particulièrement élevée durant la première décennie du 20^e siècle, ainsi que durant la période du baby-boom (1946 à 1965), ces périodes correspondant à de forts accroissements naturel et migratoire. En 1959, année où le baby-boom a atteint un sommet, la population canadienne avait augmenté à 17,5 millions de personnes.
- La croissance démographique a généralement ralenti au cours des récentes décennies. Entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013, la population canadienne a augmenté de 1,2 %, principalement en raison de l'immigration. Au 1^{er} juillet 2013, la population canadienne était estimée à 35,2 millions de personnes.
- Au cours des prochaines décennies, il est attendu que la population canadienne continue de croître. Selon le scénario de croissance moyenne des dernières projections démographiques, le Canada pourrait atteindre 52,6 millions d'habitants en 2061. Cependant, le taux de croissance de la population canadienne pourrait continuer de ralentir sous l'effet de la baisse de l'accroissement naturel, étant attendu que le nombre de décès rattrape progressivement le nombre de naissances.

Figure 1
Effectifs de la population, Canada, 1851 à 2061

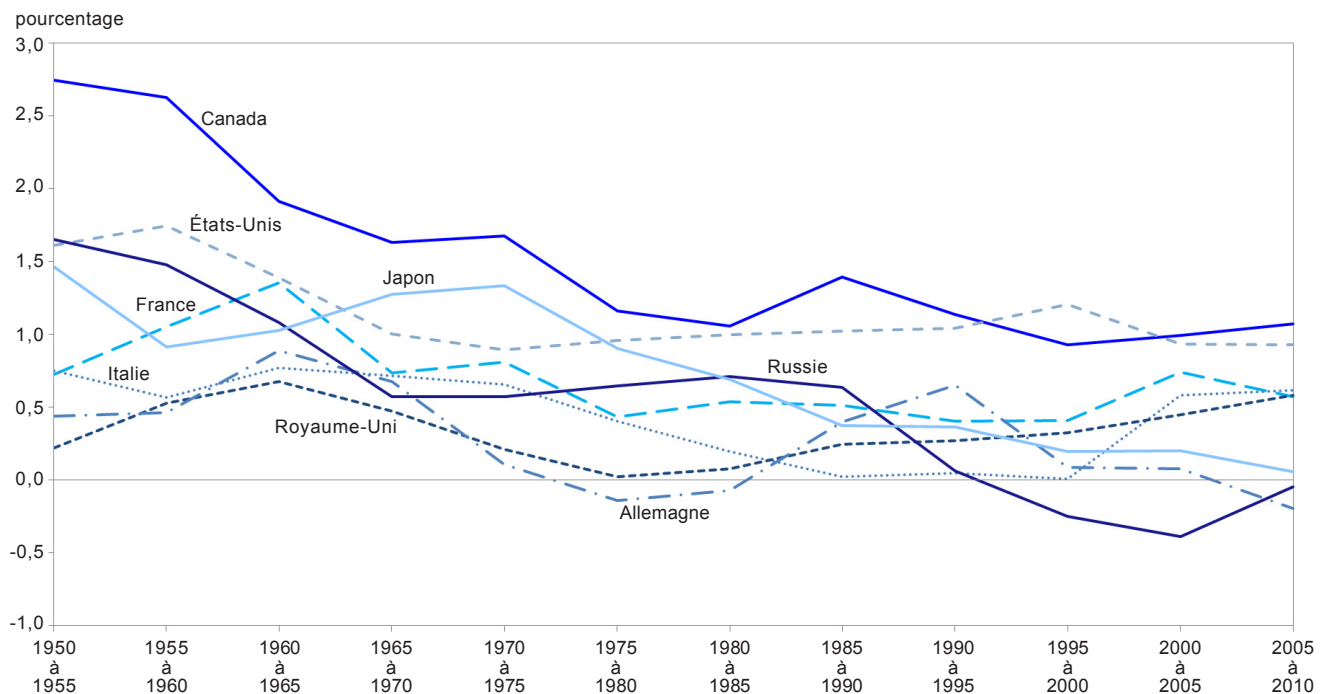


Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance faible, scénario de croissance moyenne (M1) et scénario de croissance forte, recensements de la population, 1851, 1861 et 1871, et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

La population canadienne croît rapidement comparativement aux autres pays du G8

- Entre 2005 et 2010, le Canada a connu la plus forte croissance démographique des pays du G8 grâce à un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 1,1 %. La croissance plus rapide de la population canadienne est attribuable à un accroissement migratoire plus important que dans les autres pays du G8.
- Dans les années 1950, la croissance démographique canadienne était de 2,6 % à 2,7 %, soit plus du double qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette croissance rapide, semblable à celle de certains pays en voie de développement, était alors liée à des niveaux de fécondité et d'immigration élevés. La chute de la fécondité qui a caractérisé la fin du baby-boom a contribué au ralentissement de la croissance démographique observé par la suite.
- Au cours des prochaines décennies, les projections indiquent que la croissance démographique canadienne pourrait continuer de ralentir, tout en demeurant positive et généralement supérieure à celle des autres pays du G8. Certains de ces pays, comme l'Allemagne ou la Russie connaissent d'ailleurs une décroissance de leur population à quelques années.

Figure 2
Taux de croissance annuel moyen de la population, pays du G8, 1950 à 2010

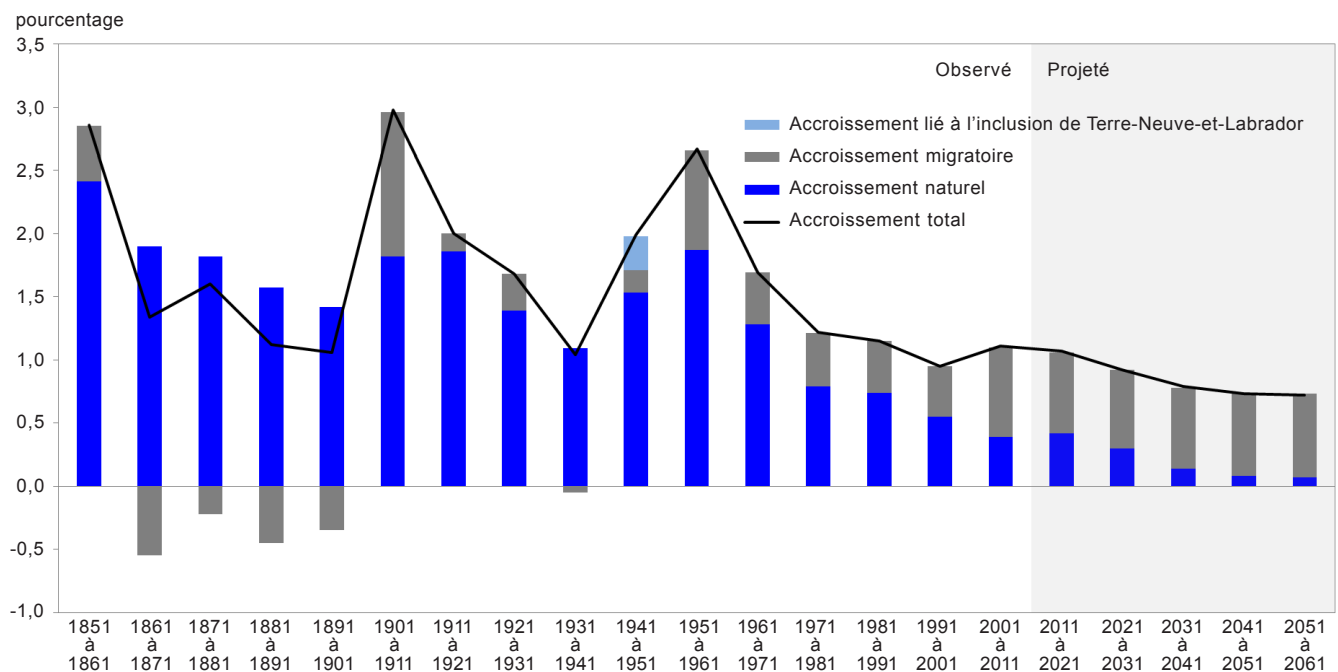


Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques et Nations Unies. 2013. *World Population Prospects: The 2012 Revision*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

L'accroissement migratoire est la source principale de la croissance démographique du Canada

- Entre 2001 et 2011, l'accroissement migratoire a contribué à près des deux tiers de la croissance démographique canadienne. L'autre tiers provenait de l'accroissement naturel, c'est-à-dire du solde des naissances et des décès.
- La contribution plus importante de l'immigration à la croissance démographique canadienne est relativement récente puisque jusqu'à la période de 2001 à 2011, l'accroissement naturel était le principal moteur de la croissance démographique au pays. Au cours de la dernière décennie, on a observé un renversement de la situation, alors que l'accroissement migratoire est devenu la composante principale de la croissance démographique en raison de la faible fécondité de même que du vieillissement de la population.
- Dans les décennies à venir, l'importance de l'accroissement migratoire dans la croissance démographique du Canada pourrait s'accroître. Il est également projeté que la part de la croissance démographique liée à l'accroissement naturel diminue, sous l'effet d'une hausse du nombre de décès qui se rapprochera ainsi du nombre de naissances.

Figure 3
Taux d'accroissement annuel moyen, accroissement naturel et accroissement migratoire par période intercensitaire, Canada, 1851 à 2061

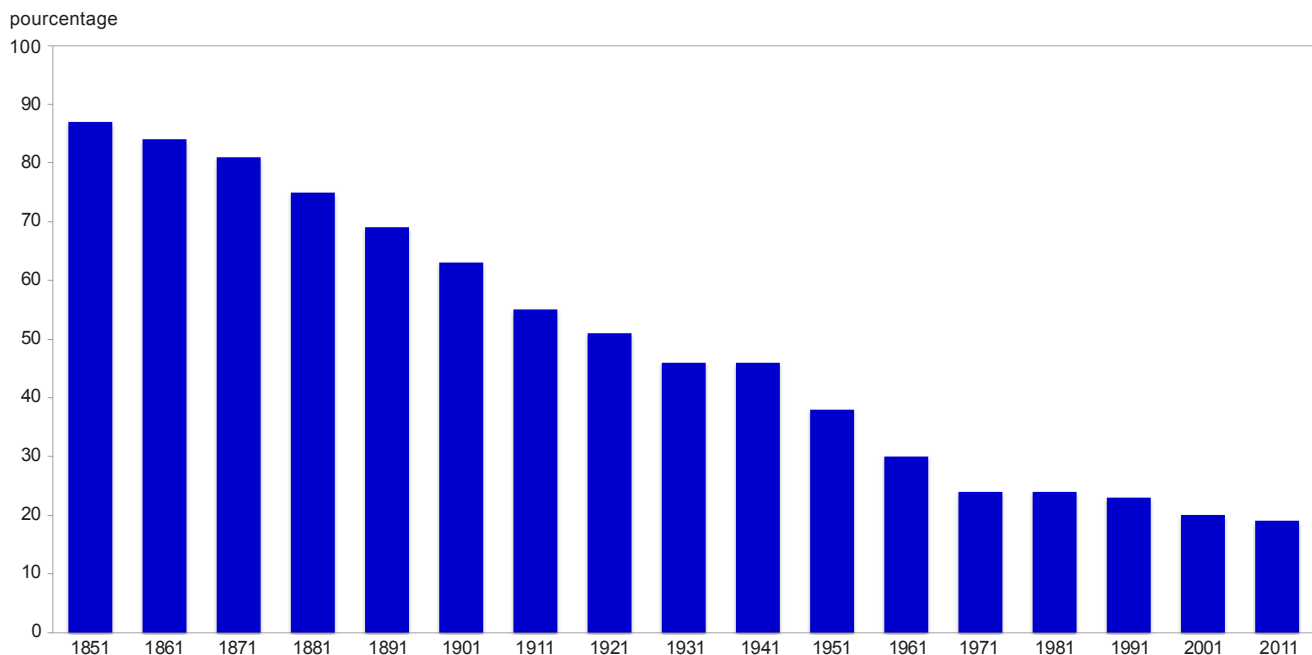


Source : Statistique Canada. 2012. « La croissance démographique du Canada : de 1851 à 2061 », *Recensement en bref*, Recensement de la population 2011, n° 98-310-X au catalogue.

La population rurale au Canada est en baisse depuis 1851

- Selon le Recensement de la population de 2011, plus de six millions de Canadiens vivaient en région rurale, c'est-à-dire au sein de régions dont la population est de moins de 1 000 habitants et au sein desquelles la densité de population est de moins de 400 habitants au kilomètre carré. La population vivant en régions rurales représentait un peu moins de 20 % de la population canadienne.
- La proportion de la population vivant en régions rurales au Canada a progressivement diminué depuis 1851. À cette époque, près de 9 Canadiens sur 10 vivaient en régions rurales. Cette diminution est largement attribuable aux changements observés quant à la structure de l'économie canadienne.

Figure 4
Proportion de la population vivant en régions rurales, Canada, 1851 à 2011

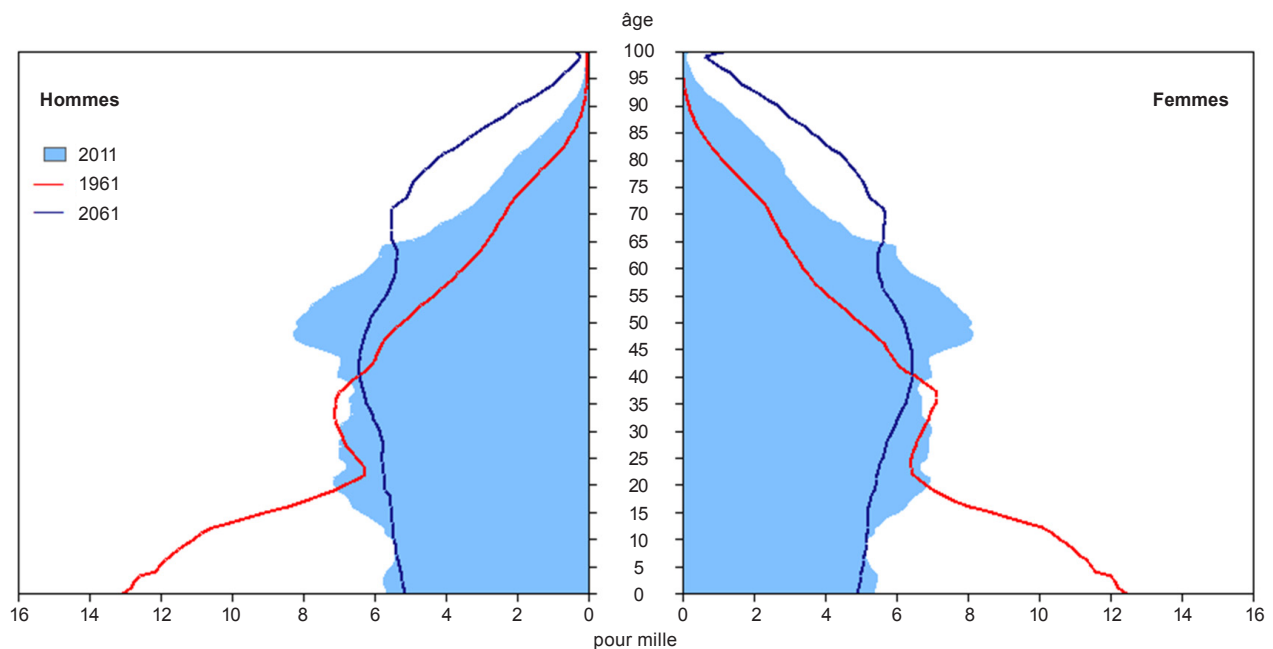


Note : Les données présentées pour les recensements de la population de 1851 à 1951 sont basées sur la définition des régions rurales utilisée à l'époque.
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1851 à 2011.

Le vieillissement de la population canadienne se poursuit

- Au cours des 50 dernières années, la structure par âge et sexe de la population canadienne s'est transformée de façon considérable. En 1961, vers la fin du baby-boom, la pyramide des âges de la population canadienne avait une large base en raison du nombre important de jeunes nés durant cette période.
- Plus de 50 ans plus tard, ces cohortes nombreuses s'étaient déplacées vers le haut de la pyramide, les baby-boomers vieillissant et étant âgés, en 2011, entre 46 ans et 65 ans. L'effet de la baisse de la fécondité était également évident dans la pyramide qui présentait une base plus étroite.
- À mesure que les cohortes du baby-boom avancent en âge et que le vieillissement de la population canadienne se poursuit, on s'attend à ce que la pyramide des âges prenne de plus en plus une forme rectangulaire, comme l'indique celle pour 2061, créée sur la base du scénario de croissance moyenne des plus récentes projections démographiques.

Figure 5
Pyramides des âges de la population, Canada, 1961, 2011 et 2061

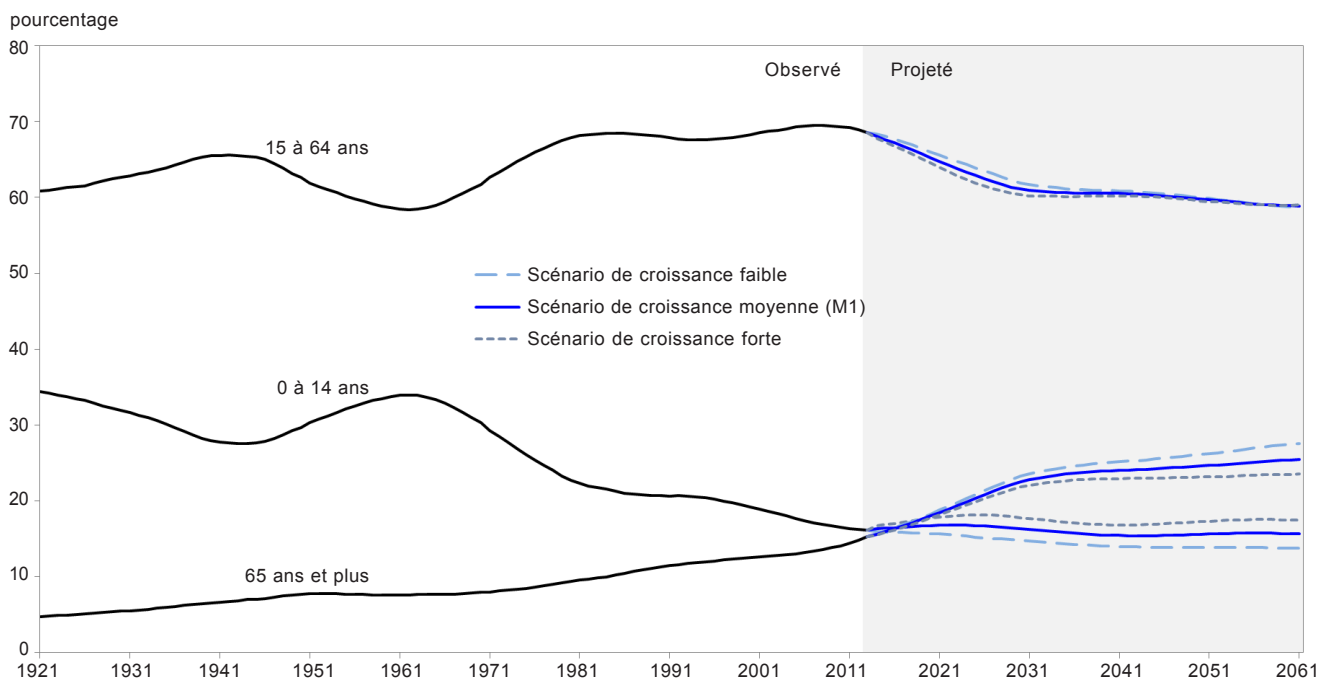


Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance moyenne (M1) et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Vers une proportion plus élevée de personnes âgées que d'enfants

- Au 1^{er} juillet 2013, la population canadienne était composée d'environ 5,4 millions de personnes âgées de 65 ans et plus, représentant une proportion record de la population, soit 15,3 %. On y estimait également 5,7 millions d'enfants âgés de 14 ans et moins et 24,1 millions de personnes en âge de travailler (âgées de 15 à 64 ans), représentant respectivement 16,1 % et 68,6 % de la population.
 - La proportion de personnes âgées est en hausse constante depuis les 50 dernières années en raison d'une fécondité sous le seuil de remplacement¹ et de l'augmentation de l'espérance de vie. Cette hausse s'accroîtra encore au cours des prochaines années alors que les baby-boomers continueront d'atteindre l'âge de 65 ans.
 - Selon le scénario de croissance moyenne des plus récentes projections démographiques, la proportion de personnes âgées pourrait commencer à surpasser celle des enfants en 2017, et l'écart se creusera par la suite.
 - La proportion de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) est demeurée autour de 68 % depuis les années 1980 et ce, en raison de la présence des baby-boomers dans ce groupe d'âge. Au cours des 50 prochaines années et à mesure que les baby-boomers quitteront ce groupe d'âge, cette proportion pourrait diminuer pour retourner aux niveaux enregistrés à la fin des années 1950 et durant les années 1960, soit environ 60 % de la population.
1. Désigne le nombre d'enfants par femme nécessaire pour qu'une population se renouvelle compte tenu de la mortalité entre la naissance et l'âge de 15 ans, et en l'absence de migration. Ce seuil est estimé à 2,1 enfants par femme actuellement.

Figure 6
Proportion de la population de 0 à 14 ans, de 15 à 64 ans et de 65 ans et plus, Canada, 1921 à 2061



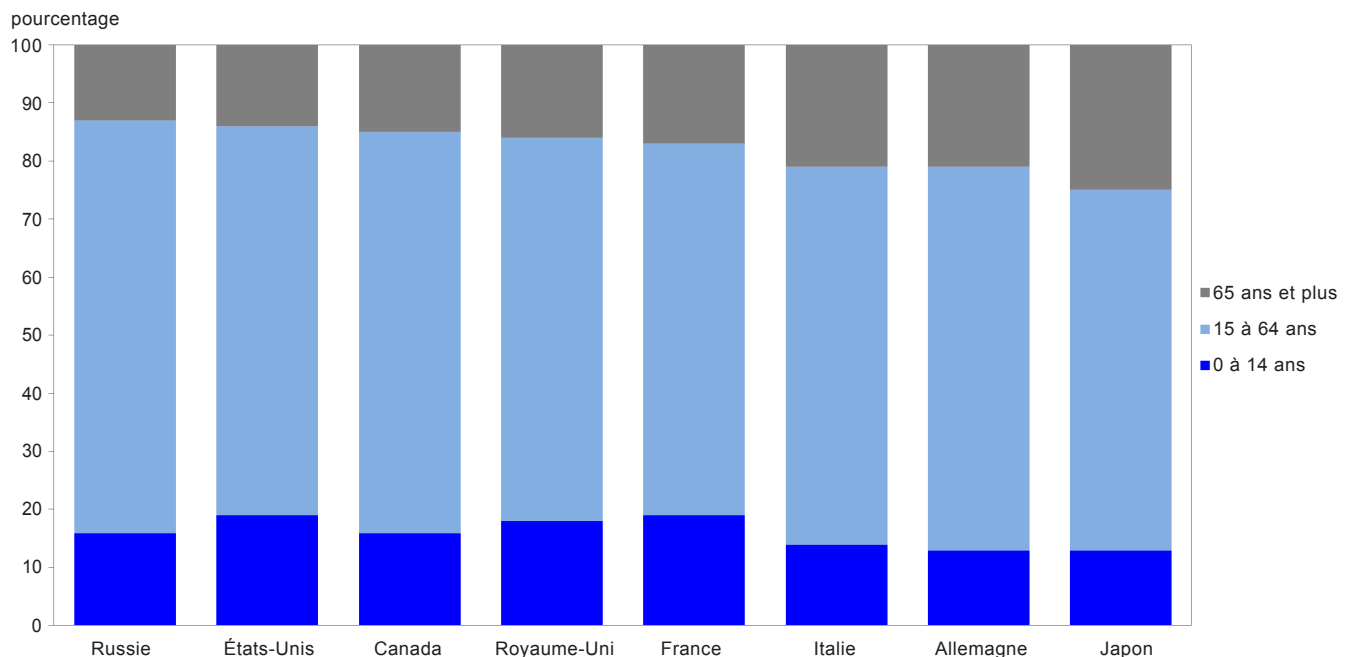
Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance faible, scénario de croissance moyenne (M1) et scénario de croissance forte et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

La population du Canada est parmi les plus jeunes du G8

- Parmi les pays du G8, seuls les États-Unis et la Russie présentent des proportions de personnes âgées plus faibles que celle du Canada. Le baby-boom a été plus important au Canada que dans la plupart des pays du G8 et une majorité de baby-boomers n'ont pas encore atteint l'âge de 65 ans².
- Les États-Unis présentaient une proportion légèrement plus faible de personnes âgées que le Canada, de même qu'une proportion d'enfants légèrement plus élevée, en raison principalement d'une fécondité plus élevée.
- Le Japon présente la proportion de personnes âgées la plus élevée des pays du G8, de même que les proportions d'enfants et de personnes en âge de travailler les plus faibles. Cette situation découle principalement d'une faible fécondité et d'une espérance de vie plus élevée que dans les autres pays du G8.

2. 2013 *World Population Data Sheet*, Population Reference Bureau. http://www.prb.org/pdf13/2013-population-data-sheet_eng.pdf. Page consulté le 3 novembre 2013.

Figure 7
Proportion de la population selon trois grands groupes d'âge, pays du G8, 2012

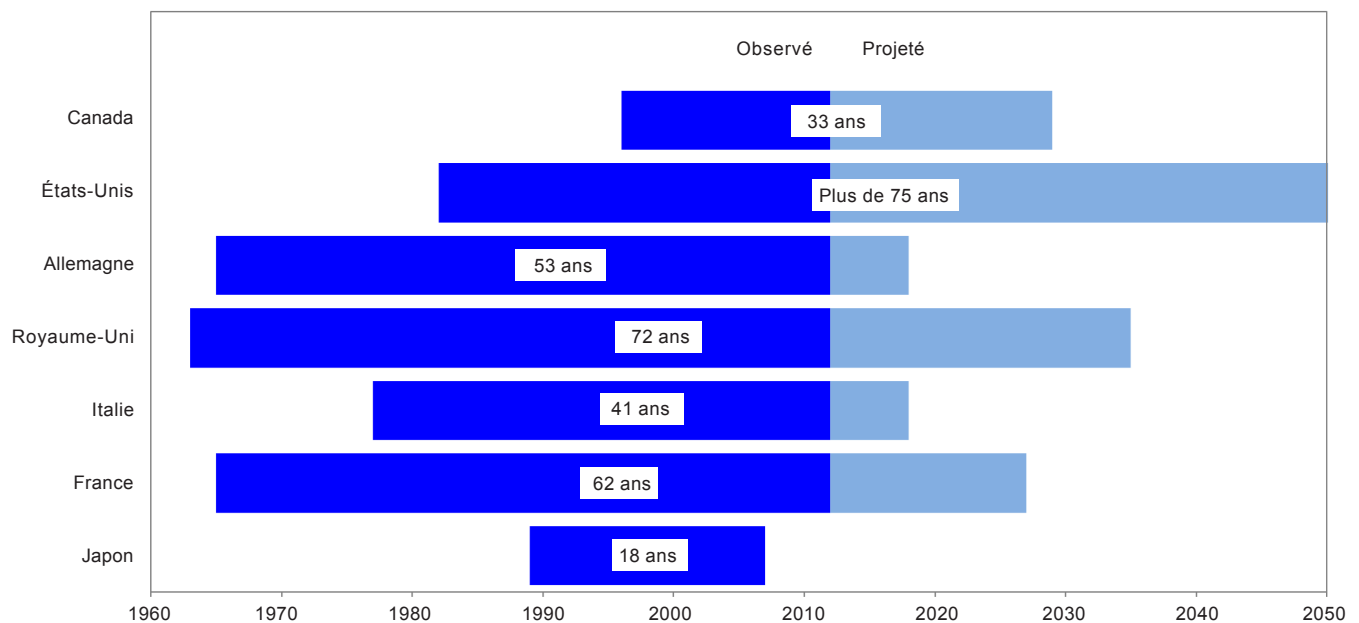


Sources : Statistique Canada, Programme des estimations démographiques et Population reference Bureau. 2013. *2013 World Population Data Sheet*.

Le vieillissement de la population sera plus rapide au Canada que dans la plupart des pays du G8

- Bien que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus soit moins élevée au Canada que dans la plupart des autres pays du G8, le vieillissement de la population se fera plus rapidement au Canada qu'ailleurs au cours des prochaines années.
- La rapidité du vieillissement de la population peut se mesurer en fonction du nombre d'années requis pour que la proportion de personnes âgées passe de 12 % à 22 % de la population. Au Canada, cette transition pourrait survenir en environ 33 ans, alors qu'en France, cette transition pourrait prendre environ 62 ans. Au Japon, où le vieillissement de la population a été particulièrement rapide, cette période de transition est déjà terminée et s'est faite en environ 18 ans.
- L'importance du baby-boom au Canada, qui a eu lieu entre 1946 et 1965, et la baisse de la fécondité qui s'en est suivi expliquent en grande partie la rapidité du vieillissement de la population canadienne comparativement aux autres pays du G8.

Figure 8
Nombre d'années requises pour que la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus passent de 12 % à 22 %, pays du G8

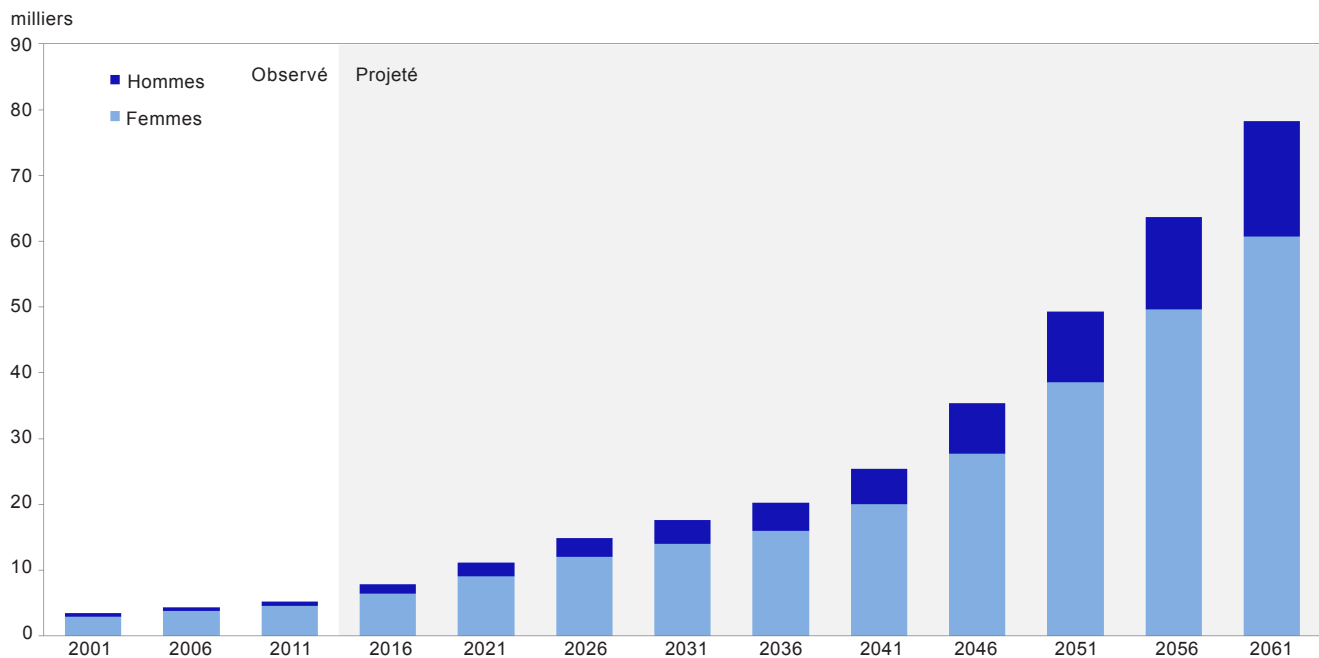


Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance moyenne (M1), Division de la démographie, Programme des estimations démographiques, Bureau du recensement des États-Unis, 1980 à 2050, Institut national de la statistique de l'Italie, 1975 à 2050, Institut National de la Statistique et des Études Économiques pour la France, 1960 à 2050, Office national de la statistique pour le Royaume-Uni, 1975 à 2050, Bureau de la statistique du Japon, 1990 à 2050, Office fédéral de statistique de l'Allemagne, 2008 à 2050 et Human Mortality Database pour l'Allemagne, 1965 à 2010.

Croissance du nombre de centenaires au Canada

- Au 1^{er} juillet 2013, on estimait la population âgées de 100 ans et plus à environ 6 900 personnes, soit un nombre environ deux fois plus élevé qu'en 2001, alors qu'on estimait ce nombre à 3 500 personnes.
- Selon le scénario de croissance moyenne des plus récentes projections démographiques, le nombre de centenaires pourrait atteindre près de 78 000 personnes en 2061, alors que les baby-boomers survivants auront atteint ce groupe d'âge.
- Plus de femmes que d'hommes atteignent l'âge de 100 ans. En 2013, on dénombrait plus de 6 000 femmes et près de 900 hommes âgés de 100 ans et plus, correspondant à un ratio de masculinité d'environ sept femmes pour un homme. Cette disparité entre hommes et femmes s'explique par le fait qu'à tout âge, les hommes présentent des taux de mortalité plus élevés que les femmes.

Figure 9
Nombre de centenaires selon le sexe, Canada, 2001 à 2061

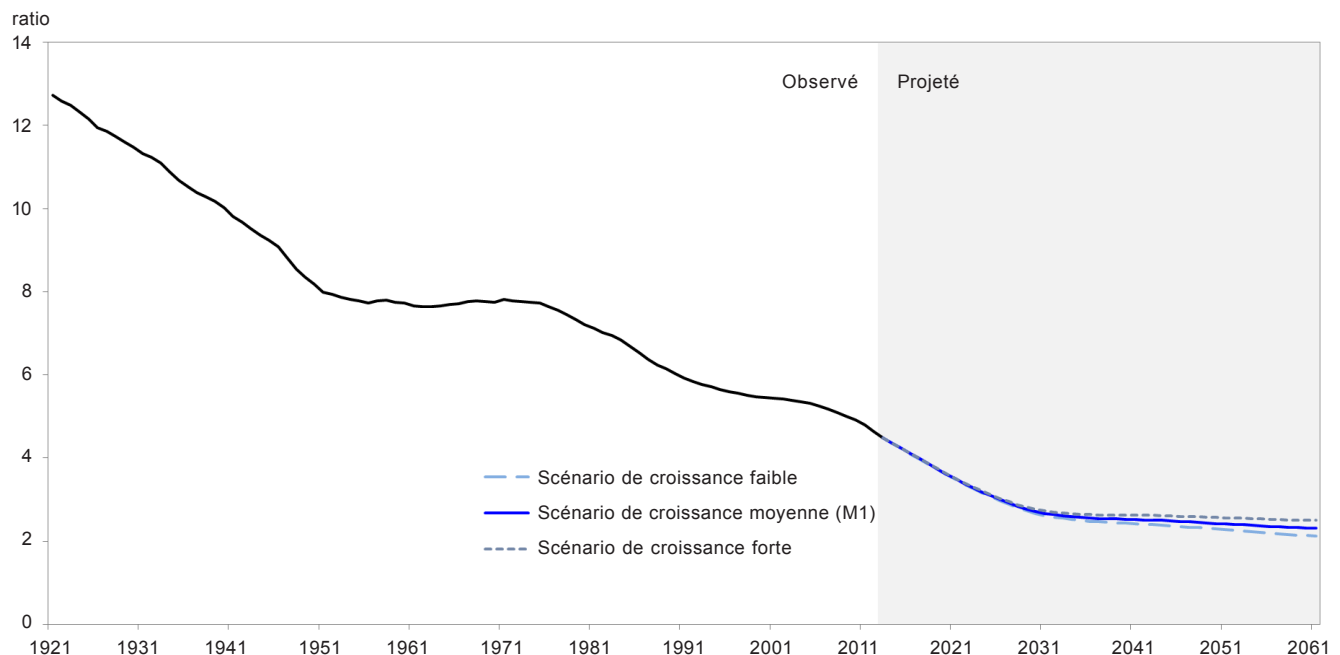


Source : Statistique Canada. 2012. « Les centenaires au Canada », *Recensement en bref*, Recensement de la population 2011, n° 98-311-X au catalogue.

Baisse du nombre de personnes en âge de travailler pour chaque personne âgée

- Au 1^{er} juillet 2013, on comptait environ 4,5 personnes en âge de travailler (âgées de 15 à 64 ans) pour chaque personne âgée de 65 ans et plus. Ce ratio constitue un indicateur des changements en cours quant à la structure par âge de la population canadienne. Il fournit une approximation de l'importance qu'occupent les aînés par rapport au bassin potentiel de travailleurs âgés de 15 à 64 ans.
- Des années 1950 jusqu'au début des années 1970, on comptait approximativement huit personnes en âge de travailler pour chaque personne âgée de 65 ans et plus. Ce ratio a depuis diminué pour atteindre son niveau actuel.
- D'après le scénario de croissance moyenne des plus récentes projections démographiques, ce ratio de la population en âge de travailler pour chaque personne âgée de 65 ans et plus pourrait diminuer d'environ la moitié au cours des 50 prochaines années. À la fin des années 2050, on pourrait ne compter qu'un peu plus de deux personnes en âge de travailler pour chaque personne de 65 ans et plus.

Figure 10
Ratio du nombre de personnes de 15 à 64 ans pour chaque personne de 65 ans et plus, Canada, 1921 à 2061



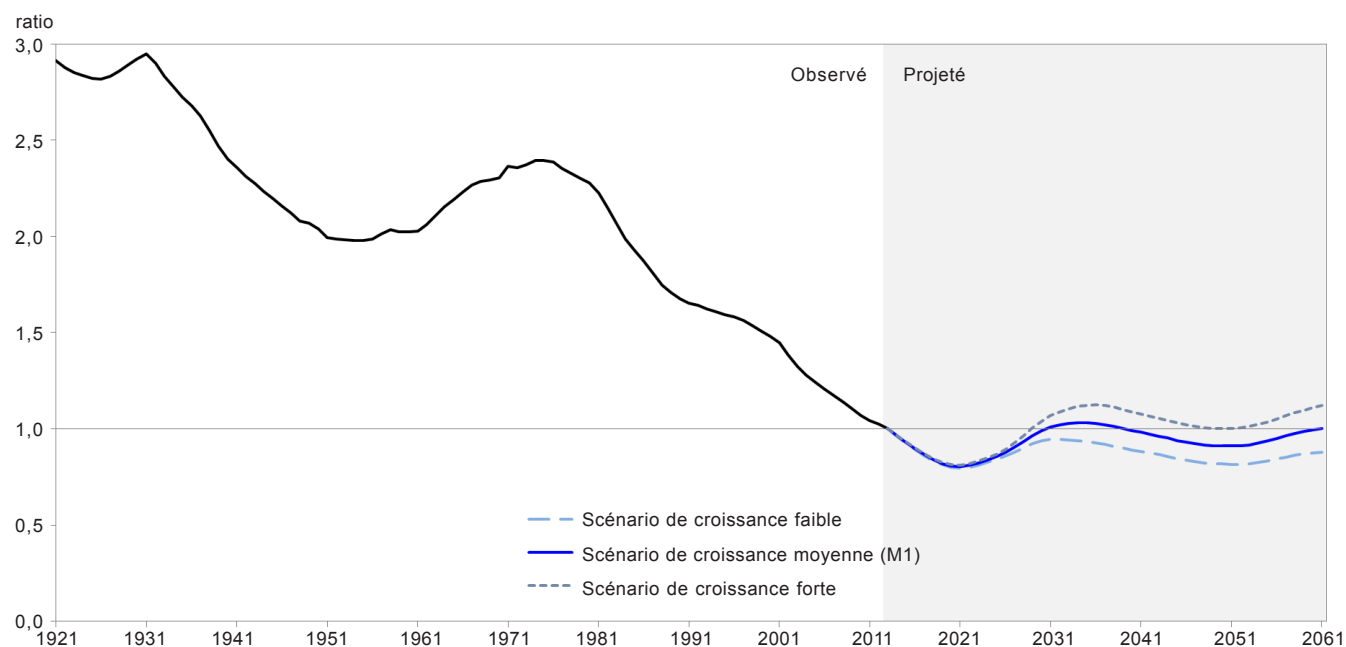
Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance faible, scénario de croissance moyenne (M1) et scénario de croissance forte et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Baisse du nombre de jeunes sur le point d'intégrer la population active pour chaque personne sur le point de la quitter

- Au 1^{er} juillet 2013, on comptait une personne âgée de 15 à 24 ans, soit sur le point d'intégrer la population active, pour chaque personne âgée de 55 à 64 ans, soit sur le point de la quitter.
- Depuis le milieu des années 1970, le nombre de personnes sur le point d'intégrer la population active par rapport à celui sur le point de la quitter a diminué. Cette baisse a suivi une période de croissance entre 1961 et 1975, alors que les cohortes nombreuses de baby-boomers atteignaient l'âge de 15 ans.
- Avec le vieillissement de la population, on s'attend à ce que le ratio des 15 à 24 ans par rapport aux 55 à 64 ans continue de décroître au cours des 10 prochaines années pour atteindre moins de un. Selon tous les scénarios des plus récentes projections démographiques, il y aurait plus de sortants potentiels que d'éventuels entrants sur le marché du travail. Ce ratio pourrait ensuite augmenter légèrement pour atteindre environ un au cours des trois décennies suivantes.

Figure 11

Ratio du nombre de personnes de 15 à 24 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans, Canada, 1921 à 2061



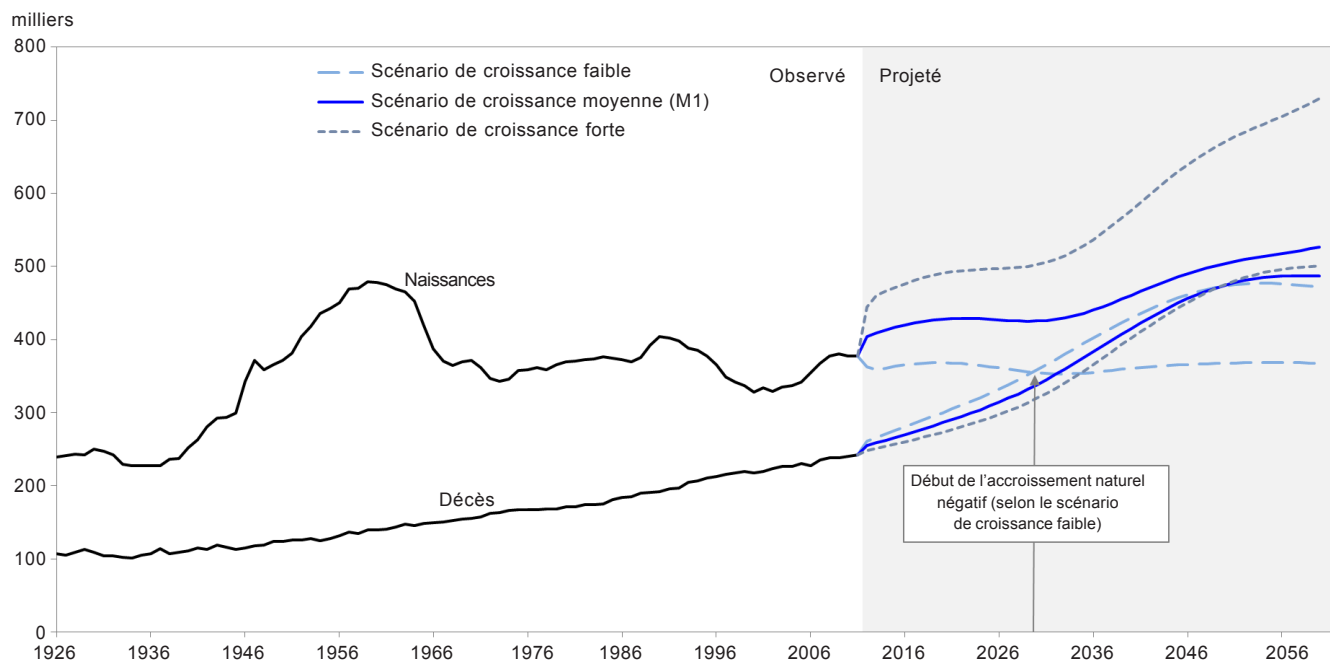
Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance faible, scénario de croissance moyenne (M1) et scénario de croissance forte et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Section deux : Composantes de la croissance démographique

Hausse plus rapide du nombre de décès par rapport au nombre de naissances

- En 2011, le Canada a enregistré un nombre de naissances (377 636) supérieur au nombre de décès (242 074), entraînant un accroissement naturel positif qui s'élevait à 135 562 personnes.
- Le nombre de naissances a diminué considérablement après avoir atteint un sommet de près d'un demi-million en 1959. Ce nombre de naissances a aussi fluctué depuis quatre décennies, dont une faible hausse au début des années 1990. Le nombre de décès a, quant à lui, connu une croissance régulière au cours des 90 dernières années.
- La hausse du nombre de décès devrait s'accélérer au cours des prochaines décennies selon tous les scénarios des projections démographiques. Selon le scénario de faible croissance, le nombre de décès pourrait surpasser celui des naissances en 2030, au moment où les baby-boomers arriveront aux âges de forte mortalité. Selon les scénarios de croissance moyenne et de croissance forte, qui supposent respectivement une fécondité de 1,7 et 1,9 enfant par femme, l'accroissement naturel demeurerait positif jusqu'à la fin de la période projetée, soit en 2060.

Figure 12
Nombre de naissances et de décès, Canada, 1926 à 2060

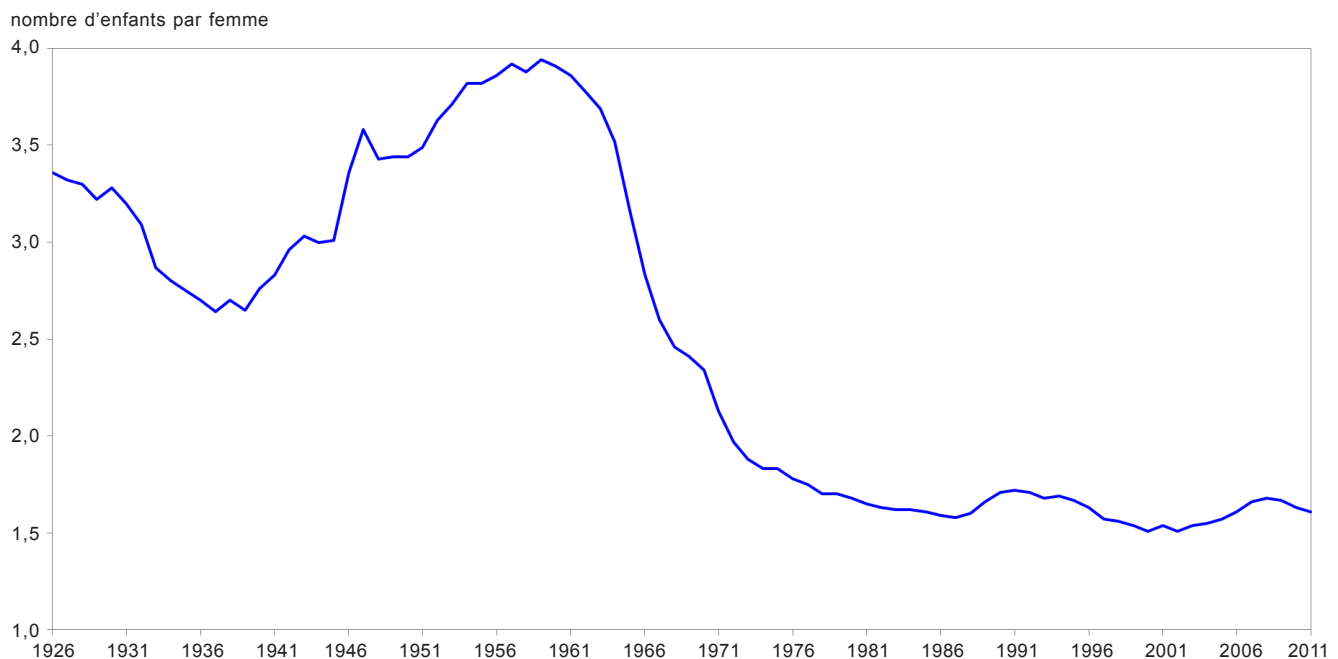


Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance faible, scénario de croissance moyenne (M1) et scénario de croissance forte, Statistique Canada, Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3231 et Base de données sur les décès de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3233.

En 2011, les Canadiennes avaient en moyenne 1,61 enfant

- L'indice synthétique de fécondité indique le nombre d'enfants qu'aurait eu une cohorte de femmes à la fin de leur vie reproductive si, durant cette vie reproductive, elles avaient connu les taux de fécondité par âge observés une année donnée.
 - L'indice synthétique de fécondité a connu une légère hausse entre 2002 et 2008, passant de 1,51 à 1,68 enfant par femme, avant de diminuer de nouveau pour atteindre 1,61 enfant par femme en 2011.
 - L'indice synthétique de fécondité au Canada est inférieur au seuil de remplacement des générations³ (ce seuil est d'environ 2,1 enfants par femme) depuis plus de 40 ans. Cela signifie que les couples n'ont plus, en moyenne, un nombre suffisant d'enfants pour être remplacés par ces derniers. Ce régime de faible fécondité suit la période du baby-boom d'après-guerre (1946 à 1965) pendant laquelle l'indice synthétique de fécondité était nettement plus élevé, et a atteint 3,94 enfants par femme en 1959.
3. Désigne le nombre d'enfants par femme nécessaire pour qu'une population se renouvelle compte tenu de la mortalité entre la naissance et l'âge de 15 ans, et en l'absence de migration.

Figure 13
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme), Canada, 1926 à 2011



Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques, Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3231.

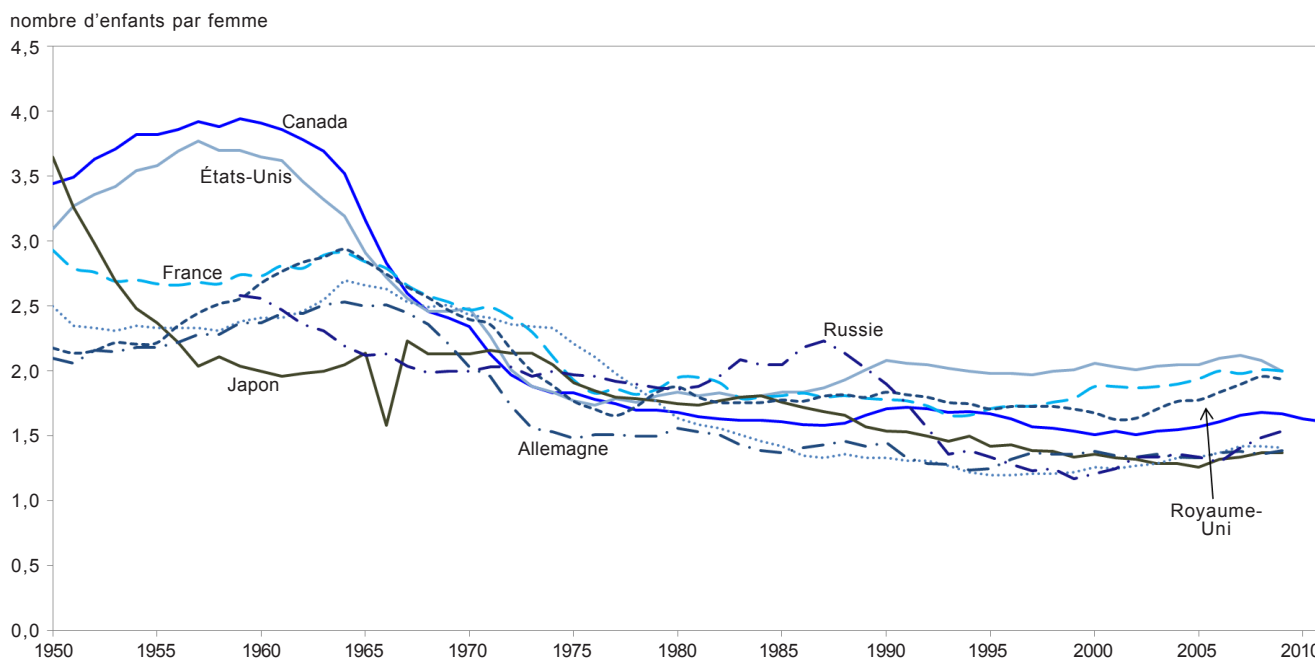
Le Canada se situe dans la moyenne des pays du G8 en matière de fécondité

- En 2011, l'indice synthétique de fécondité au Canada, à 1,61 enfant par femme, se situait dans la moyenne de ceux des pays du G8. Parmi les pays du G8, la France (2,00), les États-Unis (2,00) et le Royaume-Uni (1,94) affichaient les niveaux de fécondité les plus élevés, approchant la barre du seuil de remplacement des générations, à environ deux enfants par femme. En comparaison, la Russie (1,54), l'Italie (1,41), l'Allemagne (1,39) et le Japon (1,37) présentaient des niveaux de fécondité bien en-dessous du seuil de remplacement des générations^{4, 5}.
- Durant la seconde moitié du 20^e siècle, la fécondité a diminué dans tous les pays du G8. Dans la plupart de ces pays, la baisse de la fécondité a été plus importante entre 1950 et la fin des années 1970. Depuis, la fécondité s'est à peu près stabilisée dans plusieurs pays, dont le Canada.

4. Basé sur les données de 2009 ou une année plus récente.

5. Organisation de coopération et de développement économiques. 2010. « Indice synthétique de fécondité », *Panorama des statistiques de l'OCDE 2012*, site consulté le 19 mars 2013.

Figure 14
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme), pays du G8, 1950 à 2011



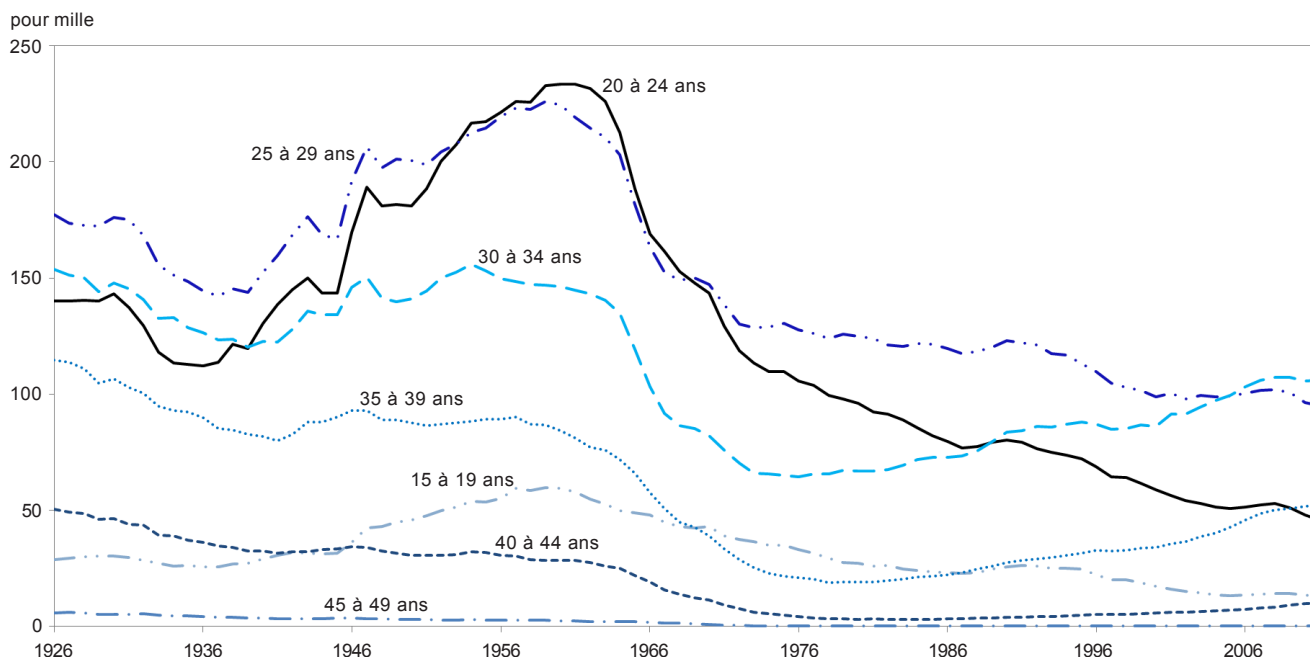
Note : Pour le Canada, les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques, Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3231 et Base de données sur les décès de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3233. Centres de contrôle des maladies et de prévention des États-Unis, 1950 à 2010, Institut national de la statistique de l'Italie, 2008 à 2010, Institut National de la Statistique et des Études Économiques pour la France, 1950 à 2006, Office national de la statistique pour le Royaume-Uni, 1975 à 2005, Institut national de la statistique et des études économiques pour la France et pour le Japon, 1950 à 2010, Office fédéral de statistique pour l'Allemagne, 2008 à 2010 et l'Office statistique de l'Union européenne pour la France, 2006 à 2010, l'Italie, 1950 à 2007.

La fécondité des femmes de 30 à 34 ans dépasse celle des femmes de 25 à 29 ans

- La baisse de l'indice synthétique de fécondité au Canada au cours des quatre dernières décennies est attribuable au déclin presque régulier des taux de fécondité par âge en deçà de 30 ans. À l'opposé, les taux de fécondité des femmes âgées de 30 ans et plus ont généralement augmenté au cours de la même période.
- La fécondité légèrement supérieure des femmes de 30 à 34 ans comparée à celles de 25 à 29 ans depuis 2005 s'est poursuivie depuis et l'écart entre ces deux groupes d'âge s'est accru. De façon générale, la fécondité a diminué chez les femmes à la fin de la vingtaine au cours des 50 dernières années.
- À l'opposé, la fécondité des femmes de 30 à 34 ans a connu une tendance à la hausse depuis 1976, une situation cohérente avec d'autres tendances, notamment la hausse de l'âge moyen à la maternité. Il est cependant intéressant de noter que la fécondité des femmes du début de la trentaine était plus élevée durant la période de 1926 à 1965 qu'elle ne l'était en 2011.
- Pour la première fois en 2010, le taux de fécondité des femmes de 35 à 39 ans était plus élevé que celui des femmes de 20 à 24 ans, et l'écart s'était accru en 2011. Depuis la fin des années 1970, on observe une tendance à la hausse du taux de fécondité des femmes de la fin de la trentaine. Si le taux de fécondité observé en 2011 au sein de ce groupe d'âge était le plus élevé depuis 1966, il demeurerait toutefois plus de deux fois moins élevé que celui observé en 1926 au sein du même groupe d'âge. À l'opposé, le taux de fécondité des femmes du début de la vingtaine a chuté, atteignant un niveau historiquement bas en 2011 après avoir atteint un sommet en 1960 et 1961.

Figure 15
Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, Canada, 1926 à 2011



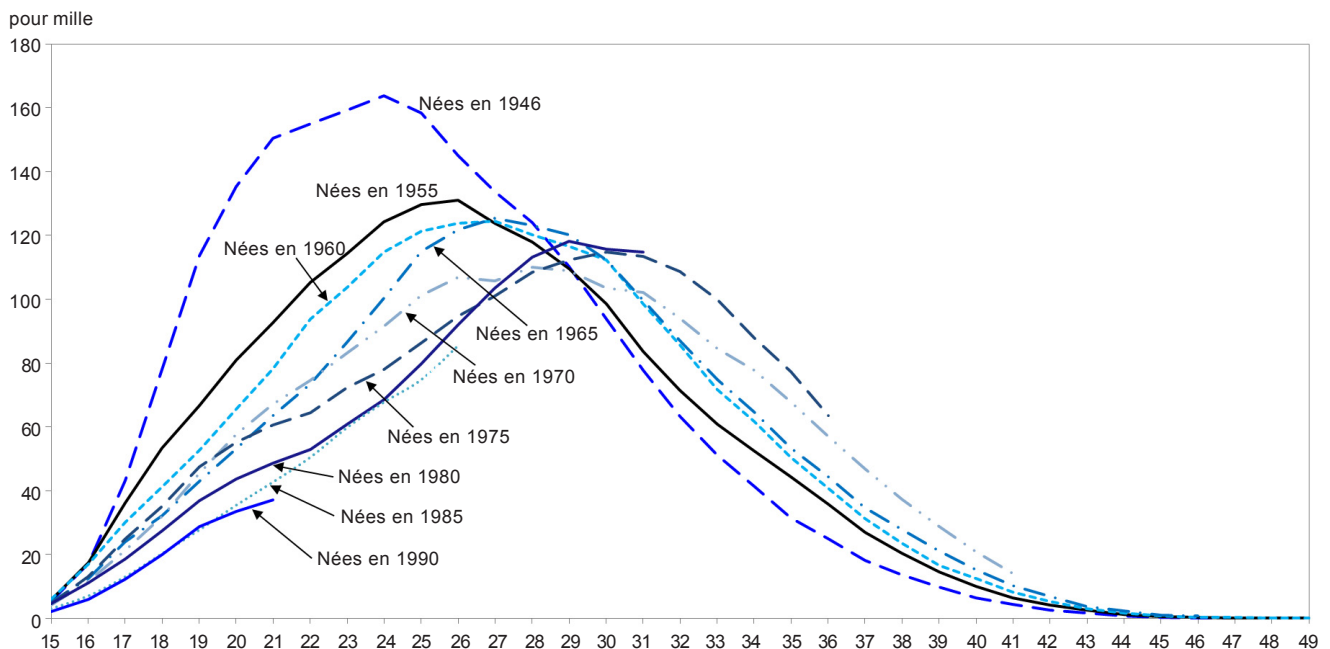
Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques et Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3231.

Baisse de la fécondité chez les jeunes générations

- Les taux de fécondité par âge observés d'une génération à l'autre au sein des générations nées entre 1946 et 1985 montrent une baisse de la fécondité, de même qu'un calendrier de la fécondité de plus en plus tardif.
- On observe un report de la fécondité à des âges plus avancés, c'est-à-dire une baisse de la fécondité chez les femmes au début de la vingtaine et une hausse chez les femmes dans la trentaine et au début de la quarantaine. L'âge auquel la fécondité est la plus élevée a augmenté, passant de 24 ans chez les femmes nées en 1946 à 30 ans chez celles nées en 1975.
- Une fécondité plus élevée dans la trentaine ne permet cependant pas de combler une fécondité plus faible dans la vingtaine. À ce jour, cette situation résulte en une descendance finale plus faible au sein des générations, les femmes ne pouvant pas « combler » une fécondité inférieure dans la vingtaine par une fécondité supérieure à des âges plus avancés.

Figure 16
Taux de fécondité selon l'âge pour quelques générations de femmes, Canada



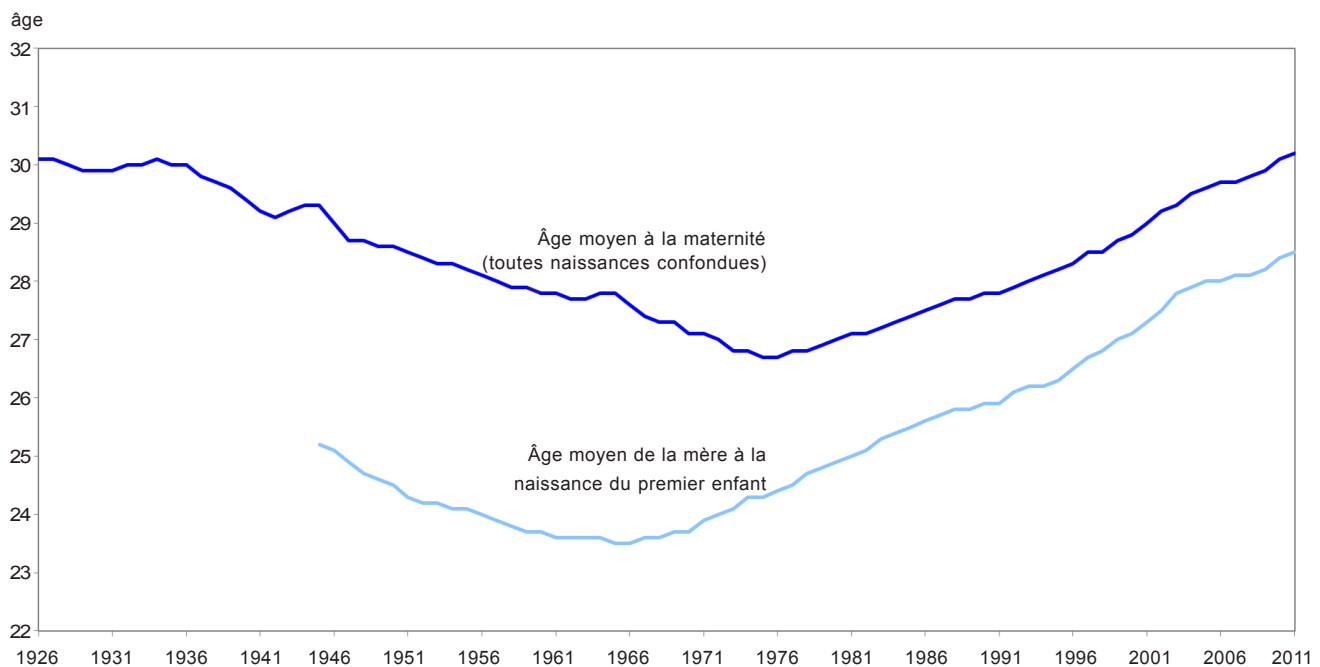
Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques et Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3231.

L'âge moyen à la maternité dépasse désormais 30 ans

- L'âge moyen à la maternité a dépassé 30 ans en 2010 pour atteindre 30,1 ans plus précisément. En 2011, cet âge avait augmenté encore à 30,2 ans, le plus élevé jamais enregistré. Il est intéressant de remarquer que l'âge moyen à la maternité était aussi autour de 30 ans dans les années 1920 et 1930, pour des raisons cependant bien différentes.
- Plus tôt au 20^e siècle, la contraception était moins efficace et la venue des enfants survenait pour l'essentiel au sein du mariage qui, quant à lui, survenait à des âges plus avancés. En conséquence, la maternité pouvait survenir régulièrement durant la vie reproductive d'une femme au cours de sa vie mariée. À l'opposé, on compte, parmi les raisons d'une maternité plus tardive aujourd'hui – une tendance à la hausse depuis le milieu des années 1970 – la poursuite des études, une participation plus importante au marché du travail, un report de la formation des unions, de même que des méthodes plus efficaces du contrôle des naissances.
- En 1945, l'âge moyen à la naissance du premier enfant était de 25,2 ans, en adéquation avec un âge au mariage également élevé. Au milieu des années 1960, l'âge moyen à la naissance du premier enfant avait diminué à 23,5 ans, puis il a augmenté par la suite, une tendance à la hausse qui s'observe depuis maintenant 50 ans. L'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant était de 28,5 ans en 2011.

Figure 17
Âge moyen à la maternité (toutes naissances confondues) et âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant, Canada, 1926 à 2011



Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques et Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3231.

L'espérance de vie au Canada a constamment augmenté au cours du 20^e siècle

- L'espérance de vie à la naissance était de 79,1 ans pour les hommes et 83,4 ans pour les femmes au cours de la période 2009-2011. Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie des hommes a augmenté en moyenne d'environ 4 mois chaque année, alors que celle des femmes a augmenté moins rapidement, à 2,4 mois par année.
- L'écart entre l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes a diminué d'un sommet de 7,3 ans, atteint à la fin des années 1970, à 4,3 ans en 2009-2011. Plusieurs facteurs sont liés à cette tendance, et trois des plus importantes sont la baisse de la mortalité violente chez les jeunes adolescents et les jeunes hommes, l'amélioration des traitements contre les maladies cardiovasculaires, ainsi que le comportement de plus en plus similaire des femmes comparé à celui des hommes, notamment à l'égard du tabagisme, de la consommation d'alcool et du stress relié au travail.
- Selon le scénario de croissance moyenne des plus récentes projections démographiques, l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes pourrait atteindre respectivement 84,0 ans et 87,3 ans en 2036.

Tableau 1
Espérance de vie à la naissance
selon le sexe, Canada,
1941 à 2009-2011

Année / Période	Hommes	Femmes
	en années	
1941	63,0	66,3
1945	64,7	68,0
1950-1952	66,3	70,8
1955-1957	67,6	72,9
1960-1962	68,4	74,2
1965-1967	68,8	75,2
1970-1972	69,3	76,4
1975-1977	70,2	77,5
1980-1982	72,0	79,1
1985-1987	73,2	79,9
1990-1992	74,5	80,8
1995-1997	75,4	81,1
2000-2002	76,9	81,9
2005-2007	78,1	82,7
2006-2008	78,3	82,9
2007-2009	78,5	83,0
2008-2010	78,8	83,2
2009-2011	79,1	83,4

Sources : De 1941 à 1975-1977, Statistique Canada, tables de mortalité officielles et depuis 1980-1982, Division de la démographie.

L'espérance de vie au Canada est l'une des plus élevée dans le monde

- En comparaison aux autres pays industrialisés, l'espérance de vie à la naissance observée au Canada est l'une des plus élevée (79,1 ans pour les hommes et 83,4 ans pour les femmes en 2009-2011). Selon des données récentes, l'espérance de vie aux États-Unis (76 ans pour les hommes, 81 ans pour les femmes) était, par exemple, plus de 3 ans inférieure à celle du Canada chez les hommes, et environ 2,5 ans inférieure chez les femmes.
- Le Japon présentait l'espérance de vie la plus élevée pour les femmes, à 86 ans, suivi de celle observée en Espagne, en Suisse, en France (métropolitaine) et en Italie (85 ans chacun). L'espérance de vie la plus élevée chez les hommes était observé en Suisse, au Royaume-Uni, en Australie et en Suède (80 ans chacun), suivi du Japon, de la France (métropolitaine), de l'Italie, de l'Espagne et de la Norvège (79 ans chacun).
- Au cours des 40 dernières années, l'espérance de vie à la naissance a augmenté partout dans les pays du G8 à l'exception de la Russie. Au début des années 1970, l'espérance de vie en Russie était nettement inférieure à celle des autres pays du G8, à environ 63 ans chez les hommes et 74 ans chez les femmes. En 2010, l'espérance de vie avait augmenté très légèrement à 64 ans chez les hommes et 76 ans chez les femmes. À l'opposé, on a observé la plus forte hausse de l'espérance de vie au Japon, augmentant d'environ 10 ans depuis 1971 et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 2
Espérance de vie à la naissance selon le sexe,
pays du G8 et autres pays sélectionnés

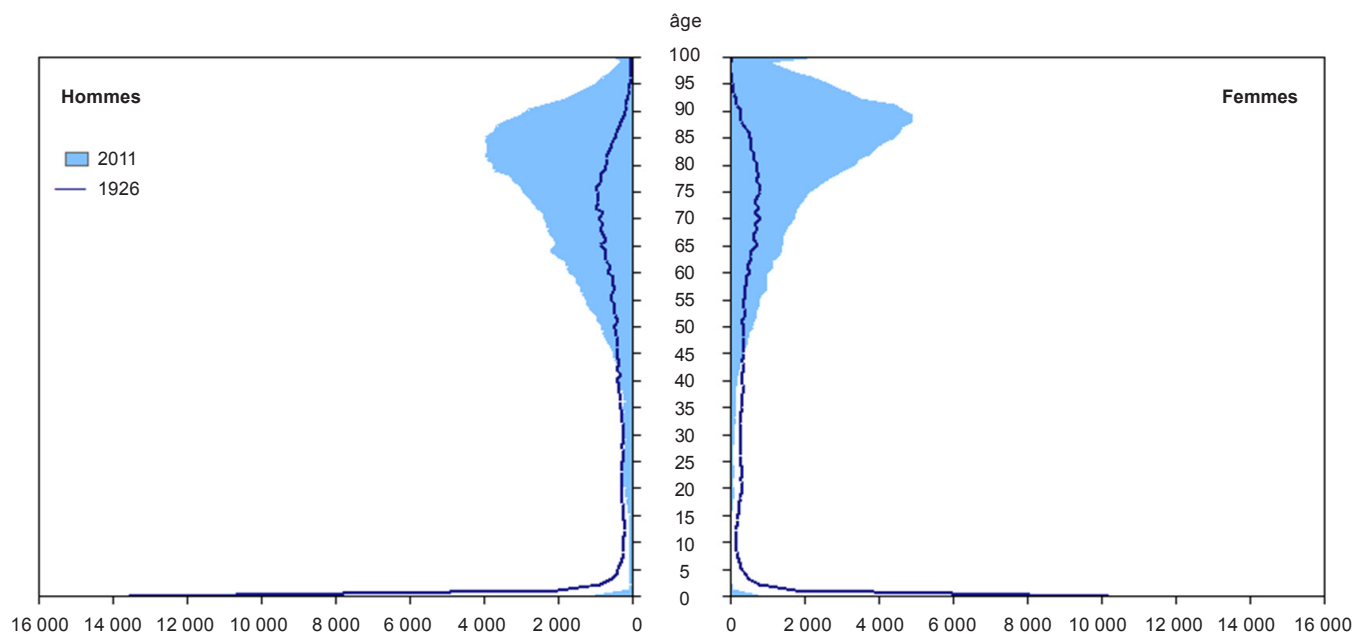
Pays	Hommes	Femmes
	en années	
Allemagne	78	83
Australie	80	84
Canada	79	83
Danemark	78	82
Espagne	79	85
États-Unis	76	81
Finlande	78	83
France (métropolitaine)	79	85
Italie	79	85
Japon	79	86
Norvège	79	83
Royaume-Uni	80	84
Russie	64	76
Suède	80	84
Suisse	80	85

Source : INED. 2013. « Tous les pays du monde (2013) », *Population et Sociétés*, n° 503, septembre 2013.

La majorité des décès survient désormais à des âges avancés

- La pyramide des décès selon l'âge en 1926 et en 2011 illustre d'importants changements dans le profil de la mortalité au Canada. En 1926, le nombre de décès d'enfants de moins d'un an était nettement plus élevé, malgré une population de plus petite taille qu'en 2011. La mortalité d'enfants d'un à quatre ans, plus élevée en 1926, conduisait également à davantage de décès au sein de ce groupe d'âge à cette époque qu'en 2011.
- La vaste majorité des décès observés en 2011 se concentraient après l'âge de 50 ans. C'est à l'âge de 85 ans chez les hommes et à 89 ans chez les femmes qu'on enregistrait le plus grand nombre de décès en 2011.
- Ce changement majeur est en partie dû aux progrès remarquables réalisés dans les domaines des conditions de vie, de la salubrité et de la médecine, ayant conduit à des réductions significatives de la mortalité infantile. Il est aussi le reflet de l'évolution des principales causes de décès au Canada, qui sont passées des maladies infectieuses touchant souvent les enfants, aux maladies dégénératives et aux cancers, qui touchent souvent les personnes plus âgées.
- Pour la première fois dans les données disponibles depuis 1926, on a observé un nombre similaire de décès d'hommes et de femmes au Canada en 2011.

Figure 18
Pyramides des âges du nombre de décès, Canada, 1926 et 2011



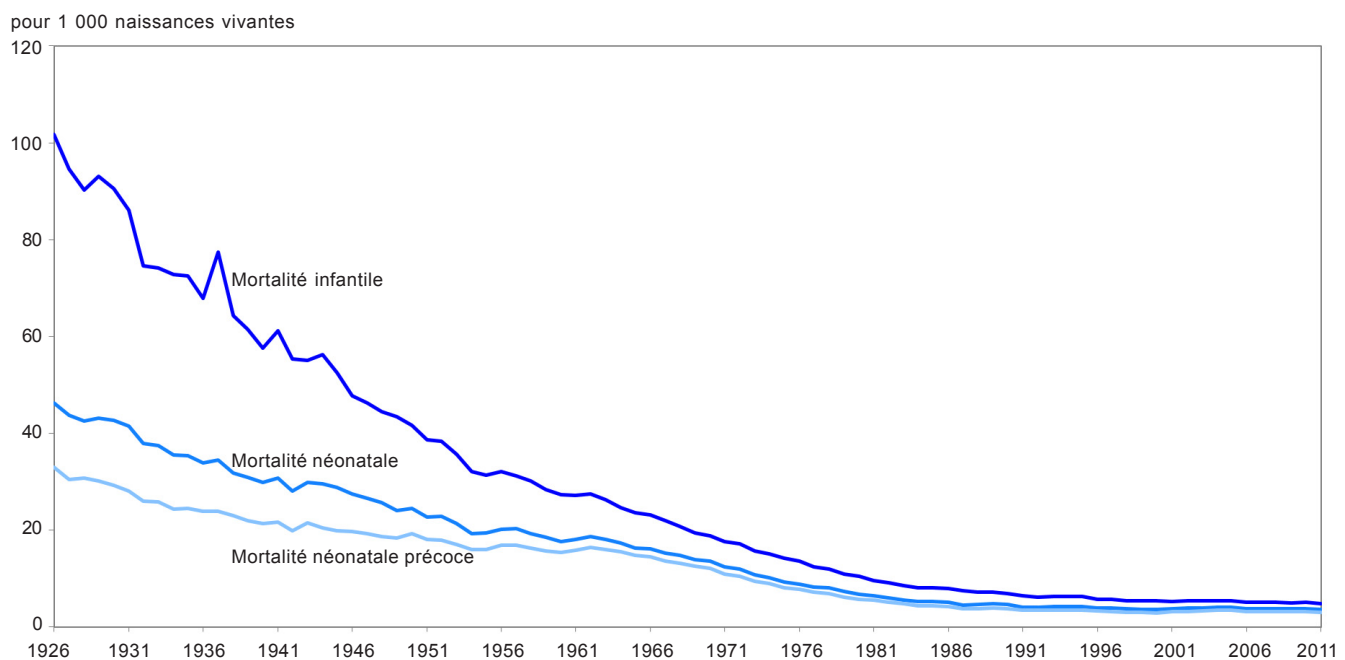
Note : Les décès pour lesquels l'âge est inconnu ont été répartis selon les distributions observées.

Source : Statistique Canada, Base de données sur les décès de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 et 2011, Enquête 3233.

Recul important de la mortalité infantile au 20^e siècle

- Le taux de mortalité infantile, ou le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes, était de 4,8 en 2011, soit le plus faible taux observé jusqu'ici au Canada.
- La baisse de la mortalité infantile a été importante au cours du dernier siècle, mais les gains ont été plus lents dans les cas de la mortalité néonatale (0 à 27 jours de vie) et néonatale précoce (0 à 6 jours de vie).
- En 2011 au Canada, environ trois décès infantiles sur quatre (76 %) étaient liés à la mortalité néonatale, c'est-à-dire survenant dans les premiers 27 jours de vie. La majorité de ces décès survenaient cependant durant la période néonatale précoce, c'est-à-dire durant les six premiers jours de vie. En 2011, près de deux décès infantiles sur trois (63 %) survenaient durant cette période, et 13 % des décès survenaient entre le 7^e et le 27^e jour de vie.

Figure 19
Taux de mortalité infantile, néonatale et néonatale précoce, Canada, 1926 à 2011



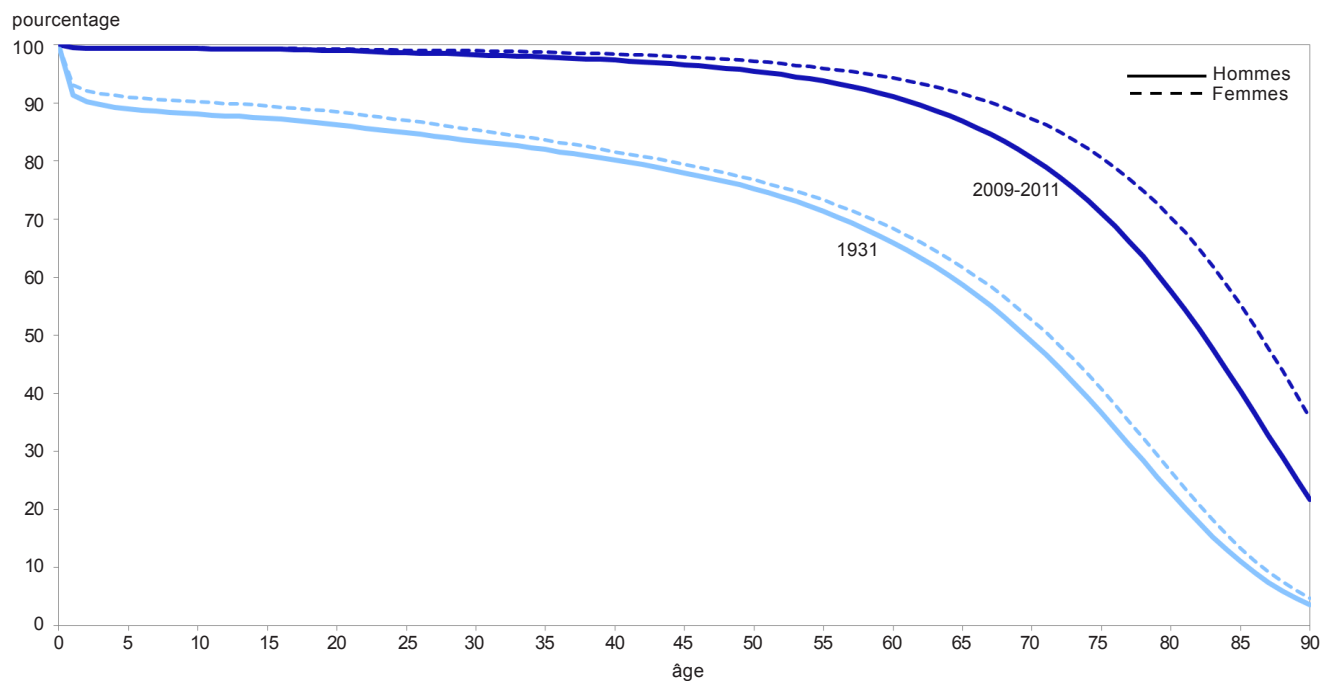
Notes : Les décès pour lesquels l'âge est inconnu ont été répartis selon les distributions observées. La mortalité infantile est relative aux décès d'enfants de 0 à 364 jours. La mortalité néonatale est relative aux décès d'enfants de 0 à 27 jours. La mortalité néonatale précoce est relative aux décès d'enfants de 0 à 6 jours.

Source : Statistique Canada, Base de données sur les décès de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquêtes 3233 et 3231.

Au Canada, 87 % des hommes et 92 % des femmes atteignent l'âge de 65 ans

- Dans bien des pays, y compris au Canada, le phénomène de la « rectangularisation » ou de la « compression » de la mortalité est observé. Ce phénomène se produit lorsque la proportion de personnes survivant à des âges avancés augmente. Ainsi, la courbe du nombre de survivants selon l'âge au sein d'une cohorte initiale de 100 000 personnes à la naissance affiche une forme de plus en plus rectangulaire, étant donné le nombre proportionnellement plus élevé de décès survenant à des âges de plus en plus avancés.
- La table de mortalité du moment pour la période 2009-2011 montre que 86,9 % des nouveau-nés chez les hommes et 91,6 % chez les femmes survivraient jusqu'à l'âge de 65 ans s'ils connaissaient, durant leur vie, les quotients de mortalité par âge observés durant cette période. En 1931, ces proportions étaient de 58,7 % chez les hommes et 61,7 % chez les femmes.
- Selon les schémas de mortalité observés durant la période 2009-2011, les chances qu'un nouveau-né atteigne l'âge de 90 ans était de 21,7 % chez les hommes et de 35,7 % chez les femmes, comparativement à 3,6 % et 4,7 % en 1931.

Figure 20
Proportion de personnes survivantes de la naissance à l'âge x au sein d'une cohorte fictive, selon le sexe, Canada, 1931 et 2009-2011



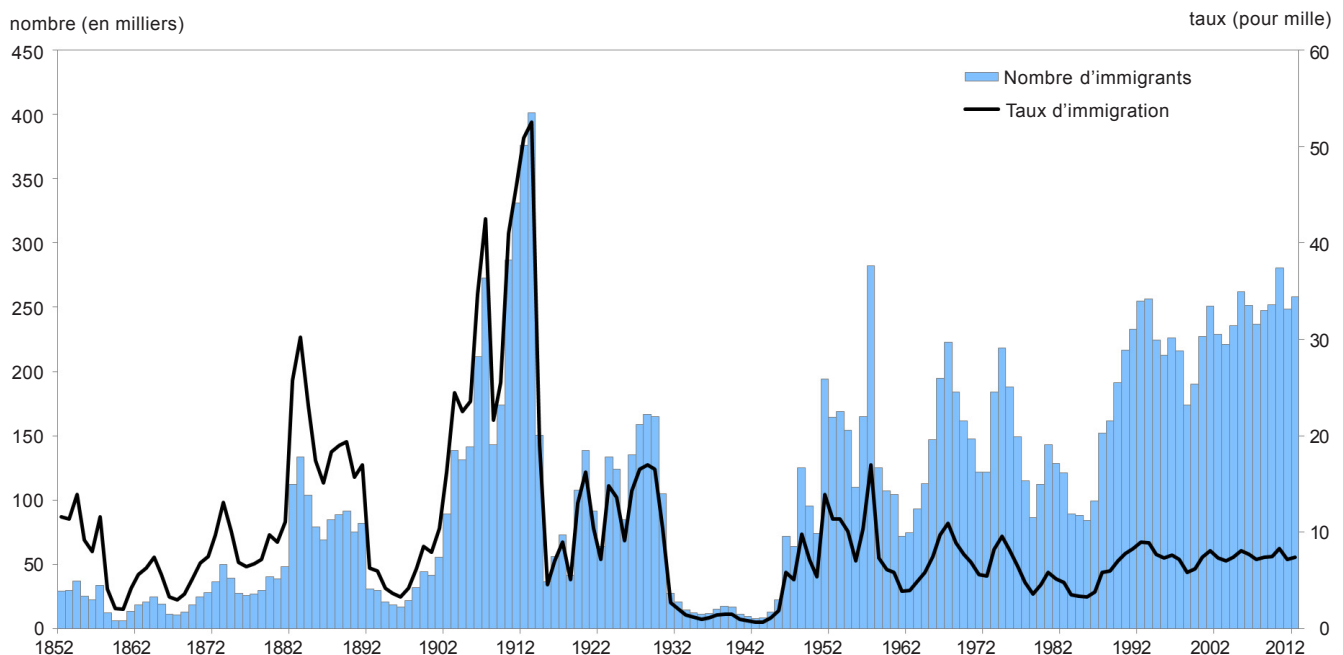
Note : Les décès pour lesquels l'âge est inconnu ont été répartis selon les distributions observées.

Source : Statistique Canada, tables de mortalité officielles.

Des fluctuations dans le niveau de l'immigration au Canada depuis 150 ans

- En 2012, le Canada a accueilli 257 900 immigrants sur son territoire, correspondant à un taux d'immigration de 7,4 nouveaux arrivants pour 1 000 habitants. Ce taux est demeuré relativement stable durant la dernière décennie, où il a varié entre 7,0 immigrants pour 1 000 habitants en 2003 et 8,3 immigrants pour 1 000 habitants en 2010.
- Au cours du dernier siècle, le nombre annuel d'immigrants que le Canada a accueillis a beaucoup varié. Au début du siècle, le Canada a accueilli des nombres record d'immigrants dans le but de peupler les provinces de l'ouest du pays. En 1912 et 1913, les taux d'immigration ont d'ailleurs dépassé les 50 nouveaux arrivants pour 1 000 habitants, des taux environ sept fois plus élevés que celui observé en 2012.
- Le nombre d'immigrants a diminué brusquement pendant la Grande Dépression et la Seconde Guerre mondiale, se situant à moins de 30 000 immigrants par année entre 1931 et 1945 et atteignant un creux de 8 000 immigrants en 1942. Depuis les années 2000, le Canada a admis en moyenne un peu plus de 246 000 immigrants par année.

Figure 21
Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1852 à 2012



Note : Données disponibles en date d'octobre 2013.

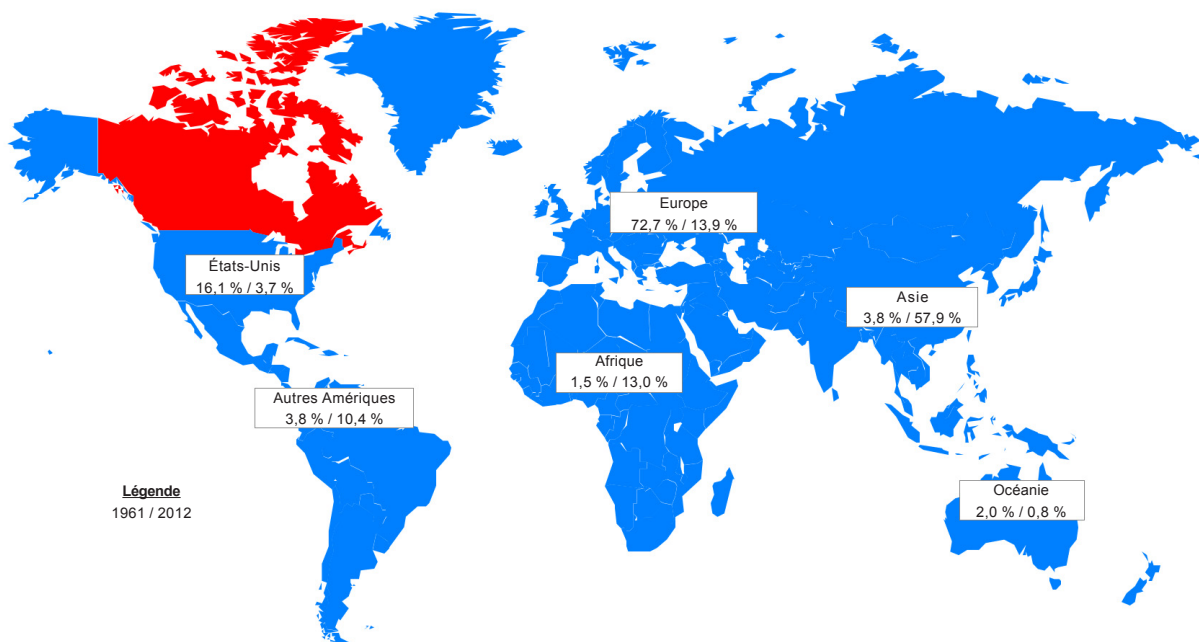
Sources : De 1852 à 1979 : Emploi et Immigration Canada. 1982. 1980 *Statistiques d'immigration*, Politique de l'immigration et de la démographie, n° de catalogue MP22-1/1980. De 1980 à 2012, Citoyenneté et Immigration Canada.

La majorité des immigrants au Canada sont aujourd'hui originaires de l'Asie

- En 2012, près de 6 immigrants sur 10 (57,9 %) au Canada étaient originaires d'Asie. Cela contraste fortement avec la situation qui prévalait il y a plus de 50 ans, alors que les immigrants nés en Asie représentaient moins de 4 % des nouveaux arrivants.
- Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, les politiques canadiennes au chapitre de l'immigration favorisaient davantage l'accueil d'individus en provenance des pays européens. En 1961, près des trois quarts (72,7 %) des immigrants provenaient d'Europe; en 2012, ils ne représentaient plus qu'environ 14 % des nouveaux arrivants au Canada.
- Entre 1961 et 2012, la part relative des immigrants originaires d'Afrique a connu une croissance importante, passant de 1,5 % à 13,0 %. Durant la même période, la proportion d'immigrants en provenance des États-Unis a diminué de 16,1 % à 3,7 %.

Figure 22

Proportion des immigrants selon le continent de dernière résidence permanente, Canada, 1961 et 2012



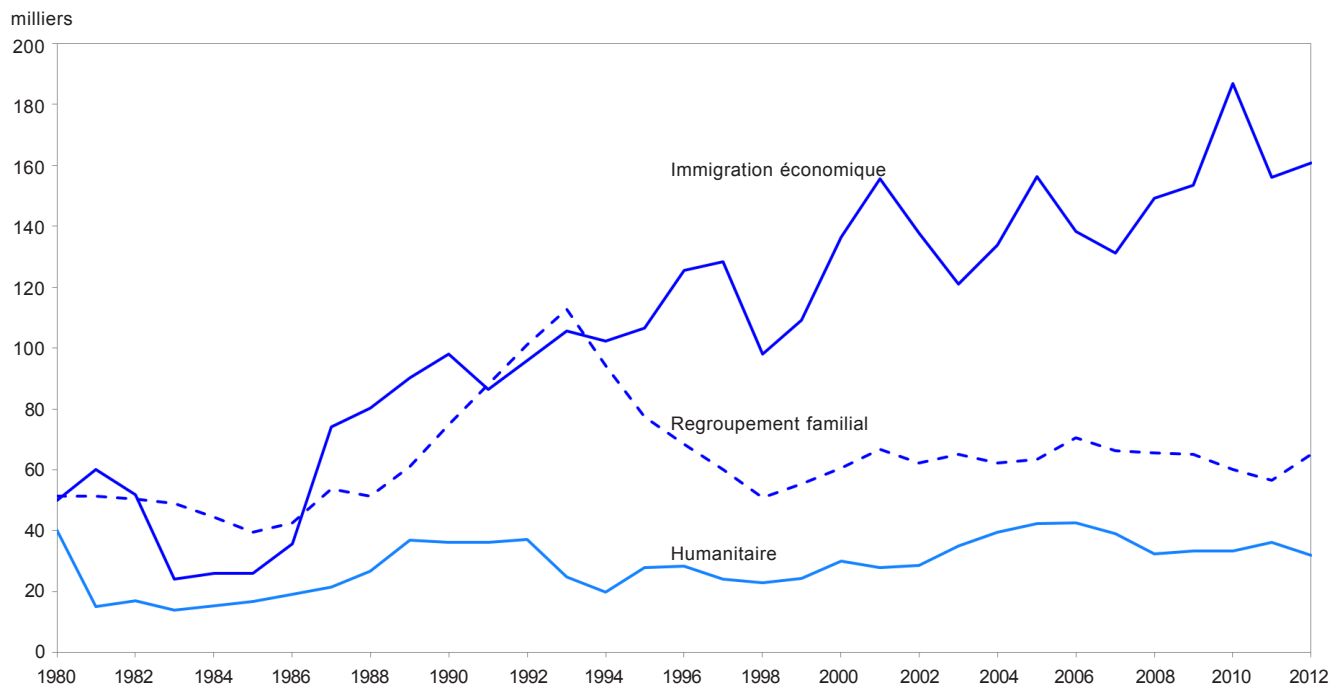
Note : Données disponibles en date d'octobre 2013.

Sources : Pour 1961, Ministère de la Citoyenneté et de l'immigration. 1962. *Statistiques de l'immigration en 1961*, Service de la Statistique, Ottawa. Pour 2012, Citoyenneté et Immigration Canada.

La plupart des immigrants admis au Canada en 2012 l'ont été sous le volet économique de la politique d'immigration

- En 2012, 160 800 immigrants – soit 62,4 % – admis au Canada l'ont été en vertu du volet économique de la politique d'immigration, incluant les requérants principaux de même que les conjoints et les personnes à charge qui les accompagnent. Parmi ces immigrants, les requérants principaux sont sélectionnés pour des motifs économiques, c'est-à-dire que l'on a jugé qu'ils étaient susceptibles de stimuler l'activité économique ou de s'intégrer au marché de l'emploi étant donné leur âge, leur niveau de scolarité et leur connaissance des langues officielles du Canada.
- Cette situation diffère de celle qui prévalait durant plusieurs années de la décennie 1980 et au début des années 1990, alors qu'une plus grande proportion d'immigrants étaient admis sous la catégorie du regroupement familial et qu'une plus faible proportion d'entre eux l'étaient selon des critères économiques.
- Le Canada a admis 31 900 personnes en vertu du volet humanitaire en 2012, représentant 12,4 % de tous les immigrants admis cette année-là. Ce nombre et cette proportion a fluctué au cours du temps en fonction des événements internationaux.

Figure 23
Nombre d'immigrants par catégorie d'admission, Canada, 1980 à 2012

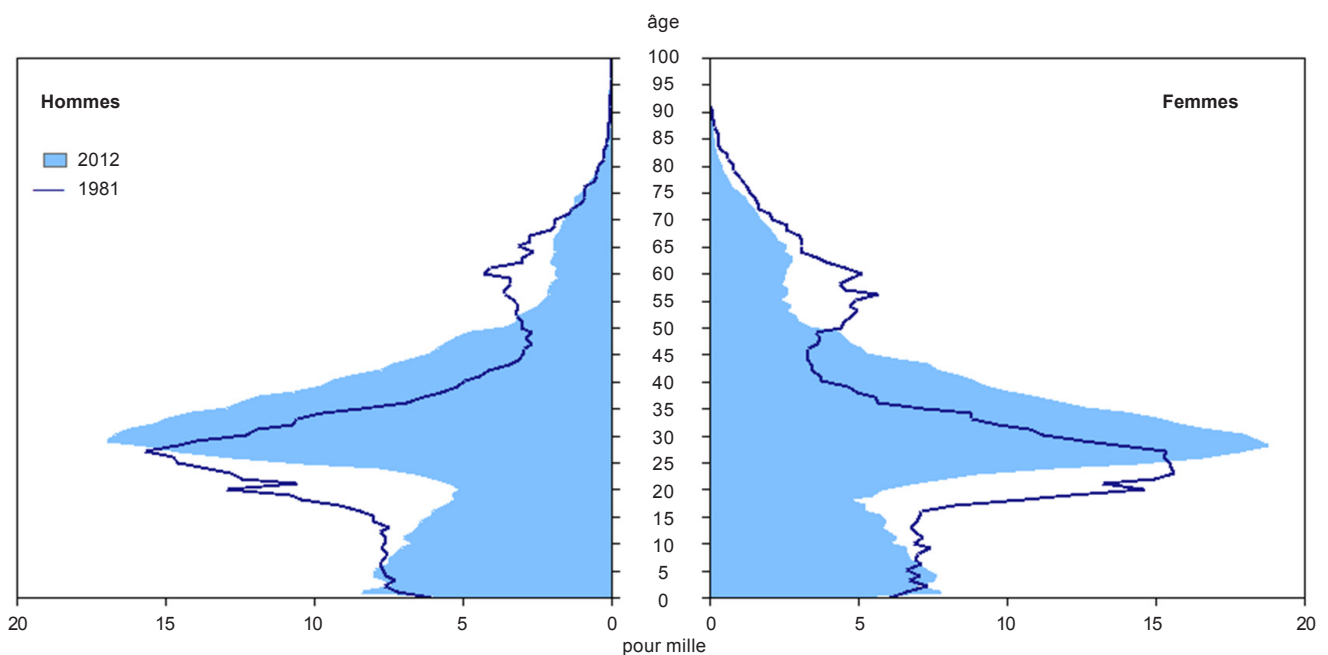


Notes : Données disponibles en date d'octobre 2013. Un petit nombre d'immigrants admis selon d'autres catégories d'admission ne sont pas inclus dans cette figure.
Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

Les immigrants arrivent au Canada dans la force de l'âge

- En 2012, près de 6 immigrants sur 10 (57,5 %) étaient âgés entre 20 et 44 ans. Ce groupe d'âge représentait 34,1 % de la population canadienne cette même année.
- Environ un cinquième (20,2 %) des immigrants étaient âgés entre 0 et 14 ans en 2012, une proportion légèrement supérieure que celle qu'on observe dans la population canadienne (16,2 %). Un peu plus de 4 % des nouveaux arrivants étaient âgés de 65 ans et plus en 2012, une proportion qui se compare à environ 15 % dans l'ensemble de la population canadienne.
- La structure par âge des immigrants qui sont arrivés au Canada en 1981 était à la fois plus jeune et plus âgée que celle des immigrants arrivés en 2012. Cette situation pourrait être le reflet d'admissions plus fréquentes au chapitre des volets « réunification familiale » et « humanitaire » de la politique d'immigration il y a 30 ans.

Figure 24
Pyramides des âges des immigrants admis au Canada en 1981 et en 2012



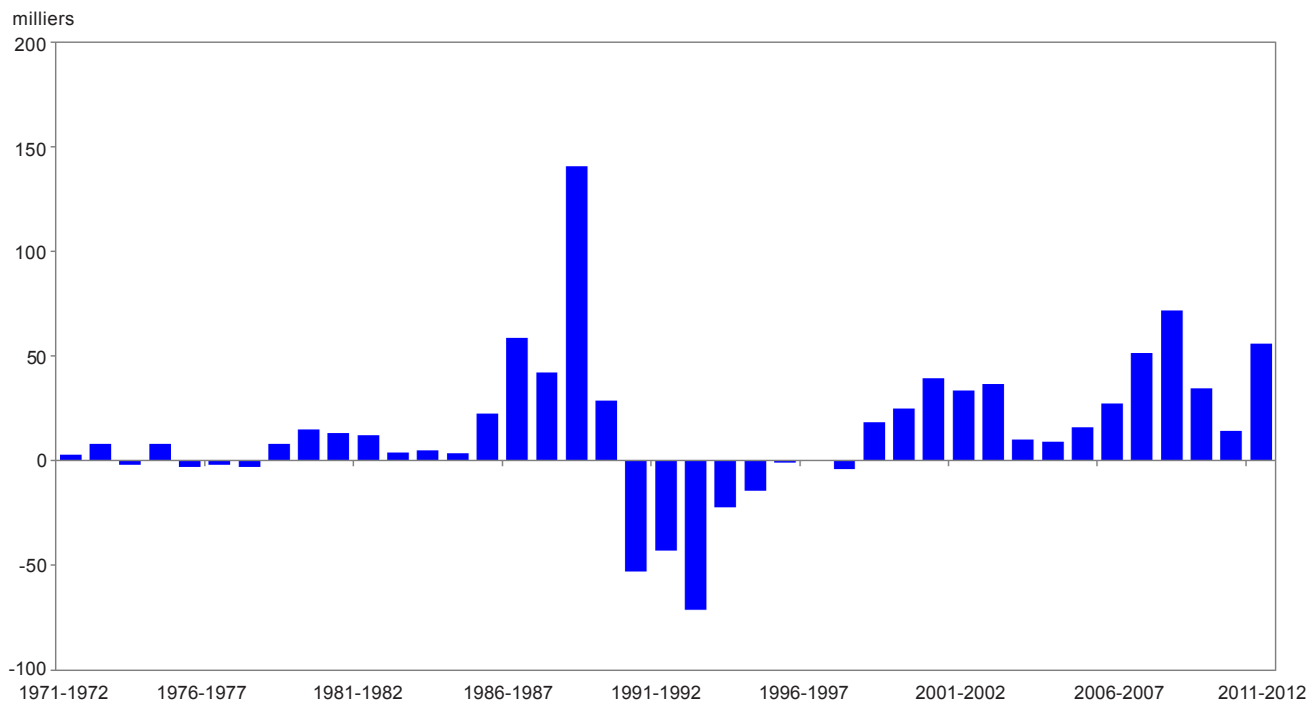
Note : Données disponibles en date d'octobre 2013.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

Un solde positif au chapitre des résidents non permanents depuis la fin des années 1990

- Le solde des résidents non permanents représente le changement dans le nombre de ces résidents entre deux dates. Pour 2012-2013, ce solde s'établissait à +49 300, en baisse de 11,9 % par rapport au niveau (+56 000) observé en 2011-2012.
- Toutes les provinces canadiennes présentaient un solde des résidents non permanents positif en 2012-2013, conduisant à une hausse du nombre de résidents non permanents. Le solde le plus élevé était observé en Alberta avec +19 600, suivi de la Colombie-Britannique avec +11 500 et l'Ontario avec +7 500. Enfin, ce solde atteignait des niveaux records dans deux provinces, soit le Manitoba (+1 900) et la Saskatchewan (+3 900).
- Le solde des résidents non permanents au Canada est positif depuis la fin des années 1990.

Figure 25
Solde annuel des résidents non permanents, Canada, 1^{er} juillet 1971 au 1^{er} juillet 2013



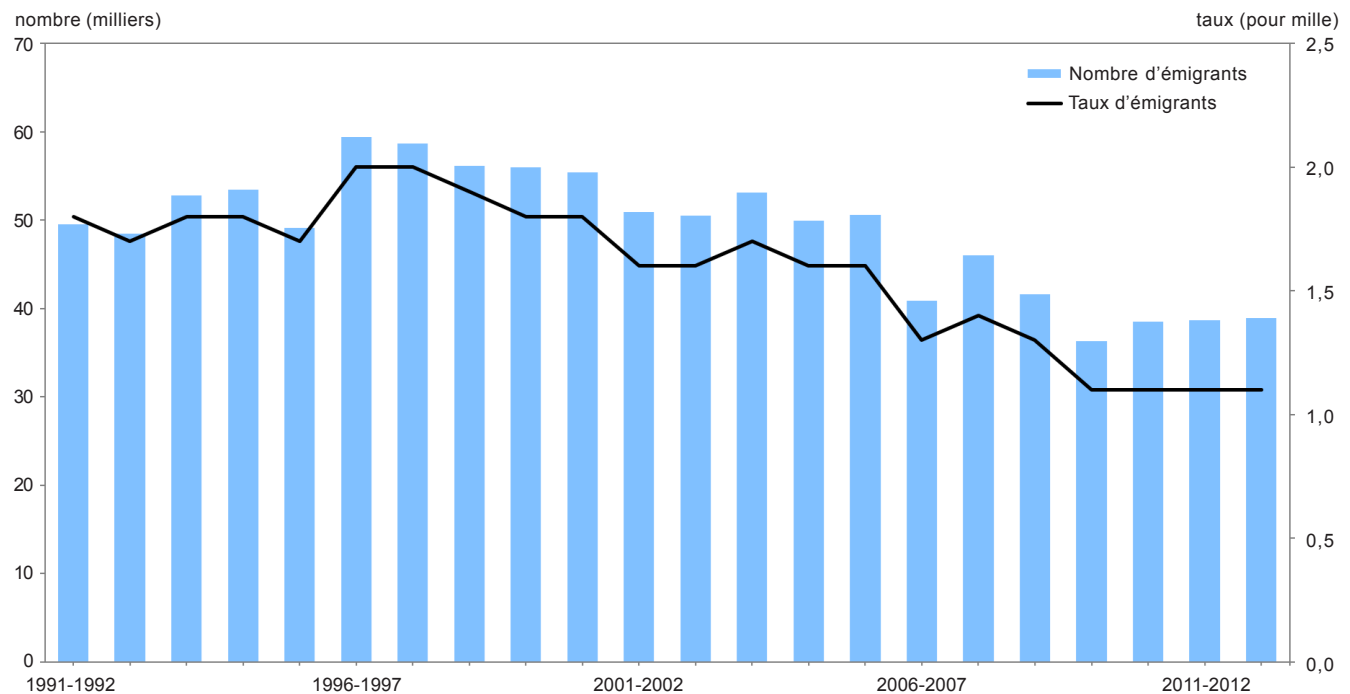
Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

L'émigration nette est estimée à 38 900 personnes en 2012-2013

- De toutes les composantes de la croissance démographique, l'émigration, l'émigration de retour ainsi que le solde des personnes temporairement à l'étranger sont les plus difficiles à estimer avec précision. Le plus souvent, ces estimations reposent sur des méthodes indirectes.
- Les estimations provisoires montrent qu'en 2012-2013, 57 100 Canadiens ont émigré, 36 600 sont revenus au Canada sur une base permanente et le solde des personnes temporairement à l'étranger s'élevait à 18 400. Sur la base de ces trois estimations, l'émigration nette⁶ peut à son tour être estimée à 38 900 pour 2012-2013. L'émigration nette se concentrait dans trois provinces, soit l'Ontario (+14 700), la Colombie-Britannique (+12 000) ainsi que le Québec (+9 200).
- Le taux d'émigration nette était de 1,1 pour 1 000 habitants sur la période de 2009-2010 à 2012-2013, soit le taux le plus faible observé depuis deux décennies.

6. L'émigration nette est obtenue ainsi : différence de l'émigration et de l'émigration de retour à laquelle est additionné le solde de l'émigration temporaire.

Figure 26
Nombre et taux d'émigration nette, Canada, 1991-1992 à 2012-2013



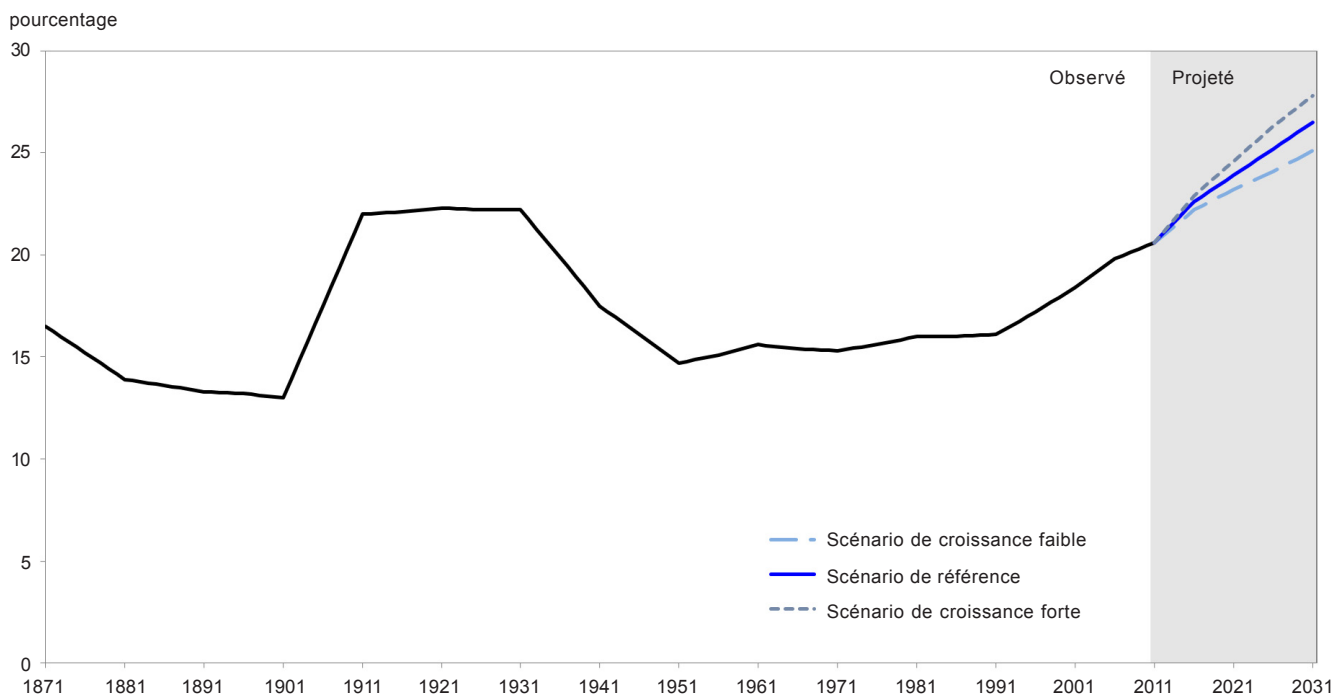
Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Section trois : Composition de la population

En 2031, plus d'un Canadien sur quatre pourrait être né à l'étranger

- Selon l'Enquête Nationale auprès des ménages de 2011, on estime que 20,6 % de la population canadienne était née à l'étranger. La part relative que représente la population née à l'étranger dans la population canadienne a augmenté depuis 1991 en raison d'une immigration plus soutenue qu'auparavant.
- Entre 1911 et 1931, soit juste après le début du 20^e siècle marqué par de grandes vagues d'immigration ayant contribué au peuplement de l'Ouest canadien, la part relative de la population née à l'étranger dans la population canadienne s'élevait à environ 22 %, soit une proportion très similaire à celle observée en 2011.
- Le niveau observé entre 1911 et 1931 pourrait être dépassé bientôt; selon les différents scénarios de récentes projections démographiques, la proportion de personnes nées à l'étranger pourrait atteindre un peu plus du quart de la population canadienne (entre 25 % et 28 %) d'ici 2031, puisque la population née à l'étranger pourrait s'accroître quatre fois plus rapidement que le reste de la population au cours des prochaines années. En 2031, le Canada pourrait compter entre 9,8 et 12,5 millions de personnes nées à l'étranger.

Figure 27
Proportion de la population née à l'étranger, Canada, 1871 à 2031

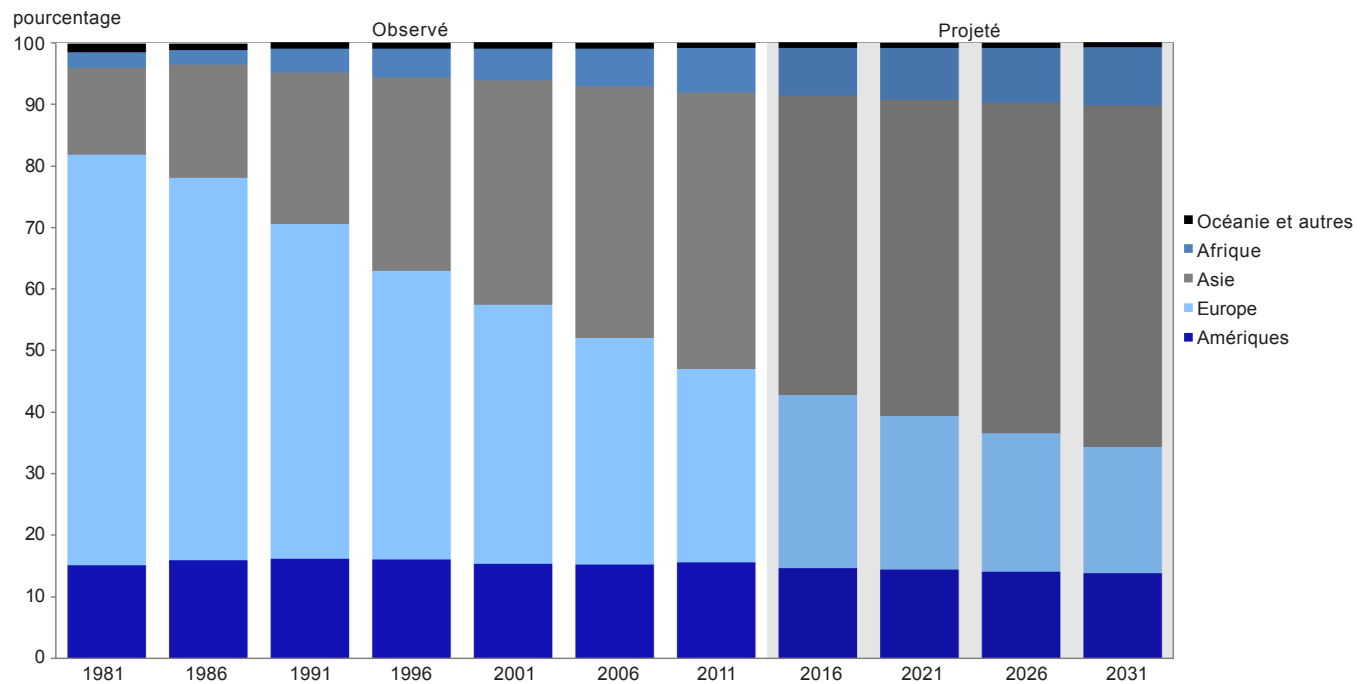


Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, n° 91-551-X au catalogue, scénarios A, B et C, recensements de la population, 1871 à 2006 et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Une diversité croissante au sein de la population née à l'étranger

- La diversité ethnoculturelle de la population née à l'étranger et vivant au Canada s'est accrue depuis le début des années 1980. Cette hausse de la diversité pourrait continuer au cours des prochaines années selon les projections de la diversité de la population canadienne.
- En 1981, les deux tiers de la population née à l'étranger et vivant au Canada – incluant les immigrants arrivés au Canada il y a plusieurs décennies – était né en Europe en raison des flux migratoires du passé provenant principalement de ce continent. L'Europe est demeurée le principal continent de naissance des personnes nées à l'étranger vivant au Canada jusqu'en 2006, et a été remplacée depuis par l'Asie.
- Selon le scénario de référence des plus récentes projections de la diversité de la population canadienne, plus d'une personne née à l'étranger vivant au Canada sur deux pourrait être née en Asie en 2031. La proportion que représenteraient celles nées en Europe pourrait alors n'être plus que d'environ une sur cinq.
- La proportion que représentent les personnes nées dans les Amériques au sein de la population née à l'étranger et vivant au Canada a peu varié entre 1981 et 2011, demeurant à un niveau autour de 15 %. Cette proportion pourrait demeurer stable au cours des prochaines décennies, selon les projections de la diversité de la population canadienne. De plus, la proportion de personnes nées en Afrique a presque triplé entre 1981 et 2011, passant de 2,6 % à 7,3 %. Cette proportion pourrait continuer de croître au cours des prochaines décennies, bien qu'elle demeurerait sous la barre des 10 %.

Figure 28
Proportion de la population née à l'étranger selon le continent de naissance, Canada, 1981 à 2031



Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, n° 91-551-X au catalogue, scénario de référence, recensements de la population, 1981 à 2006 et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le Canada figure parmi les 10 pays présentant la plus forte proportion de personnes nées à l'étranger

- Le Canada est actuellement huitième dans la liste des pays qui présentent la plus forte proportion de personnes nées à l'étranger au sein de leur population, avec environ 7,5 millions de personnes nées à l'étranger. La taille de la population née à l'étranger au Canada suit de près celle des Émirats arabes unis, du Royaume-Uni et de la France.
- Avec une population née à l'étranger estimée à 45,8 millions de personnes, les États-Unis sont premier à ce classement. Cependant, la population des États-Unis est estimée à environ 330 millions de personnes, comparativement à environ 35 millions au Canada.
- La Fédération de Russie ainsi que l'Allemagne sont deuxième et troisième de ce classement portant sur la taille de la population née à l'étranger.

Tableau 3
Population née à l'étranger selon certains pays, période récente

Rang	Pays	Population née à l'étranger
		millions
1	États-Unis	45,8
2	Fédération de Russie	11,1
3	Allemagne	9,9
4	Arabie Saoudite	9,1
5	Émirats arabes unis	7,8
6	Royaume-Uni	7,8
7	France	7,6
8	Canada	7,5
9	Australie	6,5
10	Espagne	6,5

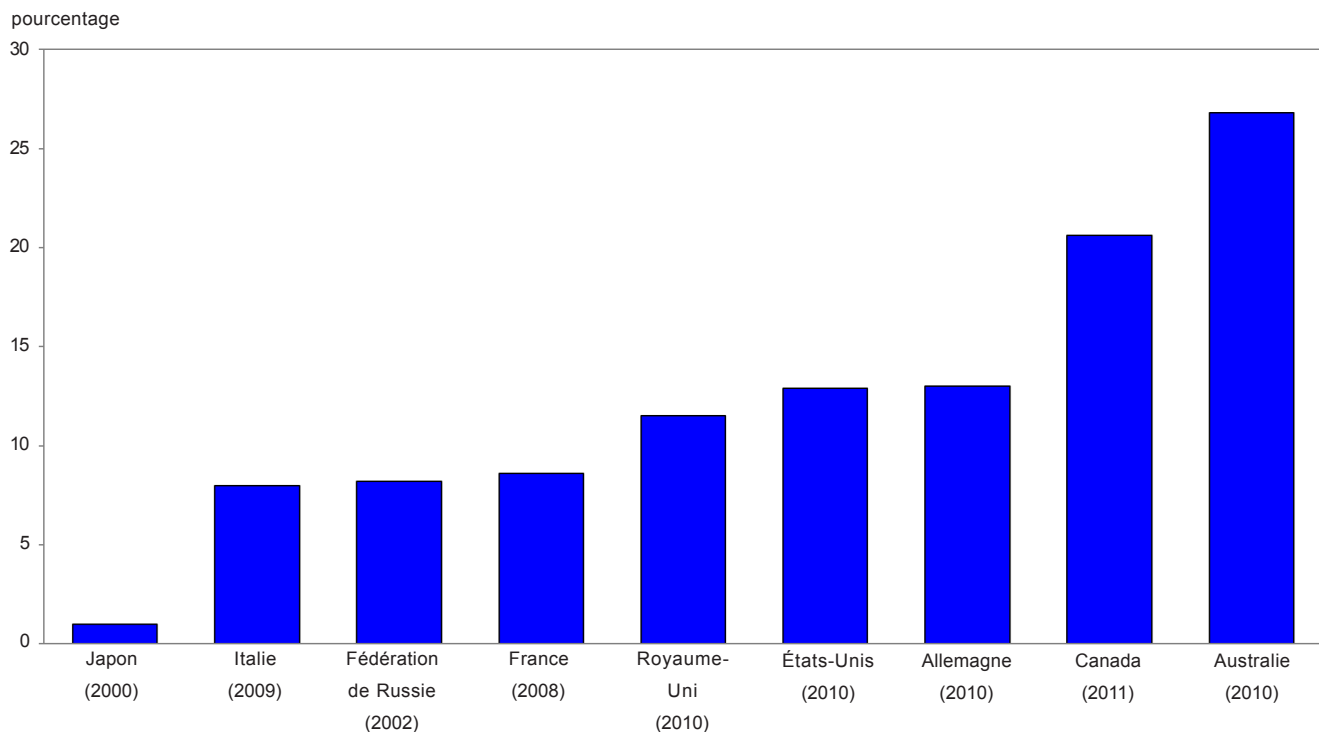
Notes : Les données portent sur la population née à l'étranger, sans égard à la citoyenneté. Pour certains pays, les données portent sur la population de citoyens étrangers, plutôt que sur celles portant sur les personnes nées à l'étranger. Pour certains pays, les données incluent aussi les réfugiés.

Sources : Nations Unis. 2013. *Trends in International Migrant Stock, The 2013 Revision* et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Parmi les pays du G8, le Canada présente la plus forte proportion de personnes nées à l'étranger

- Avec plus qu'une personne sur cinq née à l'étranger (20,6 %), le Canada affichait, en 2011, la proportion la plus élevée de personnes nées à l'étranger au sein des pays du G8, et l'une des plus élevées parmi les pays occidentaux. Aux États-Unis, par exemple, cette proportion était de 12,9 %.
- Avec une proportion supérieure au quart (26,8 %) de sa population, l'Australie présentait une proportion de personnes nées à l'étranger plus élevée que celle observée au Canada.
- Parmi les pays du G8, le Japon présentait la proportion de personnes nées à l'étranger la plus faible, à 1,0 %.

Figure 29
Proportion de la population née à l'étranger, pays du G8 et l'Australie

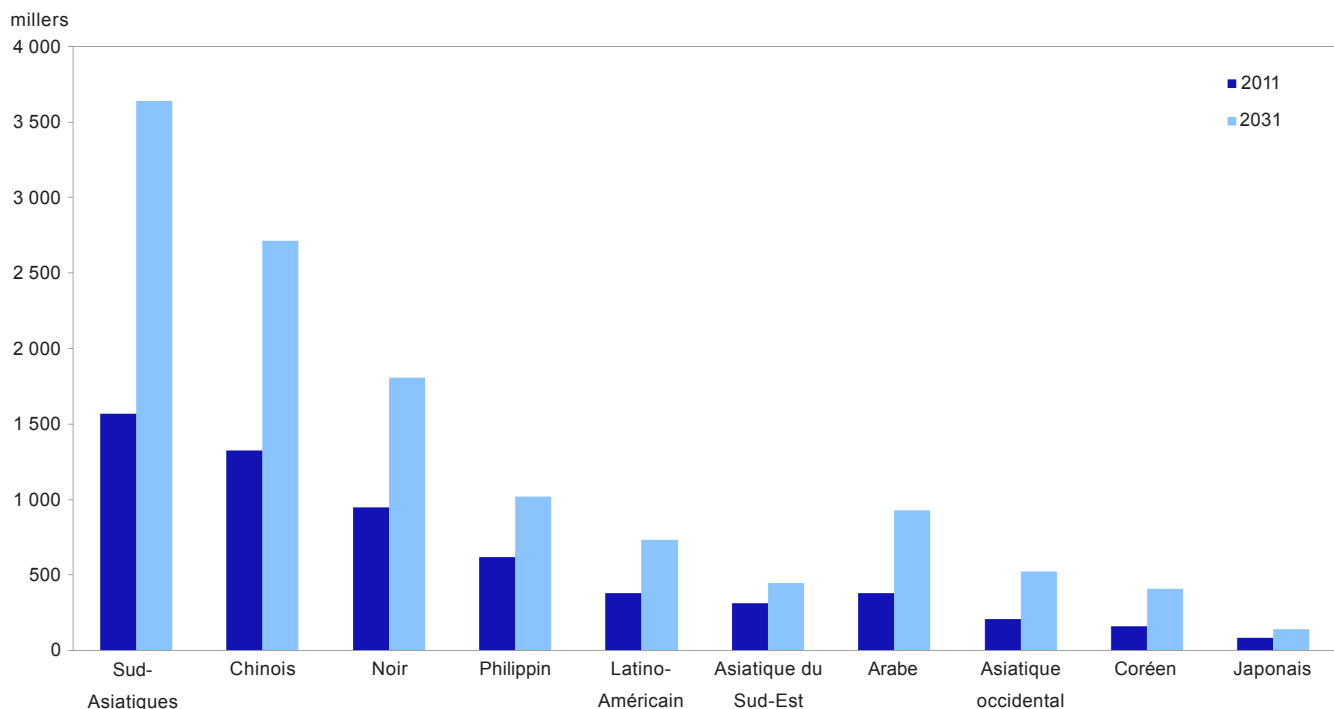


Source : Statistique Canada. 2013. *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, Enquête nationale auprès des ménages 2011, n° 99-010-X au catalogue, figure 1.

Les Chinois et les Sud-Asiatiques forment les groupes de minorités visibles les plus nombreux

- La proportion que représentent les personnes appartenant à un groupe de minorités visibles a quadruplé entre 1981 et 2011, passant de 4,7 % à 19,1 %. Selon le scénario de référence des plus récentes projections de la diversité de la population canadienne, cette proportion pourrait atteindre 30,6 % en 2031.
- Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, le nombre de Sud-Asiatiques (1,6 million) surpassait le nombre de Chinois (1,3 million), devenant ainsi le groupe de minorités visibles le plus nombreux au Canada. Les personnes noires arrivaient au troisième rang avec presque un million individus.
- Selon le scénario de référence des projections de la diversité de la population canadienne, les Sud-Asiatiques et les Chinois pourraient continuer de former les deux groupes de minorités visibles les plus nombreux en 2031, avec une population de 3,6 millions et de 2,7 millions de personnes, respectivement.

Figure 30
Effectifs de la population selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2011 et 2031



Note : Les données des minorités visibles n.i.a. et les minorités visibles multiples ne sont pas présentées.

Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, n° 91-551-X au catalogue, scénario de référence et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les deux tiers de la population canadienne sont de confession religieuse chrétienne

- Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, la religion la plus répandue au Canada était la religion chrétienne. Environ 22,1 millions de personnes, soit un peu plus des deux tiers (67,3 %) de la population, ont déclaré comme confession religieuse être chrétiens. Les catholiques formaient le plus important groupe religieux chrétien en 2011, avec 12,8 millions de personnes.
- En 2011, environ 2,4 millions de personnes, soit 7,2 % de la population canadienne, déclarait comme confession religieuse être musulmans, hindous, sikhs ou bouddhistes. Il s'agissait d'une hausse de 4,9 % par rapport à une décennie plus tôt, soit lors du Recensement de 2001. De ces groupes, le plus nombreux était celui des musulmans, avec un peu plus d'un million de personnes en 2011, représentant 3,2 % de la population canadienne.
- Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ont également montré qu'environ 329 500 personnes s'identifiaient à la religion juive, soit 1,0 % de la population. De plus, 64 900 personnes déclaraient être de spiritualité autochtone traditionnelle.
- Environ 7,9 millions de personnes, soit près du quart de la population (23,9 %), déclaraient ne pas avoir de confession religieuse. Il s'agissait d'une hausse de 16,5 % comparé à la décennie précédente, soit lors du Recensement de 2001.

Tableau 4
Répartition (nombre) de la population dans les ménages privés selon la religion, Canada, 2011

Religion	Nombre
Population totale dans les ménages privés	32 852 320
Bouddhiste	366 830
Chrétienne	22 102 745
Anglicane	1 631 845
Baptiste	635 840
Catholique	12 810 705
Orthodoxe chrétienne	550 690
Luthérienne	478 185
Pentecôtiste	478 705
Presbytérienne	472 385
Église unie	2 007 610
Autre chrétienne	3 036 780
Hindoue	497 965
Juive	329 495
Musulmane	1 053 945
Sikhe	454 965
Spiritualité (Autochtone) traditionnelle	64 935
Autres religions	130 835
Aucune appartenance religieuse	7 850 605

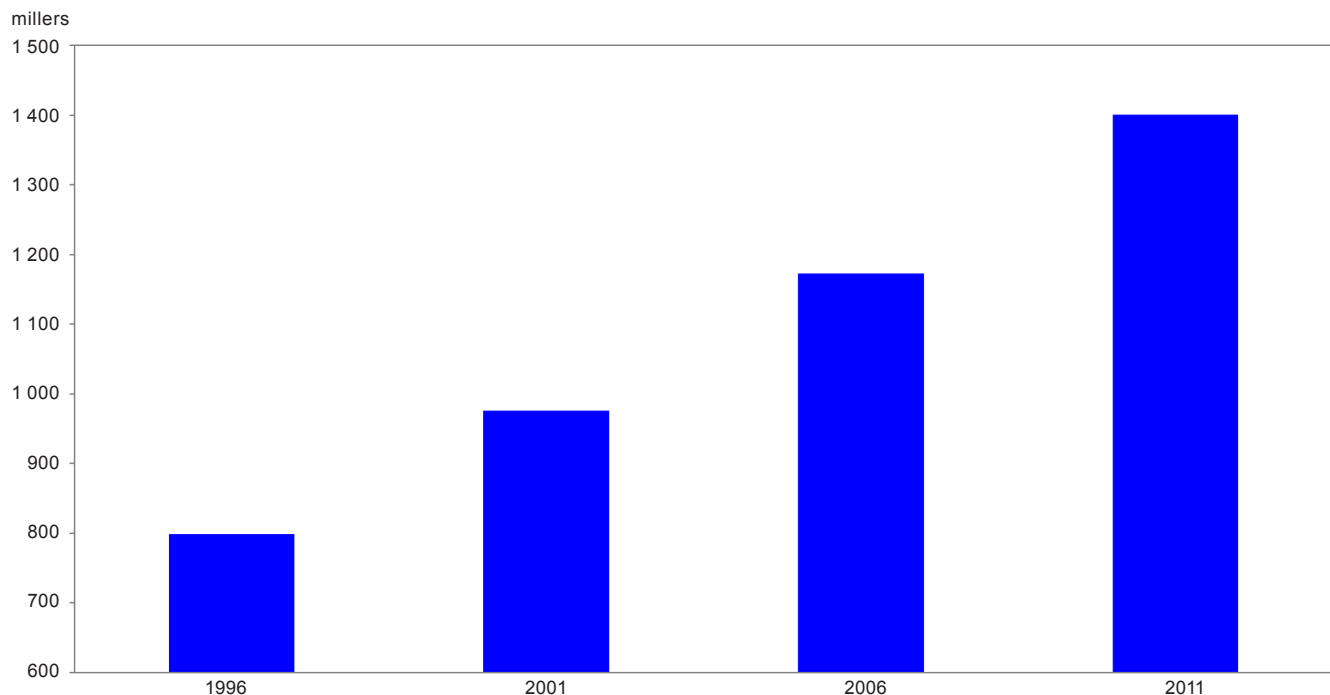
Notes : La religion réfère à l'association ou à l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession un groupe un organisme une secte ou un culte religieux ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse. La religion ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation ou à un groupe religieux. Les personnes qui n'ont pas d'association ou d'appartenance à un groupe religieux peuvent se déclarer athées agnostiques ou humanistes ou peuvent fournir une autre réponse pertinente.

Source : Statistique Canada; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

En 2011, 1,4 million de personnes avaient une identité autochtone

- La population d'identité autochtone a crû de 20,1 % entre 2006 et 2011⁷ pour atteindre 1,4 million de personnes en 2011⁸, représentant 4,3 % de l'ensemble de la population du Canada. Pendant la même période, la croissance de la population non autochtone a été beaucoup plus faible, s'établissant à 5,2 %.
 - Selon tous les scénarios de projections de la population d'identité autochtone, celle-ci devrait continuer de croître plus rapidement que la population non autochtone, notamment en raison d'une fécondité plus élevée.
 - Entre 2011 et 2031, le taux d'accroissement annuel moyen de la population d'identité autochtone pourrait varier entre 1,1 % et 2,2 %, alors que celui de la population non autochtone pourrait se situer autour de 1,0 %. La population d'identité autochtone pourrait ainsi atteindre entre 1,7 et 2,2 millions de personnes en 2031, et représenter entre 4,0 % et 5,3 % de l'ensemble de la population canadienne.
7. Les données du présent document indiquant des variations en pourcentages et en proportions entre les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2006 ont été rajustées pour tenir compte des réserves indiennes partiellement dénombrées en 2006 et/ou en 2011. De plus, les données du Recensement de 2006 ont été rajustées en fonction du même univers utilisé pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (population des ménages privés).
8. Certaines réserves indiennes et certains établissements indiens n'ont pas participé à l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, soit parce que le dénombrement n'était pas autorisé, soit parce qu'il a été interrompu avant d'être mené à terme, soit à cause de désastres naturels (p. ex., les incendies de forêt). On appelle ces réserves « réserves partiellement dénombrées ». Dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 36 réserves sur 863 réserves habitées ont été partiellement dénombrées. Les données sur ces 36 réserves indiennes et établissements indiens ne sont pas comprises dans les totalisations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Bien que l'incidence de ces données manquantes soit plutôt faible sur les statistiques nationales et la plupart des statistiques provinciales et territoriales, elle peut être importante pour des régions plus petites. La plupart des personnes vivant dans des réserves partiellement dénombrées sont des Indiens inscrits des Premières Nations. Par conséquent, l'incidence du dénombrement partiel sera plus marquée sur les données concernant les Premières Nations et les personnes inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

Figure 31
Effectifs de la population d'identité autochtone, Canada, 1996 à 2011



Note : Les données n'ont pas été rajustées pour tenir compte des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés ou pour des différences d'univers entre les recensements et l'Enquête nationale auprès des ménages. Par conséquent, ces données ne sont pas directement comparables.

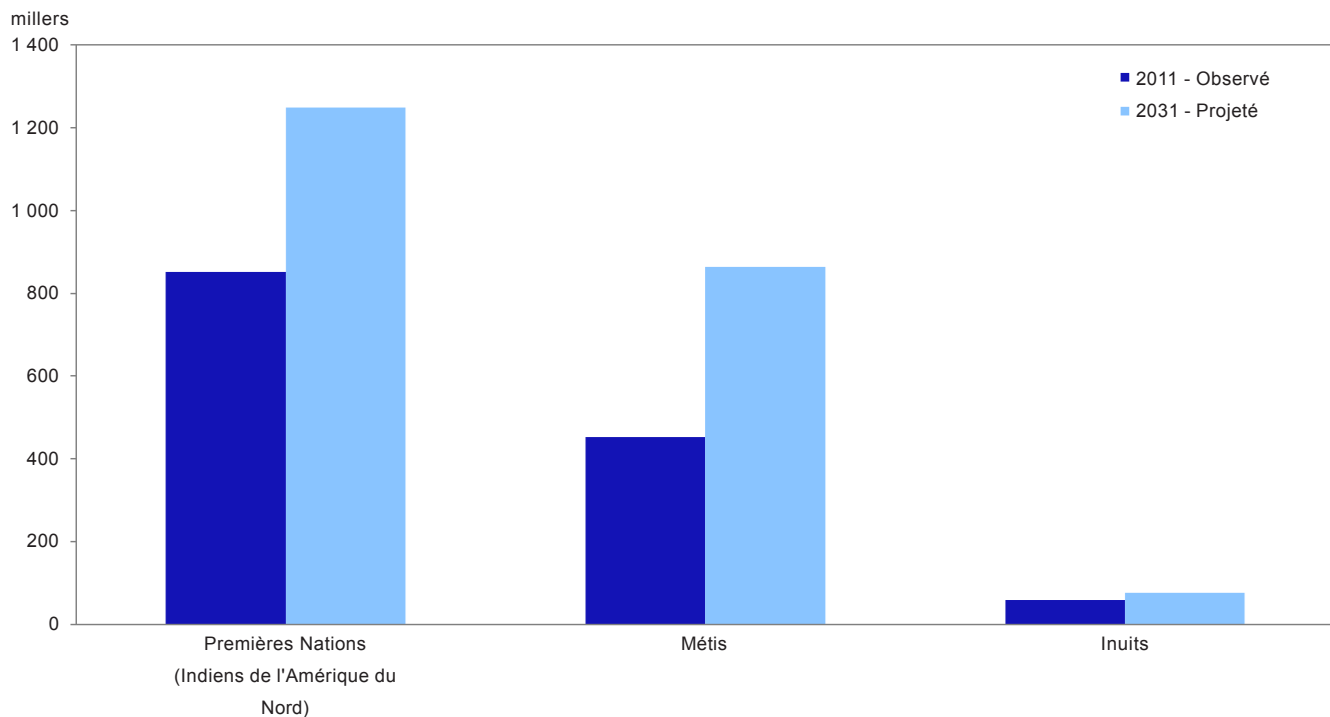
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 à 2006 et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les trois cinquièmes des personnes ayant une identité autochtone sont des Premières Nations⁹

- Selon l'Enquête auprès des ménages de 2011, 851 560 personnes ont déclaré être des Premières Nations, représentant 60,8 % de l'ensemble de la population d'identité autochtone et 2,6 % de l'ensemble de la population canadienne. En 2011, 451 795 personnes déclaraient être des Métis, représentant 32,3 % de l'ensemble de la population d'identité autochtone et 1,4 % de l'ensemble de la population canadienne. En 2011, 59 445 personnes déclaraient être des Inuits, soit 4,2 % de l'ensemble de la population d'identité autochtone et 0,2 % de l'ensemble de la population canadienne.
- Selon le scénario 3 des projections de la population d'identité autochtone, qui suggère une mobilité ethnique et fécondité constantes, tous les groupes autochtones seront à la hausse et il est projeté que cette croissance démographique sera plus forte pour la population métisse.

9. Les répondants se sont identifiés comme « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) » dans le questionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011; toutefois, le terme « Premières Nations » est employé tout au long du présent document.

Figure 32
Effectifs de la population selon le groupe autochtone, Canada, 2011 et 2031



Note : Identité unique seulement.

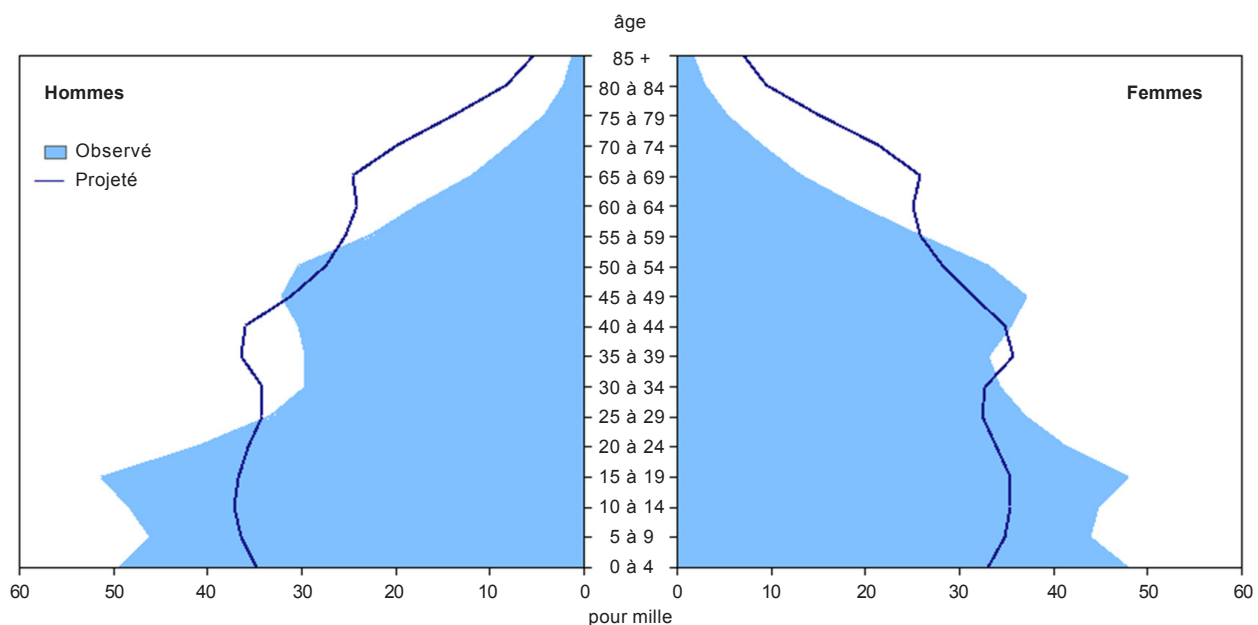
Sources : Statistique Canada. 2011. *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031*, n° 91-552-X au catalogue, scénario « mobilité ethnique et fécondité constantes » et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Vieillesse de la population autochtone

- À l'instar de l'ensemble de la population canadienne, la population autochtone vieillit en raison principalement de la baisse de la fécondité et de la hausse de l'espérance de vie.
- Selon le scénario 3 des projections de la population d'identité autochtone, qui suggère une mobilité ethnique et fécondité constantes¹⁰, le vieillissement de la population d'identité autochtone pourrait se poursuivre au cours des prochaines décennies. Entre 2011 et 2031, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population d'identité autochtone pourrait presque tripler, passant de 5,9 % en 2011 à 15,1 % en 2031. Toutefois, la proportion projetée en 2031 de personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population autochtone resterait inférieure à celle de la population non autochtone (23,4%).
- Au sein de la population d'identité autochtone, la structure par âge diffère d'un groupe à l'autre, la population des Inuits demeurant plus jeune que celle des Premières Nations et que celle des Métis, cette dernière ayant la population la plus âgée de ces trois groupes autochtones.

10. La mobilité ethnique est « le phénomène en vertu duquel les personnes changent d'appartenance ethnique ». Par exemple, une personne qui se déclare non autochtone à un recensement mais métisse lors du recensement suivant est réputée avoir vécu une mobilité ethnique.

Figure 33
Pyramides des âges de la population d'identité autochtone, Canada, 2011 et 2031



Sources : Statistique Canada. 2011. *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031*, n° 91-552-X au catalogue, scénario « mobilité ethnique et fécondité constantes » et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La proportion des personnes parlant une langue officielle à la maison a légèrement diminué entre 2006 et 2011

- Les personnes ayant déclaré parler uniquement l'anglais à la maison représentaient 58,0 % de la population en 2011, soit une diminution par rapport à la proportion de 61,6 % observée en 2001. Moins d'un cinquième des Canadiens ont déclaré parler le français le plus souvent à la maison en 2011 (18,2 %), en légère baisse par rapport à la décennie précédente (19,8 %).
- Environ 6,5 % de la population parlait uniquement une autre langue que le français ou l'anglais à la maison en 2011. Au total, plus d'un cinquième (20,1 %) de la population parlait une langue non officielle à la maison, que ce soit seule ou en combinaison avec une langue officielle, une proportion en hausse par rapport à 15,1 % observée une décennie avant.
- Au Québec, la proportion de la population ayant déclaré ne parler que le français à la maison a diminué, passant de 75,1 % à 72,8 % entre 2006 et 2011. Dans le reste du Canada, la proportion de la population ayant déclaré ne parler que l'anglais à la maison est passée de 77,1 % à 74,1 % entre 2006 et 2011.

Tableau 5
Langue(s) parlée(s) à la maison, Canada, 2001, 2006 et 2011

Langue(s) parlée(s) à la maison	2001		2006		2011	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Français uniquement	5 861 135	19,8	5 953 155	19,1	6 043 305	18,2
Anglais uniquement	18 267 825	61,6	18 853 915	60,3	19 224 945	58,0
Autre uniquement	1 693 120	5,7	2 045 080	6,5	2 145 250	6,5
Français et autre ¹	220 290	0,7	298 245	1,0	417 990	1,3
Anglais et autre ²	2 447 675	8,3	2 857 455	9,1	3 816 980	11,5
Français et anglais ³	1 015 920	3,4	1 090 325	3,5	1 222 530	3,7
Autres combinaisons	133 080	0,4	142 840	0,5	250 175	0,8
Total	29 639 045	100,0	31 241 015	100,0	33 121 175	100,0

1. Comprend les réponses « français et autre » à égalité, « français le plus souvent et autre régulièrement » et « autre le plus souvent et français régulièrement ».

2. Comprend les réponses « anglais et autre » à égalité, « anglais le plus souvent et autre régulièrement » et « autre le plus souvent et anglais régulièrement ».

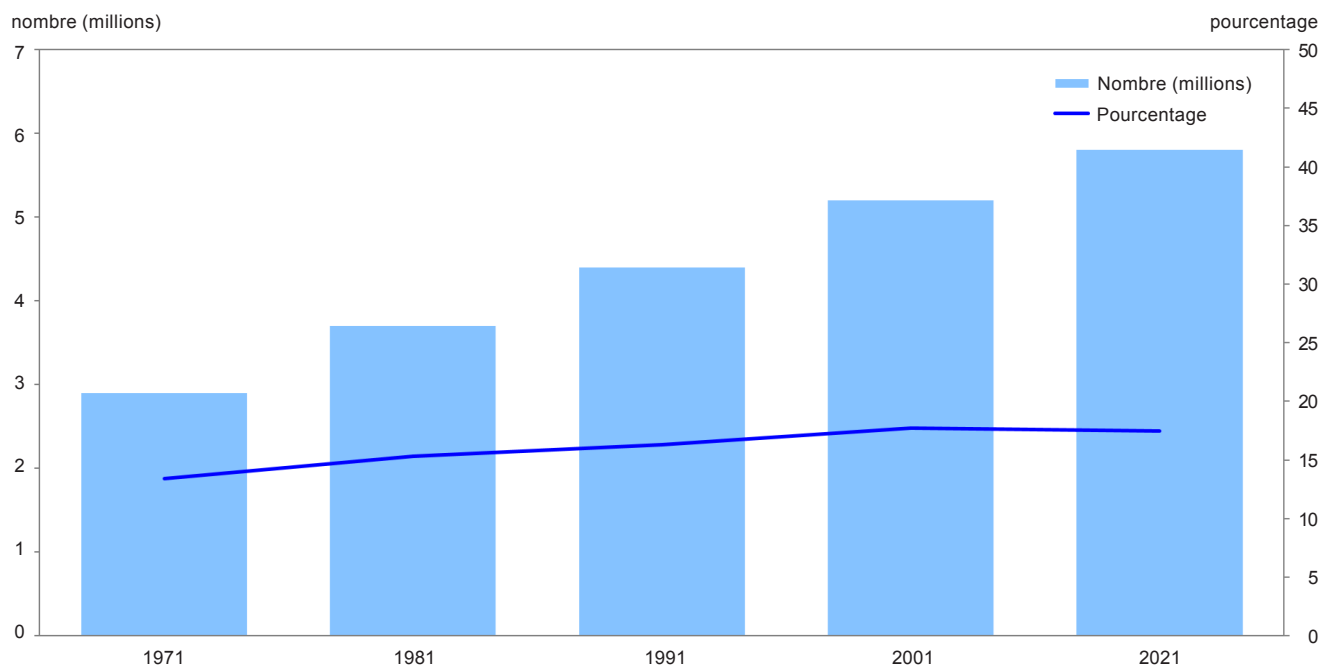
3. Comprend les réponses « français et anglais » à égalité, « français le plus souvent et anglais régulièrement » et « anglais le plus souvent et français régulièrement ».

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et 2011.

Le taux de bilinguisme français-anglais a légèrement augmenté au cours des 40 dernières années

- La proportion de personnes déclarant pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles du Canada a augmenté, passant de 13,4 % en 1971 à 17,7 % en 2001. Toutefois, cette proportion a légèrement diminué en 2011 (17,5 %).
- Au Québec, la proportion de personnes déclarant pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles a augmenté, passant de 40,6 % en 2006 à 42,6 % en 2011. Dans les autres provinces canadiennes, cette proportion a légèrement diminué au cours des cinq dernières années.

Figure 34
Nombre et proportion de Canadiens ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles, Canada, 1971 à 2011



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 à 2011.

Près de sept millions de personnes parlent une langue immigrante

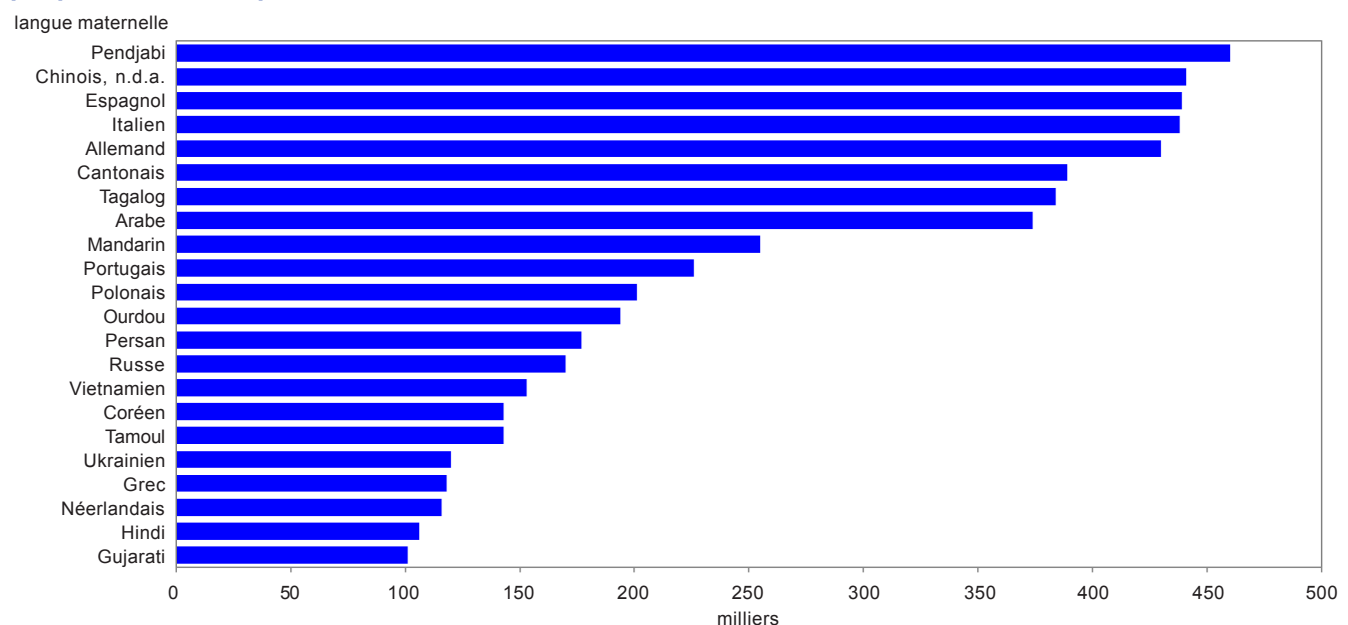
- Les langues immigrantes – c'est-à-dire celles découlant des vagues d'immigration qu'a connues le Canada au fil des siècles – sont originaires de tous les continents et appartiennent à des familles linguistiques diversifiées¹¹. En 2011, ces langues étaient les langues maternelles de plus de 6,8 millions de personnes, soit 20,6 % de la population canadienne¹².
- Plus de 40 % de la population ayant une langue maternelle immigrante est d'origine européenne, alors que les personnes dont la langue maternelle est l'une des diverses langues asiatiques composent 56 % de la population de langue maternelle immigrante au Canada.
- Deux langues romanes, soit l'espagnol et l'italien, étaient parlées par 439 000 et 438 000 personnes, respectivement. 177 000 personnes parlaient une des langues indo-iraniennes dont le persan, principalement parlé en Iran. Ces langues indo-iraniennes incluent également plusieurs langues du sous-continent indien, dont le pendjabi (460 000) – principale langue immigrante déclarée au Canada – l'ourdou (194 000), ainsi que l'hindi et le gujarati, toutes deux comptant chacune un effectif d'un peu plus de 100 000 personnes.
- Les langues chinoises peuvent être décomposées en trois langues principales : le cantonais, déclaré par 389 000 personnes, le mandarin (255 000) et le chinois, n.d.a.¹³ (441 000).
- D'autres familles de langue présentent une population dont l'effectif est important, notamment les langues slaves (dont les principales langues sont le polonais, le russe et l'ukrainien), les langues germaniques (principalement l'allemand, le néerlandais et le yiddish), les langues sémitiques (dont l'arabe, l'hébreu et l'amharique) et les langues malayo-polynésiennes (dont le tagalog, l'ilocano et le malais).

11. L'expression « langues immigrantes » renvoie aux langues (autres que l'anglais, le français et les langues autochtones) dont la présence au Canada est liée à l'immigration.

12. Ces statistiques portant sur les langues immigrantes incluent les réponses uniques et multiples. Les personnes vivant en logements collectifs sont exclues.

13. La catégorie « chinois, n.d.a. » comprend un grand nombre de personnes ayant déclaré parler le chinois, sans toutefois donner d'autres précisions. Parmi elles, certaines peuvent donc avoir, comme langue maternelle, le mandarin, le cantonais ou d'autres langues chinoises.

Figure 35
Nombre de Canadiens dont la langue maternelle est l'une des 22 langues immigrantes déclarées par plus de 100 000 personnes, Canada, 2011



Note : n.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Plus de 60 langues autochtones ont été déclarées en 2011

- Le Recensement de la population de 2011 a permis de dénombrier plus de 60 langues autochtones regroupées en 12 familles linguistiques distinctes, montrant la diversité des langues autochtones au Canada. Selon le Recensement de 2011, presque 213 500 personnes ont déclaré une langue maternelle autochtone^{14, 15}.
- Les langues autochtones les plus déclarées comme langues maternelles appartiennent à la famille des langues algonquiennes, dont les langues crie¹⁶, l'ojibwé, l'innu/le montagnais et l'oji-cri parmi d'autres. Au total, 144 015 personnes ont déclaré une langue maternelle appartenant à cette famille linguistique en 2011.
- Les langues inuites et athapascanes se trouvaient au deuxième rang (35 500) et au troisième rang (20 700) des familles de langues autochtones ayant les plus grands effectifs en 2011. L'inuktitut était de loin la langue maternelle la plus fréquemment déclarée dans la famille des langues inuites. Les personnes ayant déclaré parler l'inuktitut comme langue maternelle vivaient principalement au Nunavut ou au Québec. Au sein de la famille des langues athapascanes, le déné était le plus fréquemment déclaré en tant que langue maternelle.
- Les neuf autres familles linguistiques autochtones regroupaient environ 6 % de la population ayant déclaré une langue maternelle autochtone. Cinq de ces familles (langues salishennes, tsimshennes et wakashanes, kutenai et haïda) se trouvaient principalement en Colombie-Britannique. Cette province regroupe plus de 30 langues maternelles autochtones différentes, la plupart déclarées par moins de 1 000 personnes chacune.

14. Les chiffres relatifs à la langue maternelle dans la présente section comprennent la réponse unique d'une langue autochtone ainsi que des réponses multiples incluant une langue autochtone en plus de l'anglais et/ou du français.

15. En 2011, un total de 31 réserves indiennes et d'établissements indiens ont été « partiellement dénombrés ». Le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et dans certains établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme, ou encore, a été impossible à cause de désastres naturels (plus précisément les incendies de forêt au nord de l'Ontario). Aucune donnée ne sont incluses dans les totalisations du Recensement de 2011 pour ces 31 réserves indiennes et établissements indiens. Par conséquent, les chiffres pour certaines langues autochtones peuvent être sous-estimés.

16. Les langues crie comprennent les catégories suivantes : cri non déclaré ailleurs (ce qui renvoie à ceux qui ont déclaré « cri »), moskégon (cri des marais), cri des plaines, cri des bois, ainsi qu'une catégorie portant le nom de « cri non inclus ailleurs » (ce qui comprend le cri de Moose, cri de l'Est – dialecte du Nord et le cri de l'Est – dialecte du Sud).

Tableau 6
Population de langue maternelle autochtone selon la famille linguistique et les principales langues au sein de ces familles, Canada, 2011¹

Familles linguistiques autochtones	Principales langues	Nombre
Population de langue maternelle autochtone totale (réponses uniques et multiples)		213 490
Langues algonquiennes	Langues crie ² , ojibw é ² , innu/montagnais ² , oji-cri ² , mi'kmaq ² , atikamekw ² , pied-noir ²	144 015
Langues inuites	Inuktitut ²	35 500
Langues athapascanes	Déné ² , tlicho (flanc-de-chien), esclave n.d.a., porteur	20 700
Langues siouennes	Stoney ² , dakota	4 425
Langues salishennes	Shusw ap (secw epemctsin), halkomelem	2 950
Langues tsimshennes	Gitksan, nisga'a	1 815
Langues wakashanes	Kw akiutl (kw ak'w ala), nootka (nuu-chah-nulth)	1 075
Langues iroquoiennes	Mohaw k	1 040
Mitchif	...	640
Tlingit	...	130
Kutenai	...	100
Haïda	...	75
Langues autochtones, n.i.a.	...	1 010

... n'ayant pas lieu de figurer. n.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ». n.i.a. signifie « non inclus ailleurs ».

1. En 2011, un total de 31 réserves indiennes et d'établissements indiens ont été « partiellement dénombrés ». Le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et dans certains établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme, ou encore, a été impossible à cause de désastres naturels (plus précisément les incendies de forêt au nord de l'Ontario). Aucune donnée ne sont incluses dans les totalisations du Recensement de 2011 pour ces 31 réserves indiennes et établissements indiens. Par conséquent, les chiffres pour certaines langues autochtones peuvent être sous-estimés.

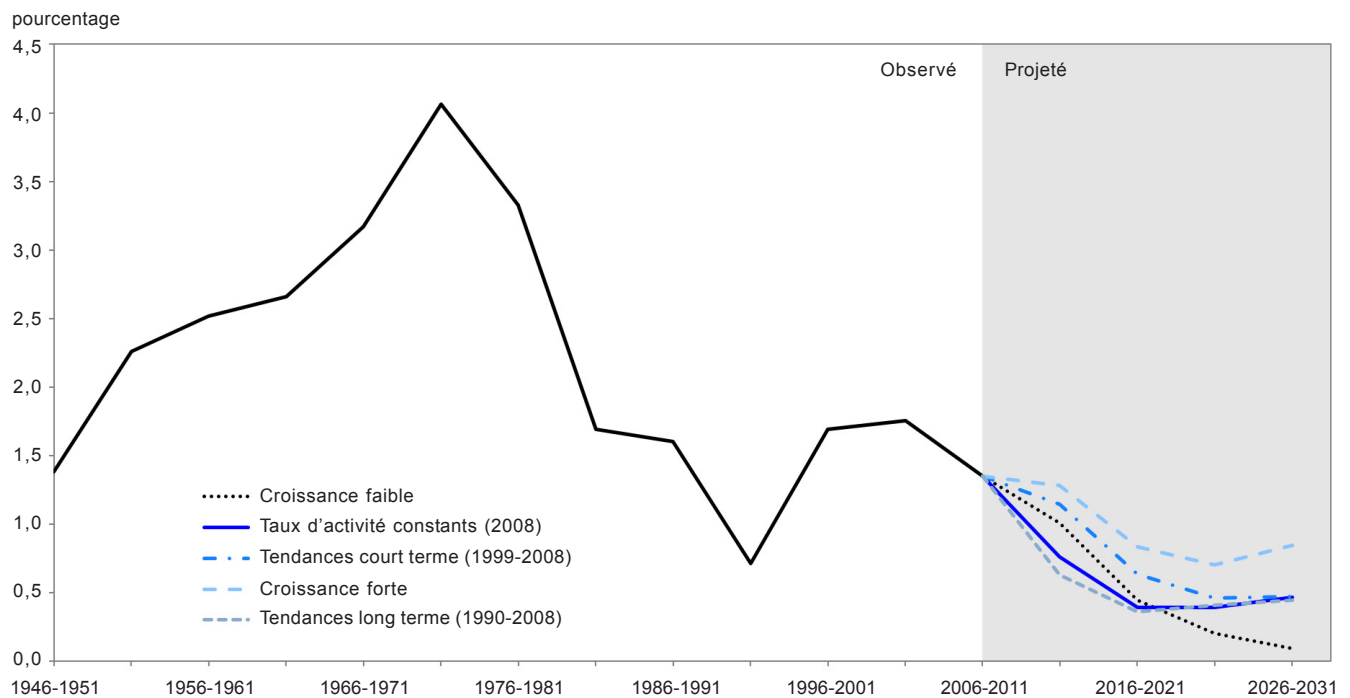
2. Une des dix langues maternelles autochtones les plus déclarées au Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Ralentissement de la croissance de la population active au cours des prochaines années

- En 2013, environ 19,1 millions de personnes formaient la population active du Canada. Selon les scénarios des plus récentes projections de la population active, ce nombre devrait continuer de croître au cours des deux prochaines décennies, atteignant possiblement entre 20,5 et 22,5 millions d'individus en 2031.
- Les scénarios des projections de la population active suggèrent un ralentissement de la croissance de la population active au cours des prochaines années, principalement sous l'effet du départ progressif des baby-boomers à la retraite.
- Entre 2006 et 2010, la croissance annuelle moyenne de la population active était d'environ 1,4 %. Entre 2016 et 2021, cette croissance pourrait diminuer sous la barre de 1 % selon tous les scénarios de projection. Entre 2021 et 2026, elle pourrait osciller entre 0,2 % et 0,7 %. Le ralentissement de la croissance de la population active devrait se stabiliser autour de 2026, alors que la plupart des générations nombreuses de baby-boomers l'auront quittée.

Figure 36
Variation annuelle moyenne de la population active, Canada, 1946-1951 à 2026-2031

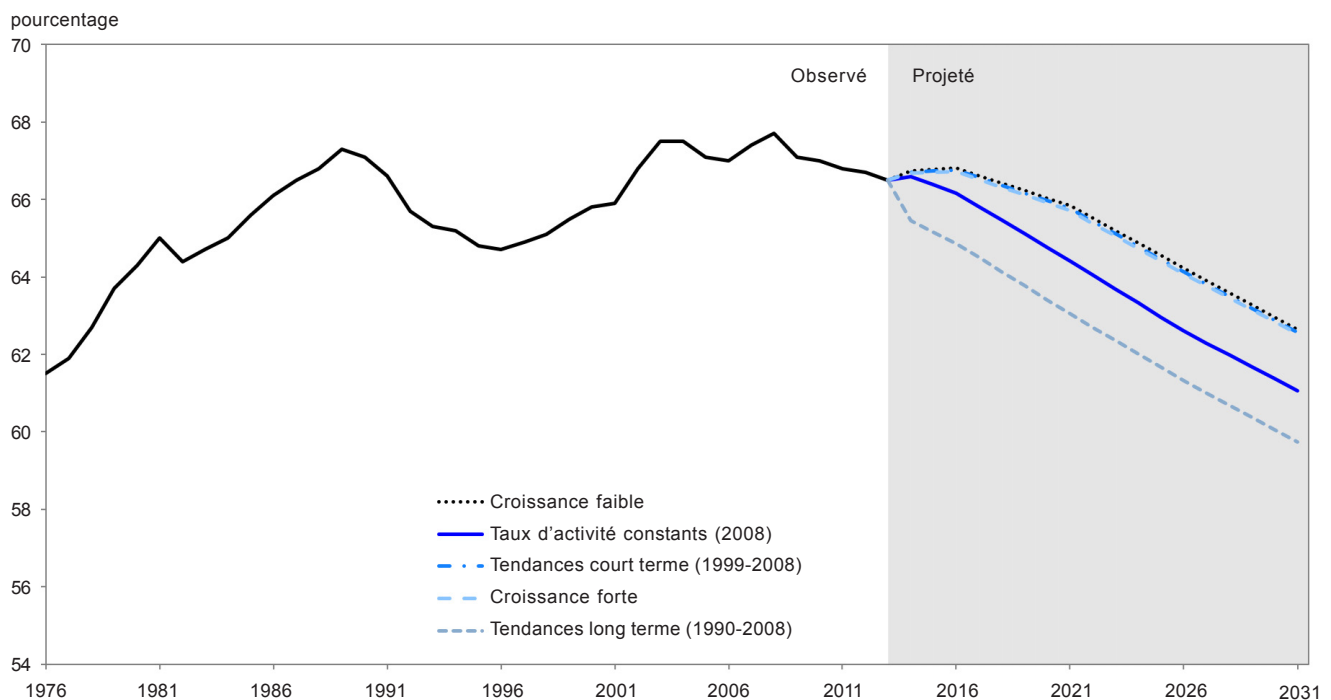


Source : Statistique Canada. 2011. *La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031*, n° 11-010-X au catalogue, scénarios A, B, C, D, E et Enquête sur la population active, n° 71-544-X au catalogue, 1946 à 2013.

Baisse du taux global d'activité

- En 2013, le taux global d'activité, c'est-à-dire la part que représente la population active au sein de la population âgée de 15 ans et plus, s'élevait à 66,5 %. Selon tous les scénarios de projection de la population active, ce taux devrait diminuer au cours des deux prochaines décennies, à mesure que les baby-boomers arrivent aux âges avancés. En 2031, le taux global d'activité pourrait se situer entre 59,7 % et 62,6 %, ce qui représenterait son plus faible niveau depuis la fin des années 1970.
- Bien que tous les scénarios de projection suggèrent une baisse du taux global d'activité au cours des prochaines années, des taux d'activité plus élevés pour certains groupes d'âge pourraient limiter l'ampleur de cette baisse, tel qu'observé dans plusieurs scénarios. De fait, la hausse de la participation des femmes, des personnes âgées de 50 ans ou plus, des immigrants et des membres de groupes de minorités visibles au marché du travail pourrait limiter davantage la diminution projetée que des changements dans les composantes de la croissance démographique (fécondité, immigration et mortalité).

Figure 37
Taux global d'activité, Canada, 1976 à 2031

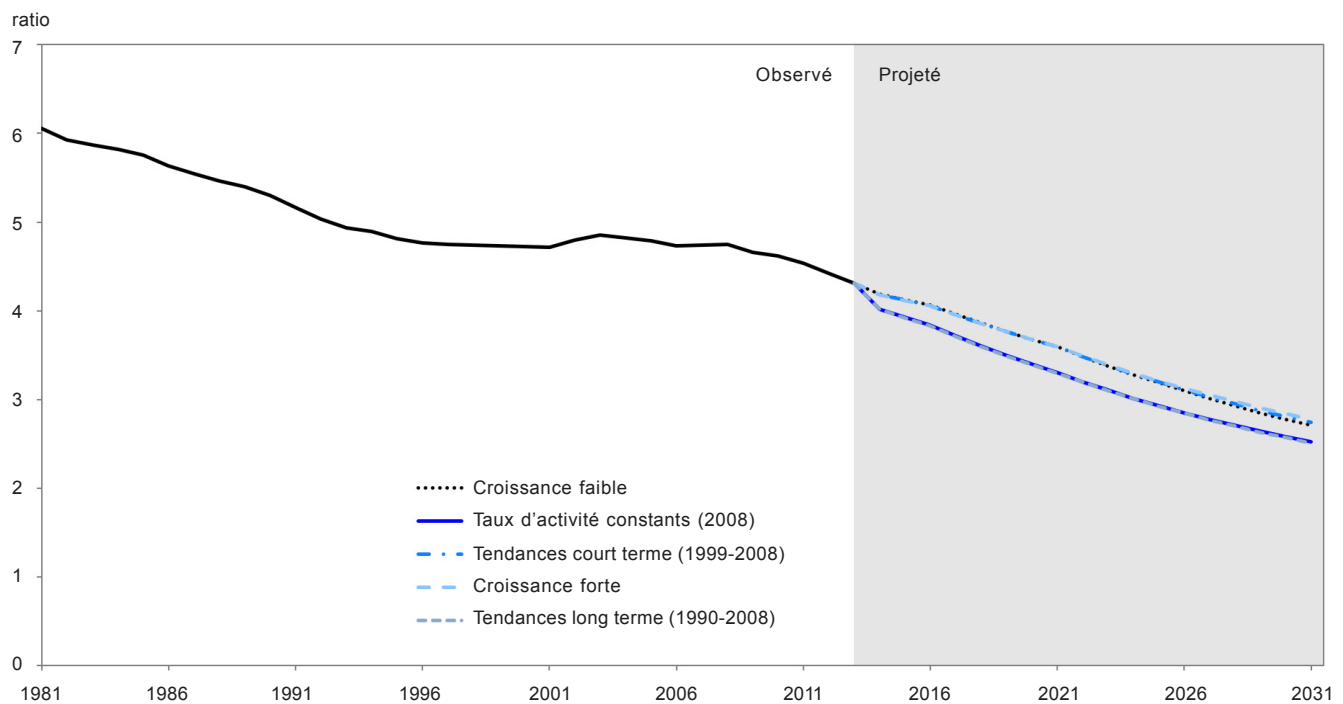


Sources : Statistique Canada. 2011. *La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031*, n° 11-010-X au catalogue, scénarios A, B, C, D, E et Enquête sur la population active, n° 71-544-X au catalogue, 1976 à 2013, tableau CANSIM 282-0002.

Réduction de moitié du ratio actifs-retraités sur une période de 50 ans

- En 2013, le ratio de l'ensemble des actifs par rapport aux inactifs de 65 ans et plus, essentiellement des retraités, se situait à 4,3.
- En 1981, le ratio actifs-retraités s'élevait à environ six, et il a diminué depuis. Selon tous les scénarios de projection de la population active, le ratio devrait continuer de décroître au cours des prochaines années pour passer sous la barre de trois en 2031. Cette baisse correspond à une réduction de moitié du ratio actifs-retraités sur une période de 50 ans, soit entre 1981 et 2031.

Figure 38
Ratio observé (1981 à 2010) et projeté (2011 à 2031) d'actifs pour chaque personne inactive âgée de 65 ans ou plus selon cinq scénarios, Canada

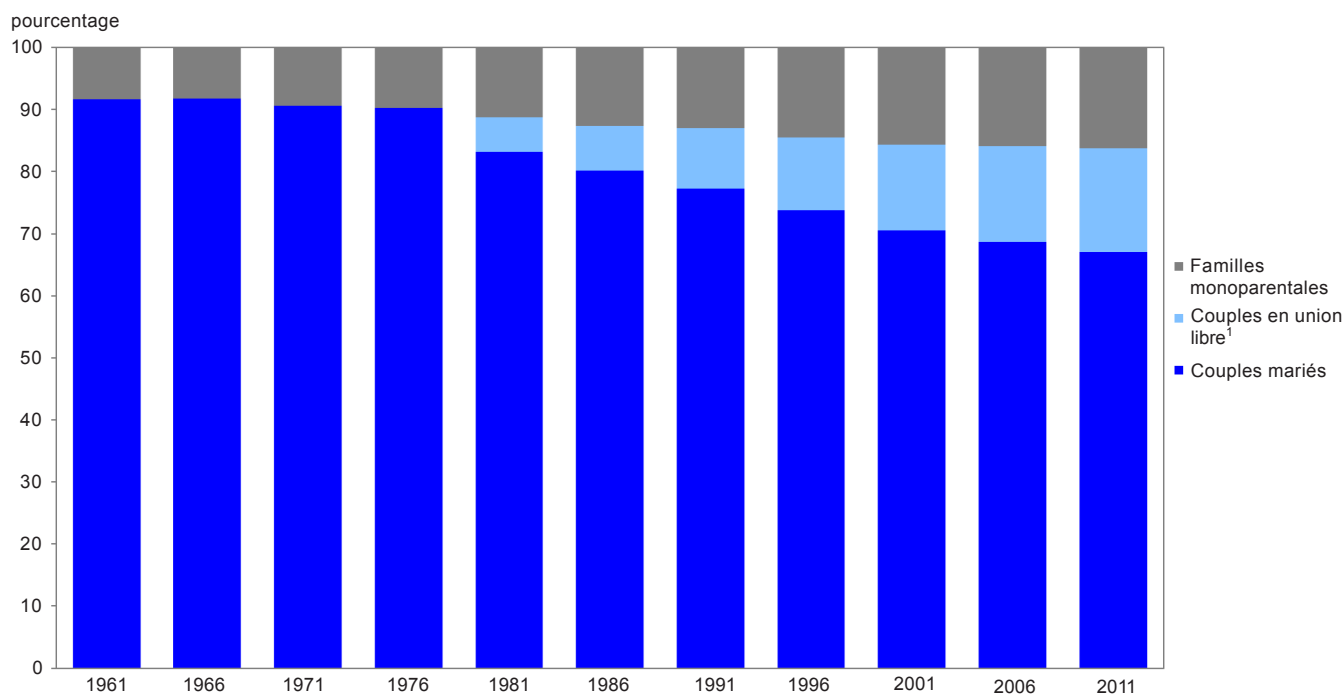


Sources : Statistique Canada. 2011. *La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031*, n° 11-010-X au catalogue, scénarios A, B, C, D, E et Enquête sur la population active, n° 71-544-X au catalogue, 1981 à 2013, tableau CANSIM 282-0002.

Diversification des structures familiales

- Au cours des 50 dernières années, les structures familiales se sont diversifiées, notamment à la suite de nombreux changements socio-économiques, par exemple la légalisation de la pilule anticonceptionnelle, l'introduction du divorce sans faute, ainsi que la participation accrue des femmes sur le marché du travail.
- Bien que leur proportion ait diminué au fil du temps, les couples mariés demeuraient, en 2011, la structure familiale prédominante au Canada, représentant les deux tiers des familles de recensement (67,0 %). Cinquante ans plus tôt, les familles composées d'un couple marié représentaient un peu plus de 9 familles de recensement sur 10 (91,6 %).
- La baisse de la proportion de couples mariés est en grande partie attribuable à la croissance du nombre de couples en union libre dont la proportion a triplé entre 1981 (première année où les couples en union libre ont été dénombrés dans les recensements de la population) et 2011, passant de 5,6 % à 16,7 %.
- La proportion que représentent les familles monoparentales a également augmenté au cours des dernières décennies, passant de 8,4 % en 1961 à 16,3 % en 2011. Cette croissance a été plus lente que celle des couples en union libre dont le nombre a dépassé celui des familles monoparentales pour la première fois en 2011.

Figure 39
Répartition des familles de recensement selon la structure de la famille, Canada, 1961 à 2011



1. Les données de couples en union libre ne sont pas disponibles avant le Recensement de la population de 1981.

Note : Les comparaisons historiques des familles de recensement, particulièrement les familles monoparentales, doivent être interprétés avec prudence due à des changements conceptuels en 2001.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1961 à 2011.

Les familles recomposées dénombrées pour la première fois au Recensement de 2011

- Selon le Recensement de la population de 2011, près de 9 couples avec enfants sur 10 étaient considérées comme des familles intactes, c'est-à-dire des familles formées de couples, mariés ou en union libre et dont tous les enfants étaient les enfants biologiques ou adoptés des deux parents.
- Environ un couple avec enfants sur huit (12,6 %) étaient considérées comme des familles recomposées, c'est-à-dire comptant un couple avec enfants dont la naissance ou l'adoption d'au moins un des enfants était survenue avant la relation en cours.
- En 2011, 7,4 % des couples avec enfants pouvaient être classés comme des familles recomposées simples, c'est-à-dire des familles au sein desquelles tous les enfants étaient les enfants biologiques ou adoptés d'un et un seul des conjoints mariés ou vivant en union libre. De plus, 5,2 % des couples avec enfants pouvaient être classés comme des familles recomposées complexes¹⁷, la majorité comprenant au moins un enfant des deux parents, et au moins un enfant d'un seul des deux parents.

17. Il y a trois types de familles recomposées complexes. Premièrement, il y a les familles comptant un couple où au moins un enfant est issu des deux parents et au moins un enfant est issu d'un parent seulement. Deuxièmement, les familles comptant un couple où il y a au moins un enfant de chaque parent et aucun enfant n'est issu des deux parents. Troisièmement, il y a les familles comptant un couple où au moins un enfant est issu des deux parents et au moins un enfant est issu de chaque parent.

Tableau 7
Répartition (nombre et pourcentage) des familles comptant un couple avec enfants selon le type de famille recomposée, Canada, 2011

Familles comptant un couple avec enfants ¹	Nombre	Pourcentage
Toutes les familles comptant un couple avec enfants	3 684 675	100,0
Familles intactes ²	3 220 340	87,4
Familles recomposées	464 335	12,6
Familles recomposées simples	271 930	7,4
Familles recomposées complexes	192 410	5,2
Familles comptant au moins un enfant des deux parents et au moins un enfant d'un parent seulement	149 365	4,1
Familles comptant au moins un enfant de chacun des parents seulement et aucun enfant des deux parents	35 765	1,0
Familles comptant au moins un enfant des deux parents et un enfant de chacun des parents seulement	7 275	0,2

1. Désigne les couples comptant au moins un enfant âgé de 24 ans et moins.

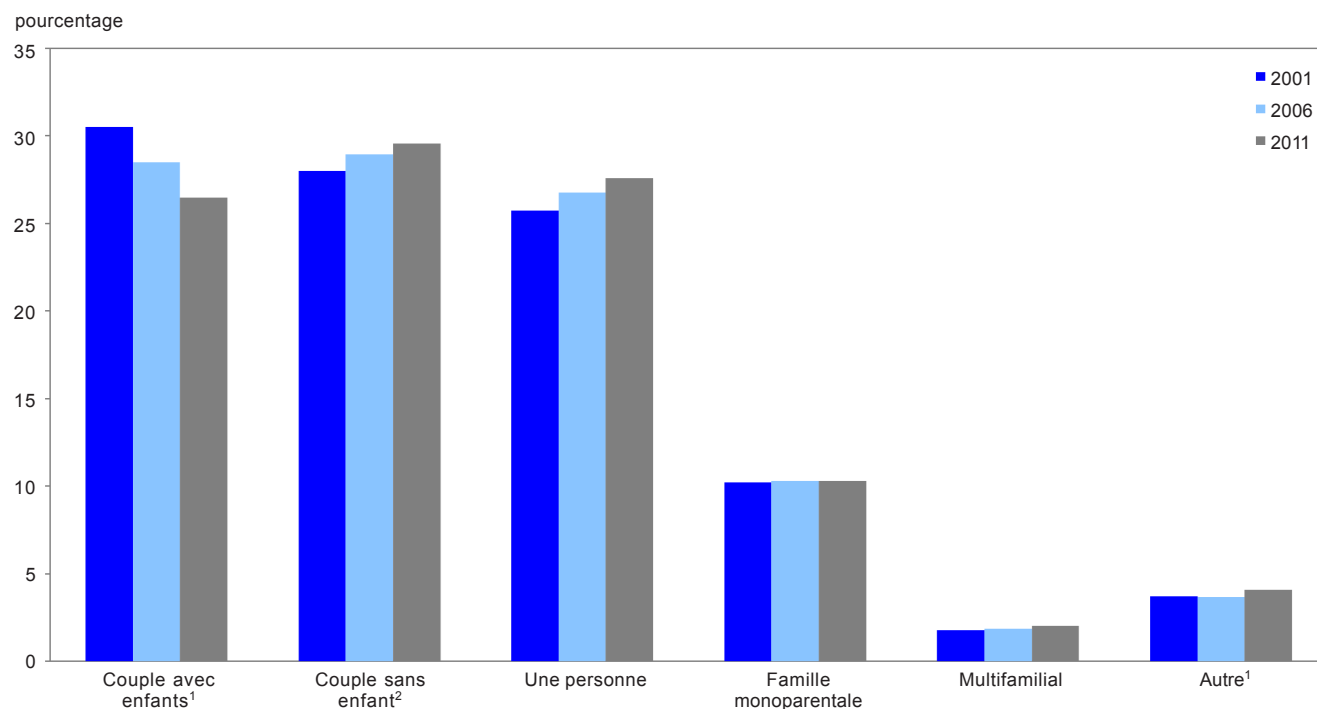
2. Les familles composées d'un couple avec au moins un enfant âgé de 24 ans et moins pour lesquelles on ne peut déterminer la présence d'autres enfants par alliance sont considérées comme des familles intactes.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Davantage de ménages composés d'une seule personne que de ménages comptant un couple avec enfants

- En 2011, pour la première fois, le nombre de ménages composés d'une seule personne – représentant 27,6 % de l'ensemble des ménages – a dépassé celui des ménages comptant un couple avec enfants (26,5 %).
- Au cours des dernières années, la proportion de ménages comptant un couple avec enfants âgés de 24 ans et moins a diminué. En 2001, ces ménages représentaient 30,5 % de tous les ménages canadiens, soit la part la plus importante. En comparaison, en 2006, il y avait plus de ménages comprenant un couple sans enfants (29,0 % de tous les ménages) que de ménages comprenant un couple avec enfants (28,5 %).
- Entre 2006 et 2011, l'écart s'est accru entre le nombre de ménages comptant un couple sans enfants et ceux comptant un couple avec enfants, représentant respectivement 29,5 % et 26,5 % des ménages en 2011.
- Durant cette même période, le nombre de ménages comptant un couple avec enfants a diminué de 0,5 %, le seul type de ménage à avoir connu une baisse. Cette baisse s'explique en partie par l'avancée en âge de la génération du baby-boom, dont plusieurs des enfants ont atteint l'âge adulte et ont donc quitté le domicile parental.

Figure 40
Répartition des ménages privés selon le genre de ménage, Canada, 2001 à 2011



1. Désigne les ménages unifamiliaux comptant des enfants âgés de 24 ans et moins.

2. Désigne les ménages unifamiliaux sans enfants âgés de 24 ans et moins.

3. Désigne les ménages où deux personnes ou plus vivent dans le même logement privé sans constituer une famille de recensement.

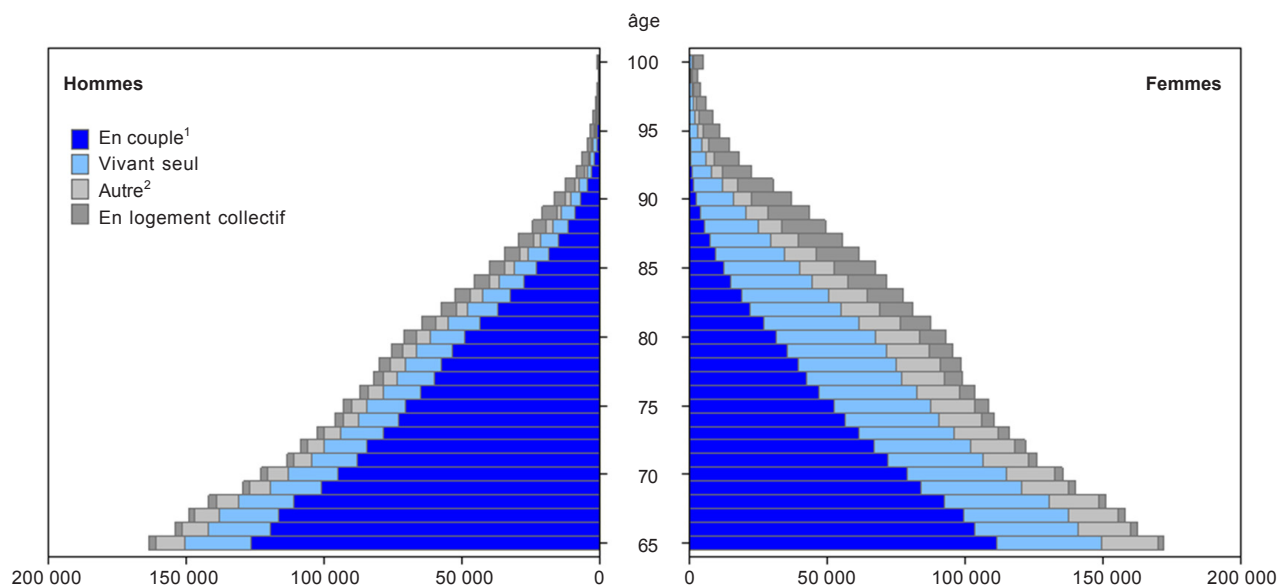
Note : Les ménages comptant un « couple » et les « familles monoparentales » désignent les ménages unifamiliaux.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 à 2011.

Les personnes âgées vivent le plus souvent en couple

- D'après les données du Recensement de la population de 2011, la majorité des personnes âgées de 65 ans et plus vivait en couple (56,4 %). Cette proportion était en légère hausse par rapport à 2001 (54,1 %). La proportion de personnes vivant en couple diminue avec l'âge, passant de 7 personnes sur 10 chez les 65 à 69 ans en 2011, jusqu'à 1 sur 5 seulement parmi les 85 ans et plus. La prévalence de la vie en couple était également plus élevée chez les hommes âgés (72,1 %) que chez les femmes âgées (43,8 %) en 2011, compte tenu que les femmes âgées étaient proportionnellement plus nombreuses à vivre seules, avec d'autres personnes, ou encore à vivre en logement collectif.
- Ces différences hommes-femmes sont en partie attribuables au fait que l'espérance de vie des hommes est moins élevée que celle des femmes, ainsi qu'à la tendance des femmes de former un couple avec un conjoint plus âgé qu'elles. De plus, les hommes ont tendance à se remettre en union plus souvent que les femmes après une rupture d'union ou le décès de leur conjointe.
- En 2011, près du quart de la population âgée de 65 ans et plus vivait seule (24,6 %), en baisse par rapport à 2001 (26,7 %). Entre 2001 et 2011, la proportion de femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules a diminué, tandis que la proportion d'hommes âgés vivant seuls est demeurée relativement stable. La baisse observée chez les femmes peut s'expliquer par le fait que les gains d'espérance de vie des hommes ont été plus importants que ceux des femmes au cours des dernières décennies. Les femmes âgées de 65 ans et plus étaient ainsi proportionnellement plus nombreuses qu'auparavant à demeurer en couple à des âges plus avancés.

Figure 41
Pyramides des âges de la population âgée de 65 ans et plus selon la situation des particuliers dans le ménage et le sexe, Canada, 2011



1. Désigne les conjoints mariés et les partenaires en union libre.

2. La catégorie « Autre » comprend les personnes âgées qui sont des parents seuls, vivant avec des personnes apparentées ou non apparentées, ou les enfants adultes vivant avec leur(s) parent(s).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Près de 5 % des couples vivent en union mixte

- Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 360 045 couples vivaient en union mixte, représentant 4,6 % de tous les couples au Canada. Une union mixte se veut d'un couple marié ou en union libre au sein duquel un conjoint appartient à un groupe de minorités visibles et l'autre pas ou encore un couple où les deux conjoints appartiennent à des groupes de minorités visibles différents.
- Les unions mixtes ont gagné en importance au cours des dernières années, représentant 2,6 % de l'ensemble des couples en 1991 et 3,1 % en 2001. Cette hausse peut être attribuable en partie à la hausse du nombre de personnes appartenant à un groupe de minorités visibles au Canada, ce qui multiplie les chances que les individus rencontrent leur future conjoint à l'extérieur de leur groupe.
- En 2011, la proportion de couples vivant au sein d'unions mixtes variait d'un groupe de minorités visibles à l'autre. Plus de trois couples sur quatre (78,7 %) comprenant un conjoint appartenant au groupe des Japonais vivaient en union mixte, soit la proportion la plus élevée parmi tous les groupes de minorités visibles. En comparaison, seulement un peu plus de 1 couple sur 10 (13,0 %) comprenant un conjoint appartenant au groupe des sud-asiatiques vivait en union mixte.

Tableau 8
Nombre et pourcentage d'unions mixtes par groupe de minorités visibles, Canada, 2011

Groupes de minorités visibles	Total	Unions mixtes	Unions non mixtes
	nombre	pourcentage	
Japonais	32 820	78,7	21,3
Latino-Américains	112 265	48,2	51,8
Noirs	167 950	40,2	59,8
Philippins	155 700	29,8	70,2
Arabes	94 315	25,4	74,6
Coréens	41 370	22,5	77,5
Asiatiques du Sud-Est	74 560	21,9	78,1
Asiatiques occidentaux	51 300	19,5	80,5
Chinois	351 640	19,4	80,6
Sud-Asiatiques	407 510	13,0	87,0
Minorités visibles multiples ¹	40 415	64,9	35,1
Minorité visible, n.i.a. ²	27 215	52,4	47,6

1. Cette catégorie comprend les répondants ayant déclaré plus d'un groupe de minorités visibles en cochant au moins deux cercles, p. ex., « Noir » et « Sud-Asiatique ».

2. L'abréviation n.i.a. signifie non incluses ailleurs. Cette catégorie comprend les répondants qui ont déclaré une réponse écrite comme Guyanais, Antillais, Kurde, Tibétain, Polynésien, insulaire des îles du Pacifique etc.

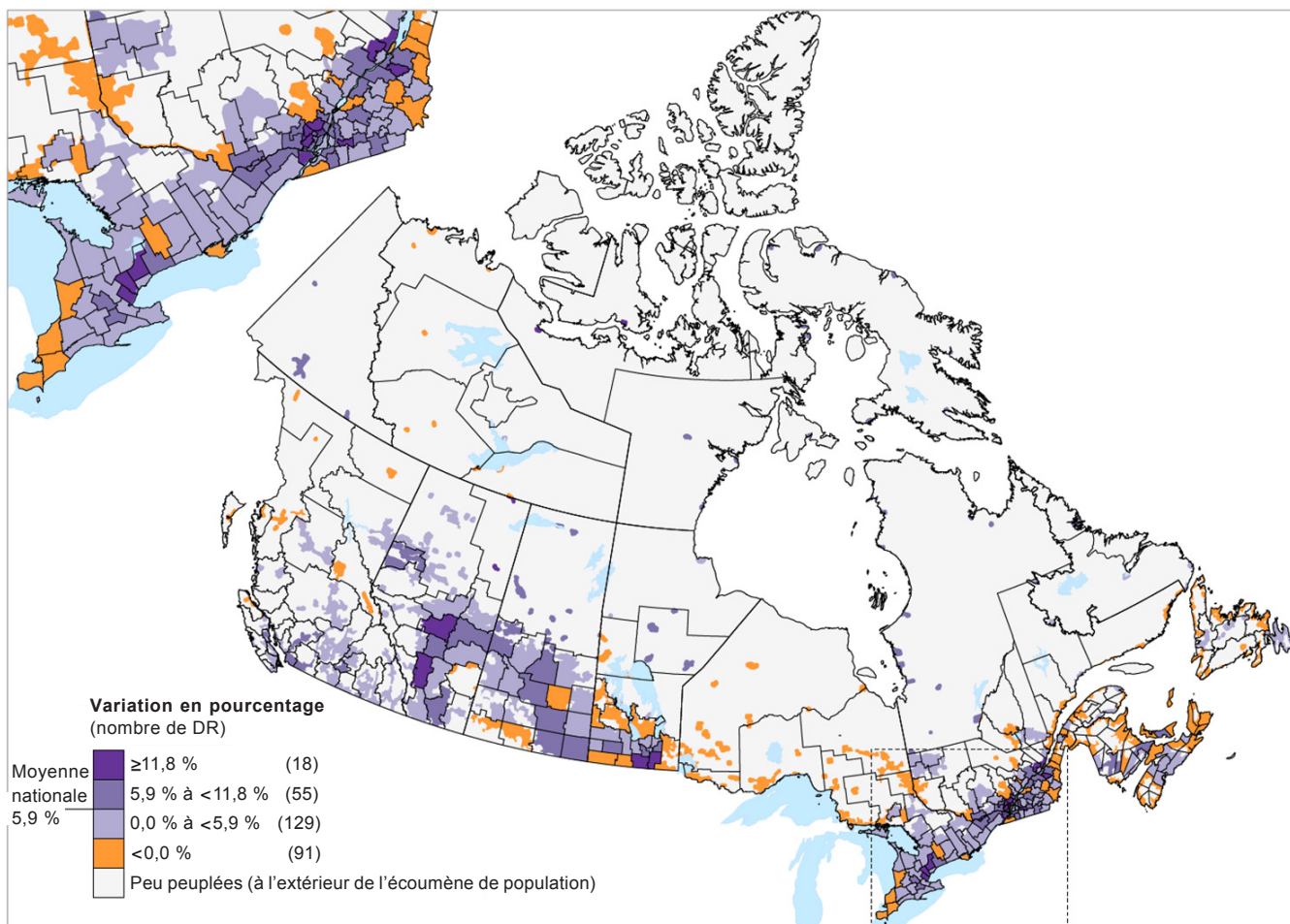
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Section quatre : Portrait régional

Croissance démographique dans les provinces et les territoires

- La croissance démographique varie toujours d'une province ou territoire canadien à un autre, voire à l'intérieur de ces provinces et territoires, et la période de 2006 à 2011 n'a pas fait exception. Globalement, la croissance démographique était supérieure dans les provinces de l'Ouest que dans les provinces de l'Atlantique.
- La croissance démographique était souvent élevée en Alberta, surtout dans les régions de Calgary, d'Edmonton et de Grande Prairie. Des accroissements migratoires interprovinciaux et internationaux élevés expliquaient en grande partie cette situation.
- En Ontario, certaines régions au nord de la province présentaient des croissances démographiques négatives, et la croissance était généralement positive dans le sud de la province, particulièrement dans les régions proches de Toronto.
- Dans les provinces de l'Atlantique, des croissances démographiques faibles ou négatives étaient souvent observées, à quelques exceptions près comme les régions métropolitaines de recensement de Halifax, Moncton, St. John's et Saint John. Ces croissances faibles ou négatives s'expliquent le plus souvent par un accroissement naturel faible ainsi que par des pertes au chapitre de la migration interne.

Figure 42
Variation de la population, 2006 à 2011, selon les divisions de recensement (DR) de 2011, Canada



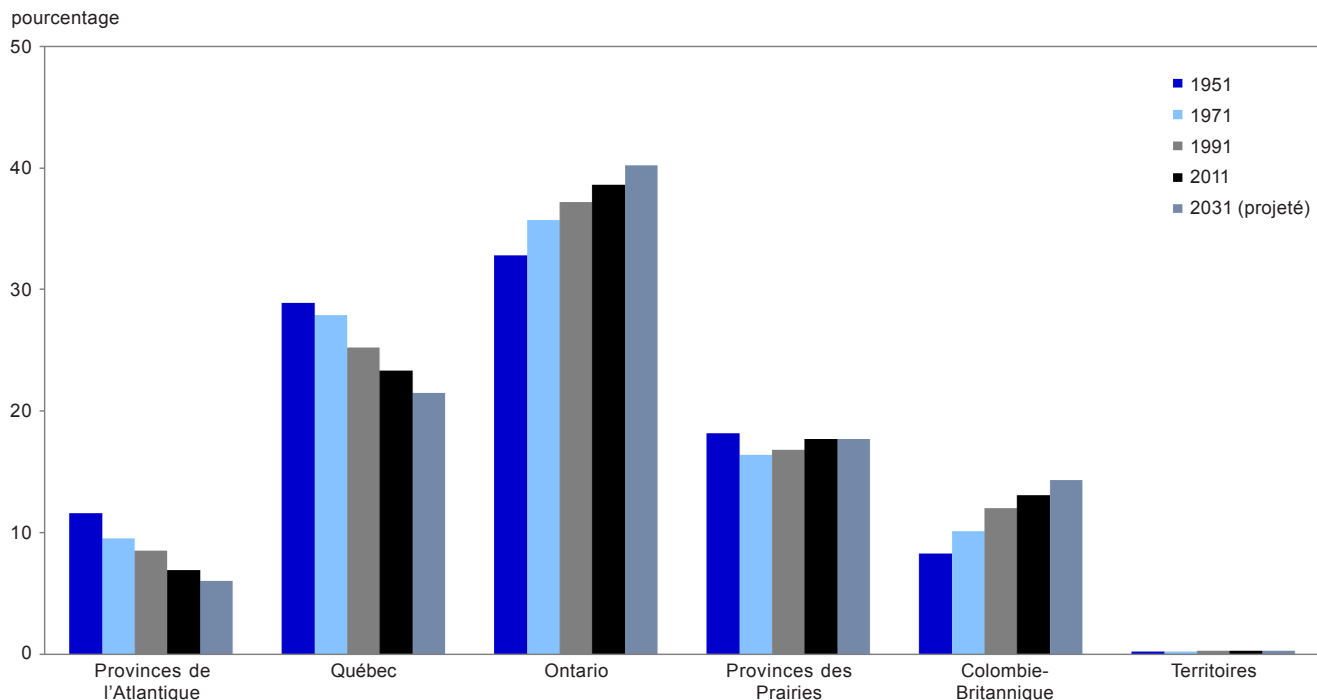
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2006 et 2011.

Le poids démographique des provinces de l'Ouest est plus élevé que celui des provinces de l'Est

- Jusqu'à tout récemment, le poids des provinces de l'Est (provinces de l'Atlantique et Québec) était supérieur à celui des provinces de l'Ouest (provinces des Prairies et Colombie-Britannique). En 1951, par exemple, les provinces de l'Est comptaient pour 40,5 % de la population canadienne, alors que celles de l'Ouest représentaient 26,5 % de la population. En 2011, le poids des provinces de l'Ouest a atteint 30,8 %, dépassant pour la première fois celui des provinces de l'Est qui se situait à 30,2 %. Au 1^{er} juillet 2013, l'écart s'était encore accru à 31,2 % et 29,9 % pour les provinces de l'Ouest et de l'Est, respectivement¹⁸.
- Selon les plus récentes projections démographiques, le poids de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des provinces des Prairies pourrait continuer de s'accroître au cours des prochaines années, alors que celui des provinces de l'Atlantique et du Québec pourrait diminuer davantage. L'écart séparant le Québec et l'Ontario pourrait aussi continuer de s'accroître; alors que le poids de l'Ontario n'était que de quelques points de pourcentage supérieur à celui du Québec en 1951 (32,8 % contre 28,9 %), il pourrait représenter près du double de celui du Québec en 2031 (40,2 % contre 21,5 %).
- Quelques facteurs peuvent expliquer ces tendances. D'abord, la migration interprovinciale est généralement plus favorable aux provinces de l'Ouest, en particulier à l'Alberta et à la Colombie-Britannique. Les provinces de l'Ouest, à l'exception de la Colombie-Britannique, présentent également d'une fécondité généralement plus élevée que les provinces de l'Est. Enfin, un nombre plus important d'immigrants ont tendance à s'installer en Ontario et en Colombie-Britannique.

18. Selon les estimations postcensitaires provisoires, qui sont sujettes à révision. Ces révisions à venir pourraient modifier les proportions présentées.

Figure 43
Poids démographique des régions du Canada, 1951 à 2031

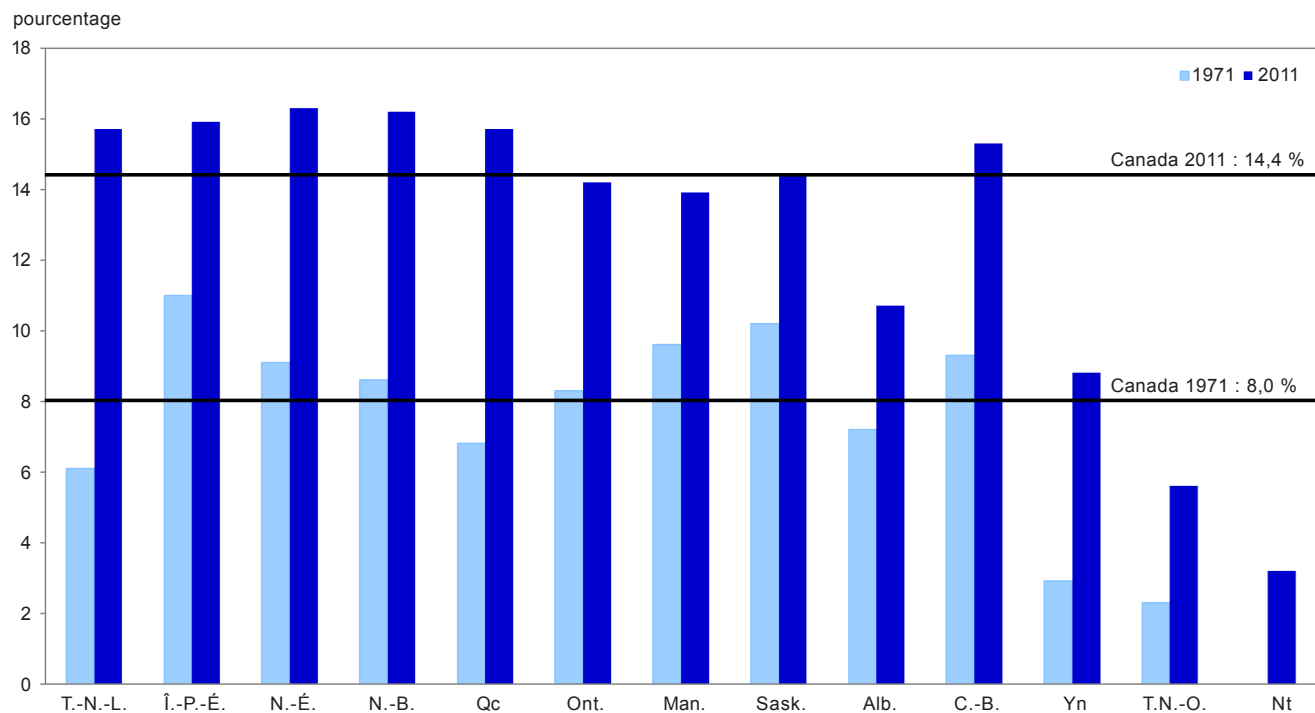


Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, scénario de croissance moyenne (M1), et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques, 1951 à 2011.

Le vieillissement de la population est plus rapide dans les provinces de l'Est

- Entre 1971 et 2011, à l'instar du Canada dans son ensemble, toutes les provinces et les territoires du Canada ont vu leur proportion de personnes âgées augmenter. En revanche, le vieillissement démographique ne survient pas au même rythme dans toutes les régions du pays. La proportion de personnes âgées a crû plus rapidement dans les provinces de l'Atlantique et au Québec que dans les autres provinces et territoires.
- En 1971, toutes les provinces de l'Ouest, à l'exception de l'Alberta, présentaient des proportions de personnes âgées supérieures à la moyenne nationale. Au cours des décennies suivantes, la tendance s'est renversée; en 2011, les proportions de personnes âgées les plus élevées se trouvaient dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique.
- En 2011 – et c'était toujours le cas en 2013 – l'Alberta et les territoires affichaient les plus faibles proportions de personnes âgées, ce qui peut s'expliquer par des niveaux de fécondité plus élevés, des espérances de vie plus faibles dans les territoires, ainsi que par l'effet des migrations interprovinciales en Alberta.
- Au 1^{er} juillet 2013, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus variait de 3,5 % au Nunavut à 17,7 % en Nouvelle-Écosse.

Figure 44
Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, provinces et territoires, 1971 et 2011

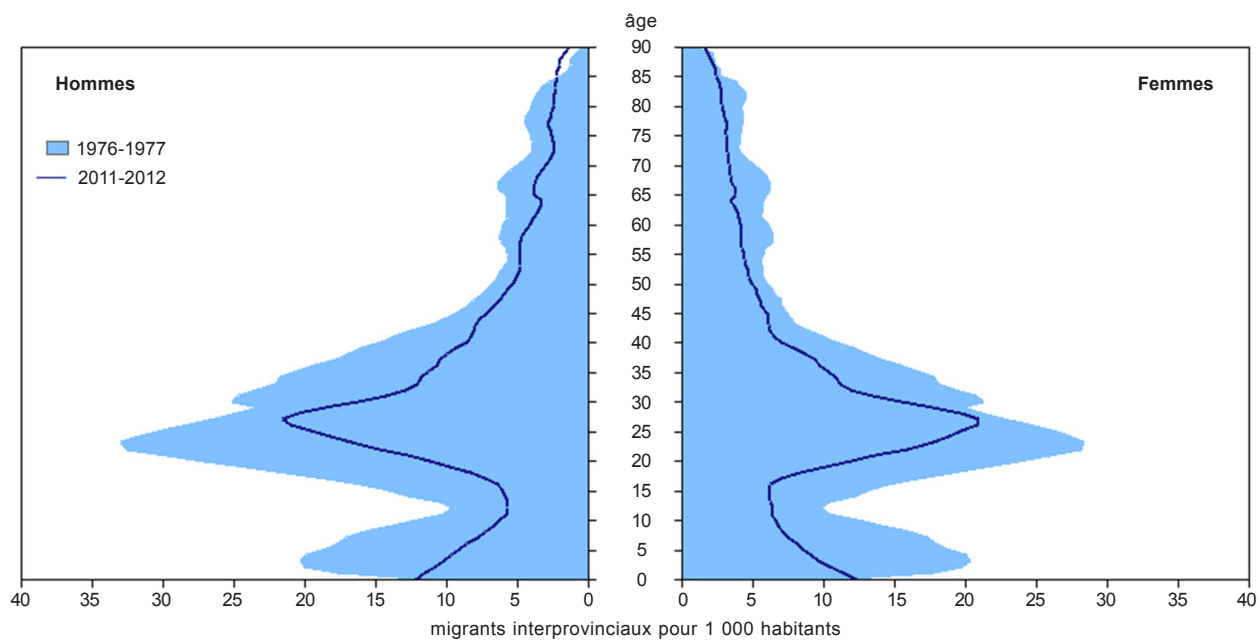


Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques, 1971 et 2011.

Les jeunes adultes demeurent les plus mobiles, mais leur mobilité a diminué

- À l'échelle des provinces et territoires, la croissance démographique résulte non seulement de l'accroissement naturel et de l'accroissement migratoire international, mais aussi de l'accroissement migratoire interprovincial. Cet accroissement est défini comme les changements survenant dans la taille d'une population au cours d'une période donnée et qui découlent de mouvements de population entre les provinces et territoires canadiens, mouvements pour lesquels un changement dans le lieu habituel de résidence des personnes est survenu.
- En 2011-2012, le nombre de migrants interprovinciaux s'est chiffré à 280 350 personnes au Canada. Ces personnes ont pu être attirées dans des provinces ou territoires connaissant d'importantes croissances économiques, ou ont pu vouloir quitter des régions aux prises avec certaines difficultés économiques.
- Les jeunes adultes, en particulier les hommes de 20 à 29 ans, sont les plus mobiles. En 2011-2012, les taux de migration interprovinciale étaient les plus élevés pour les hommes et les femmes âgés de 27 ans.
- À presque chaque âge cependant, le taux de migration interprovincial était inférieur en 2011-2012 à celui observé en 1976-1977. Cette baisse est en partie attribuable au vieillissement de la population, les personnes âgées étant moins susceptibles de migrer que les jeunes adultes. Considérant que les taux de migration interprovinciale ont diminué à presque tous les âges au cours de cette période, d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte.

Figure 45
Pyramides des âges des migrants interprovinciaux (pour 1 000 habitants), selon le sexe, Canada, 1976-1977 et 2011-2012



Note : Les personnes âgées de 90 ans et plus sont incluses à l'âge 90.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La fécondité est plus élevée dans les territoires et les provinces des Prairies

- En 2011, le Nunavut affichait l'indice synthétique de fécondité le plus élevé au pays avec 2,97 enfants par femme, suivi de la Saskatchewan avec 1,99 enfant par femme. Le Nunavut présente habituellement un indice synthétique de fécondité plus élevé notamment en raison de la présence d'une forte proportion de la population d'identité autochtone (Inuit), une population qui présente généralement une fécondité plus élevée que les non-autochtones.
- Les trois provinces des Prairies présentent également des niveaux de fécondité habituellement supérieurs à la moyenne nationale en raison notamment d'une proportion plus élevée de leur population déclarant une identité autochtone. L'indice synthétique de fécondité était de 1,99 enfant par femme en Saskatchewan, 1,86 au Manitoba et 1,81 en Alberta comparativement à 1,61 au Canada.
- C'est habituellement dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique que l'on observe les niveaux de fécondité les plus faibles. En 2011, la Colombie-Britannique présentait l'indice synthétique de fécondité le plus faible au Canada, à 1,42 enfant par femme.

Tableau 9
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme), Canada, provinces et territoires, 1931 à 2011

Région	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	2001	2011
	nombre d'enfants par femme								
Terre-Neuve-et-Labrador ¹	1,44	1,30	1,45
Île-du-Prince-Édouard	3,54	3,23	4,20	4,91	2,86	1,89	1,86	1,55	1,62
Nouvelle-Écosse	3,41	3,09	3,68	4,19	2,46	1,62	1,59	1,40	1,47
Nouveau-Brunswick	4,00	3,69	4,38	4,58	2,62	1,67	1,56	1,41	1,54
Québec	4,00	3,38	3,76	3,71	1,84	1,58	1,65	1,50	1,69
Ontario	2,65	2,40	3,21	3,76	2,15	1,58	1,69	1,53	1,52
Manitoba	2,82	2,50	3,29	3,96	2,49	1,83	1,98	1,82	1,86
Saskatchewan	3,49	2,81	3,59	4,25	2,67	2,11	2,05	1,90	1,99
Alberta	3,38	2,83	3,71	4,28	2,35	1,86	1,90	1,67	1,81
Colombie-Britannique	2,18	2,29	3,19	3,81	2,05	1,63	1,68	1,40	1,42
Yukon	5,39	3,08	2,06	2,17	1,57	1,73
Territoires du Nord-Ouest ²	7,17	4,59	2,88	2,87	1,84	1,97
Nunavut ²	3,08	2,97
Canada	3,20	2,83	3,49	3,86	2,13	1,65	1,72	1,54	1,61

1. Les données par âge de la mère ne sont pas disponibles pour Terre-Neuve-et-Labrador avant 1991.

2. Le Nunavut est inclus dans les Territoires du Nord-Ouest avant 2001.

Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été distribuées selon les distributions connues.

Sources : Statistique Canada, Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1931 à 2011, Enquête 3231 et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Chez les hommes comme chez les femmes, l'espérance de vie la plus élevée au Canada est observée en Colombie-Britannique

- Pour la période 2007-2009, l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes était la même ou supérieure à la moyenne canadienne (79,1 ans chez les hommes et 83,4 ans chez les femmes) dans trois provinces : la Colombie-Britannique (80,0 ans chez les hommes et 84,0 ans chez les femmes), l'Ontario (79,6 ans chez les hommes et 83,8 ans chez les femmes) et le Québec (79,3 ans chez les hommes et 83,5 ans chez les femmes).
- C'est au Nunavut que l'espérance de vie à la naissance était la moins élevée en 2009-2011, avec 69,0 ans chez les hommes et 74,5 ans chez les femmes.
- L'écart entre l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes était de ou dépassait cinq ans au Nunavut (5,6 ans), dans les Territoires du Nord-Ouest (5,1 ans) et à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan (5,0 ans chacune).

Tableau 10

Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 1980-1982 à 2009-2011

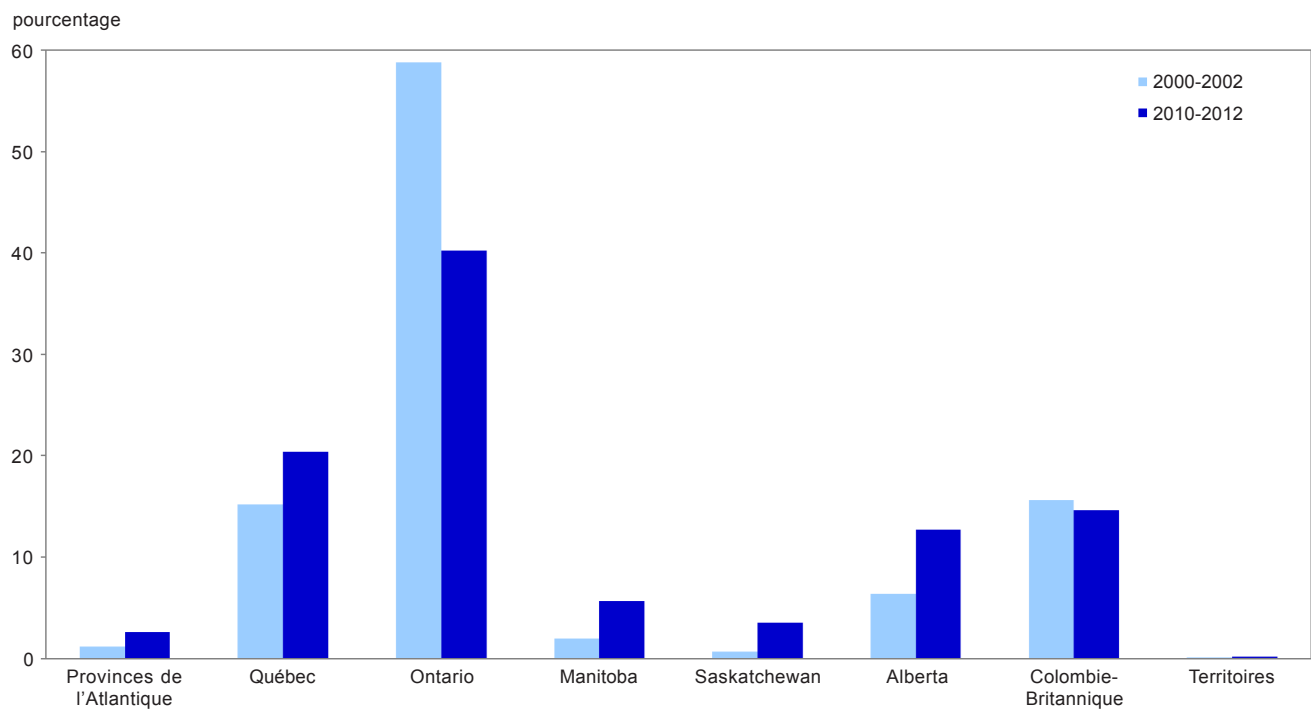
Région	Hommes				Femmes			
	1980-1982	1990-1992	2000-2002	2009-2011	1980-1982	1990-1992	2000-2002	2009-2011
Terre-Neuve-et-Labrador	71,9	73,7	75,3	77,2	78,8	79,5	80,6	82,1
Île-du-Prince-Édouard	72,9	73,1	75,4	78,0	80,5	80,7	81,4	83,0
Nouvelle-Écosse	71,0	73,7	76,2	77,9	78,5	80,3	81,1	82,5
Nouveau-Brunswick	71,2	74,2	76,2	78,3	79,2	80,8	81,8	82,9
Québec	71,2	73,7	76,3	79,3	78,8	80,8	81,9	83,5
Ontario	72,4	74,9	77,3	79,6	79,1	80,8	81,9	83,8
Manitoba	72,2	74,6	75,6	77,5	78,8	80,6	81,1	82,0
Saskatchewan	72,5	75,2	76,2	77,2	79,9	81,5	81,5	82,1
Alberta	72,1	75,0	77,2	78,8	79,2	81,1	82,0	83,3
Colombie-Britannique	72,8	75,3	78,0	80,0	79,7	81,4	82,6	84,0
Yukon	66,6	73,6	73,6	75,6	73,5	75,7	78,7	80,3
Territoires du Nord-Ouest	67,2	66,3	73,3	75,2	75,1	72,8	78,7	80,3
Nunavut	...	67,8	66,8	69,0	...	73,9	71,2	74,5
Canada	72,0	74,5	76,9	79,1	79,1	80,8	81,9	83,4

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La part des immigrants qui s'établissent en Ontario diminue

- De tous les immigrants s'étant établis au Canada au cours de la période 2010-2012, environ les trois quarts (75,2 %) choisissaient de vivre au Québec, en Ontario ou en Colombie-Britannique. Cette proportion était plus faible qu'en 2000-2002, alors qu'environ 9 immigrants sur 10 s'étaient établis dans ces trois provinces.
- En 2010-2012, un peu plus de deux immigrants sur cinq s'établissaient en Ontario, soit la proportion la plus élevée de toutes les provinces et territoires canadiennes. Cette proportion était toutefois en baisse par rapport à 2000-2002 (58,8 %).
- En 2010-2012, le Québec, les provinces des Prairies et, dans une moindre mesure, les provinces de l'Atlantique ont attiré une proportion plus importante d'immigrants qu'en 2000-2002. Cette situation est possiblement liée à de nouveaux programmes d'immigration élaborés par Citoyenneté et Immigration Canada tel que le Programme des candidats des provinces.

Figure 46
Distribution des immigrants reçus selon la région de destination, Canada, 2000-2002 et 2010-2012



Note : Données disponibles en date d'octobre 2013.

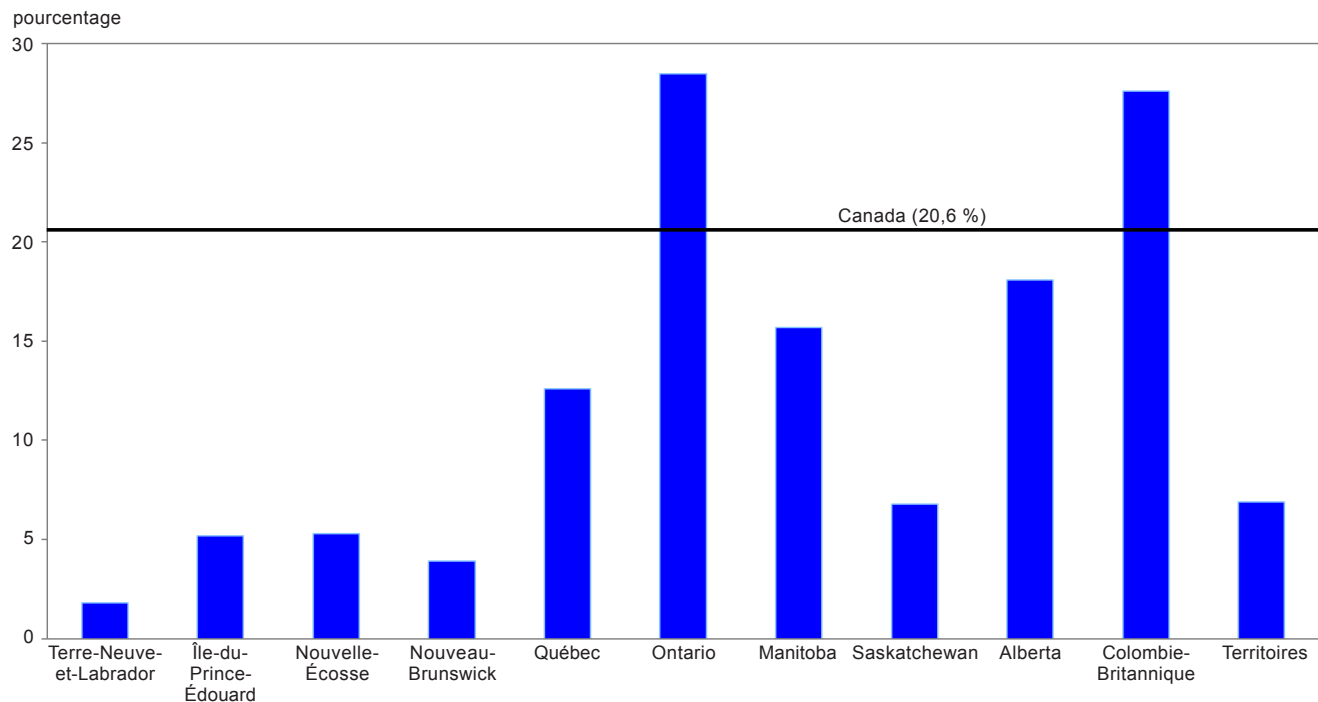
Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

En Ontario et en Colombie-Britannique, plus d'une personne sur quatre étaient nées à l'étranger

- En 2011, près de 3 personnes sur 10 vivant en Ontario (28,5 %) et en Colombie-Britannique (27,6 %) étaient nées à l'étranger. Ces deux provinces affichaient ainsi les parts relatives de personnes nées à l'étranger les plus élevées des provinces et territoires canadiens.
- Les provinces de l'Atlantique présentaient les proportions de personnes nées à l'étranger les plus faibles, la Nouvelle-Écosse présentant celle la plus élevée de toutes les provinces de l'Atlantique, à 5,3 %.
- Selon le scénario de référence des projections de la diversité de la population canadienne, la proportion de la population née à l'étranger pourrait augmenter partout au Canada d'ici 2031, quoiqu'à des rythmes différents. Cette hausse pourrait être plus marquée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Par ailleurs, l'Ontario et la Colombie-Britannique pourraient continuer de présenter une proportion plus élevée qu'ailleurs, alors que plus de 30 % de leurs populations pourraient être nées à l'étranger en 2031.

Figure 47

Proportion de la population née à l'étranger selon la province ou le territoire, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La proportion de la population autochtone était plus importante dans les provinces des Prairies et les territoires

- En 2011, c'est dans les provinces des Prairies et dans les territoires qu'on retrouvait les proportions de personnes d'identité autochtone les plus élevées. Parmi les provinces, c'est le Manitoba et la Saskatchewan qui affichaient les proportions les plus élevées, avec 16,7 % et 15,6 %, respectivement. Dans les territoires, plus particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les Autochtones constituaient plus de la moitié de la population. Par comparaison, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec présentaient les plus faibles proportions de personnes d'identité autochtone, à un peu moins de 2 %.
- Selon les scénarios de projections de la population d'identité autochtone, la répartition géographique des personnes d'identité autochtone à travers le Canada changerait peu d'ici 2031. Par contre, la part de la population d'identité autochtone pourrait augmenter un peu partout au pays, mais à des rythmes variables dépendant du scénario de projection retenu.

Tableau 11
Effectifs et proportion de personnes d'identité autochtone
selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011

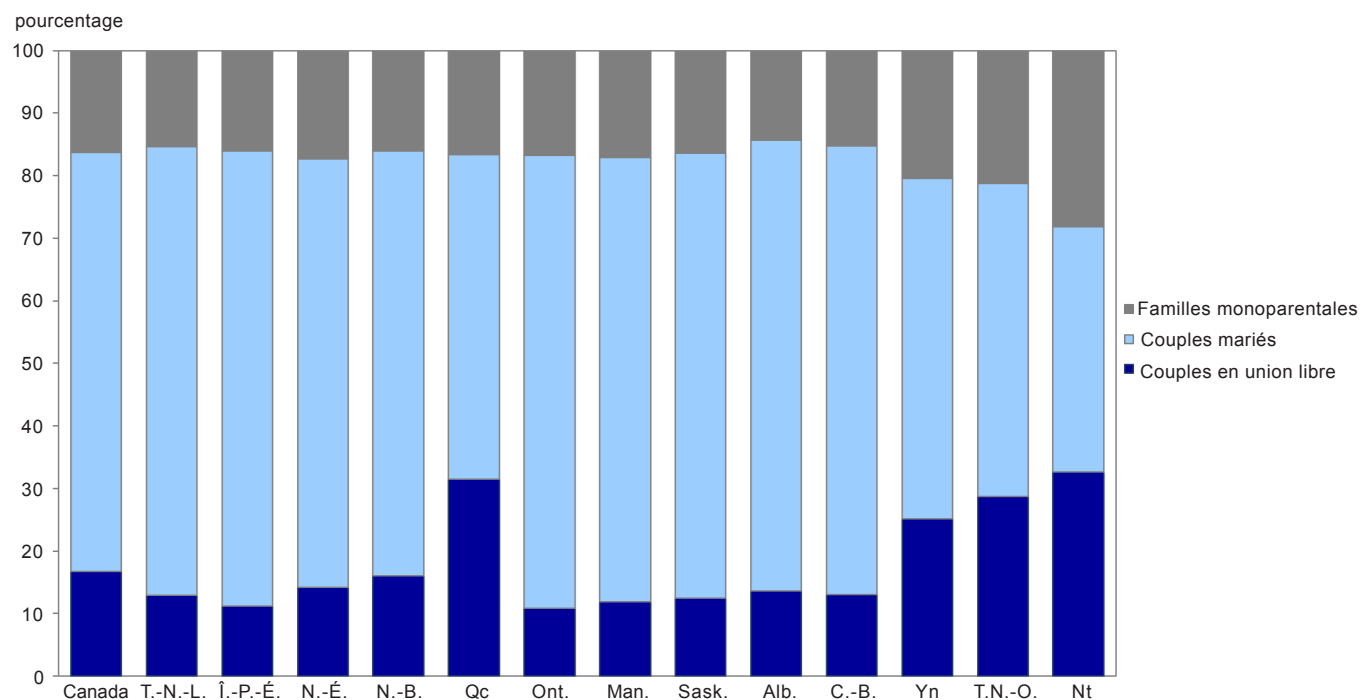
Région	Nombre (en milliers)	Pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	36	7,1
Île-du-Prince-Édouard	2	1,6
Nouvelle-Écosse	34	3,7
Nouveau-Brunswick	23	3,1
Québec	142	1,8
Ontario	301	2,4
Manitoba	196	16,7
Saskatchewan	158	15,6
Alberta	221	6,2
Colombie-Britannique	232	5,4
Yukon	8	23,1
Territoires du Nord-Ouest	21	51,9
Nunavut	27	86,3
Canada	1 401	4,3

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

L'union libre plus populaire au Québec et dans les territoires

- Selon le Recensement de la population de 2011, on retrouvait les proportions les plus élevées de familles de recensement formées de couples vivant en union libre dans les trois territoires et au Québec. On y retrouvait également les plus faibles proportions de couples mariés. Dans les territoires, environ le tiers (32,7 %) des familles de recensement au Nunavut étaient formées de couples vivant en union libre; dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, c'était plus du quart (28,7 % et 25,1 % respectivement). Au Québec, 31,5 % des familles de recensement étaient composées de couples en union libre, soit plus que le double de la moyenne observée dans les autres provinces (12,1 %).
- Les territoires présentaient les plus fortes proportions de familles monoparentales au Canada, avec une proportion de 28,2 % au Nunavut, de 21,3 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 20,5 % au Yukon.
- C'est à l'Île-du-Prince-Édouard (72,7 %), en Ontario (72,3 %) et en Alberta (72,0 %) qu'on observait les plus fortes proportions de familles de recensement composées de couples mariés.

Figure 48
Répartition des familles de recensement selon la structure des familles, Canada, provinces et territoires, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Taux global d'activité à la baisse dans toutes les provinces

- En 2013, l'Alberta affichait le taux global d'activité le plus élevé de toutes les provinces, à 73,1 %, suivi de la Saskatchewan à 70,0 %. À l'opposé, Terre-Neuve-et-Labrador présentait le taux le plus faible, à 61,2 %.
- Selon tous les scénarios de projection de la population active, le taux global d'activité pourrait diminuer dans toutes les provinces d'ici 2031. Par contre, cette baisse pourrait être plus prononcée dans les provinces de l'Est et au Québec qu'en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. De plus, l'écart entre l'est et l'ouest du pays pourrait s'accroître, tout dépendant des niveaux futurs de la migration interprovinciale en particulier.

Tableau 12
Taux global d'activité selon la province, Canada, 2013 et 2031

Région	2013	2031				
		Croissance faible	Taux d'activité constants (2008)	Tendances court terme (1999 à 2008)	Croissance forte	Tendances long terme (1990 à 2008)
		pourcentage				
Terre-Neuve-et-Labrador	61,2	49,4	48,1	49,0	48,7	46,6
Île-du-Prince-Édouard	69,3	62,1	57,7	61,8	61,4	58,5
Nouvelle-Écosse	63,8	57,1	54,1	56,8	56,6	54,1
Nouveau-Brunswick	63,2	57,8	54,4	57,5	57,1	54,7
Québec	65,2	58,7	56,5	58,7	58,7	56,2
Ontario	66,4	63,7	62,3	63,7	63,7	60,8
Manitoba	68,7	65,4	62,9	65,3	65,4	62,2
Saskatchewan	70,0	65,5	62,5	65,2	64,9	61,8
Alberta	73,1	69,0	69,2	68,8	68,7	65,7
Colombie-Britannique	64,1	61,8	60,3	61,7	61,7	59,0
Canada	66,5	62,6	61,1	62,6	62,5	59,7

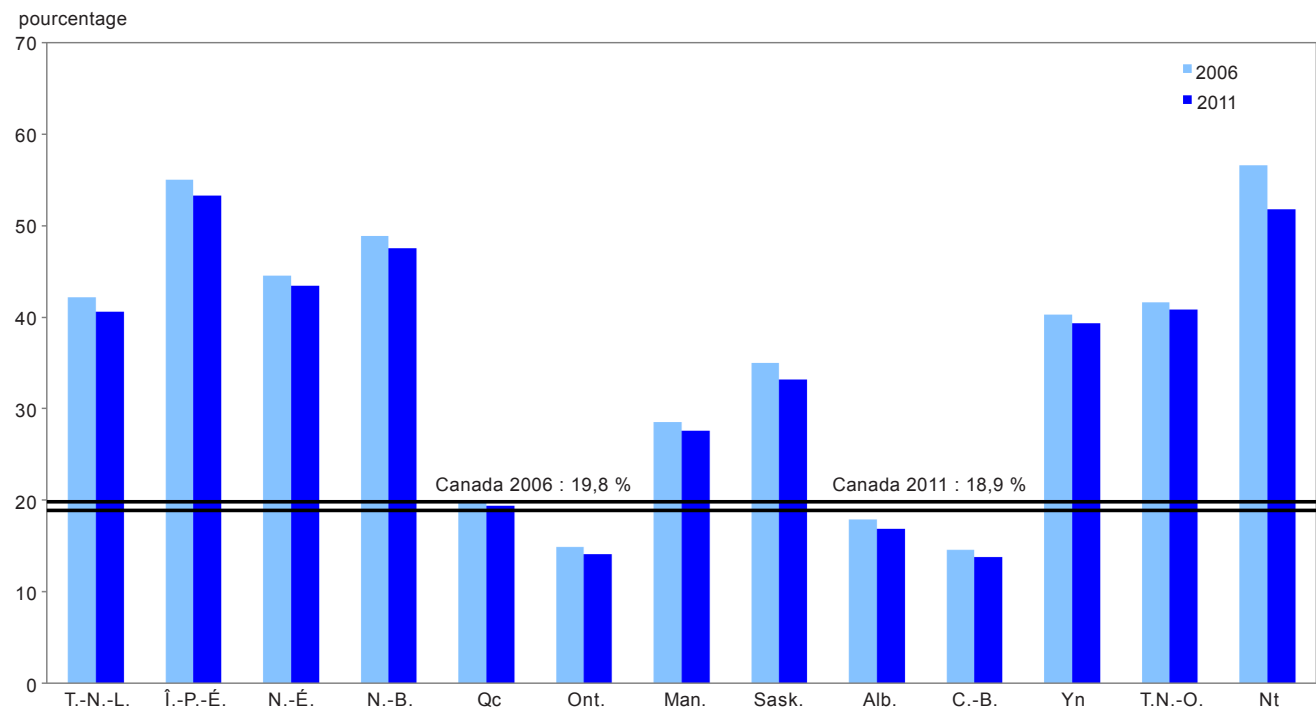
Note : Les trois territoires sont exclus de l'analyse.

Sources : Statistique Canada. 2011. *La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031*, n° 11-010-X au catalogue, scénarios A, B, C, D, E et Enquête sur la population active, n° 71-544-X au catalogue, 2013, tableau CANSIM 282-0002.

La part que représente la population rurale est plus élevée dans les territoires et les provinces de l'Atlantique

- Au cours des 50 dernières années, soit entre 1961 et 2011, la part de la population canadienne vivant en régions rurales a considérablement diminué, passant de 30 % à 19 %.
- Même au cours de la période de 2006 à 2011, la part que représente la population rurale a diminué, passant de 19,8 % à 18,9 % au Canada. En 2011, cette proportion avait diminué dans toutes les provinces et territoires, et se situait à un niveau d'environ deux personnes sur cinq ou plus dans les territoires et les provinces de l'Atlantique et moins de une personne sur cinq au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Figure 49
Proportion de la population vivant en régions rurales, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2011



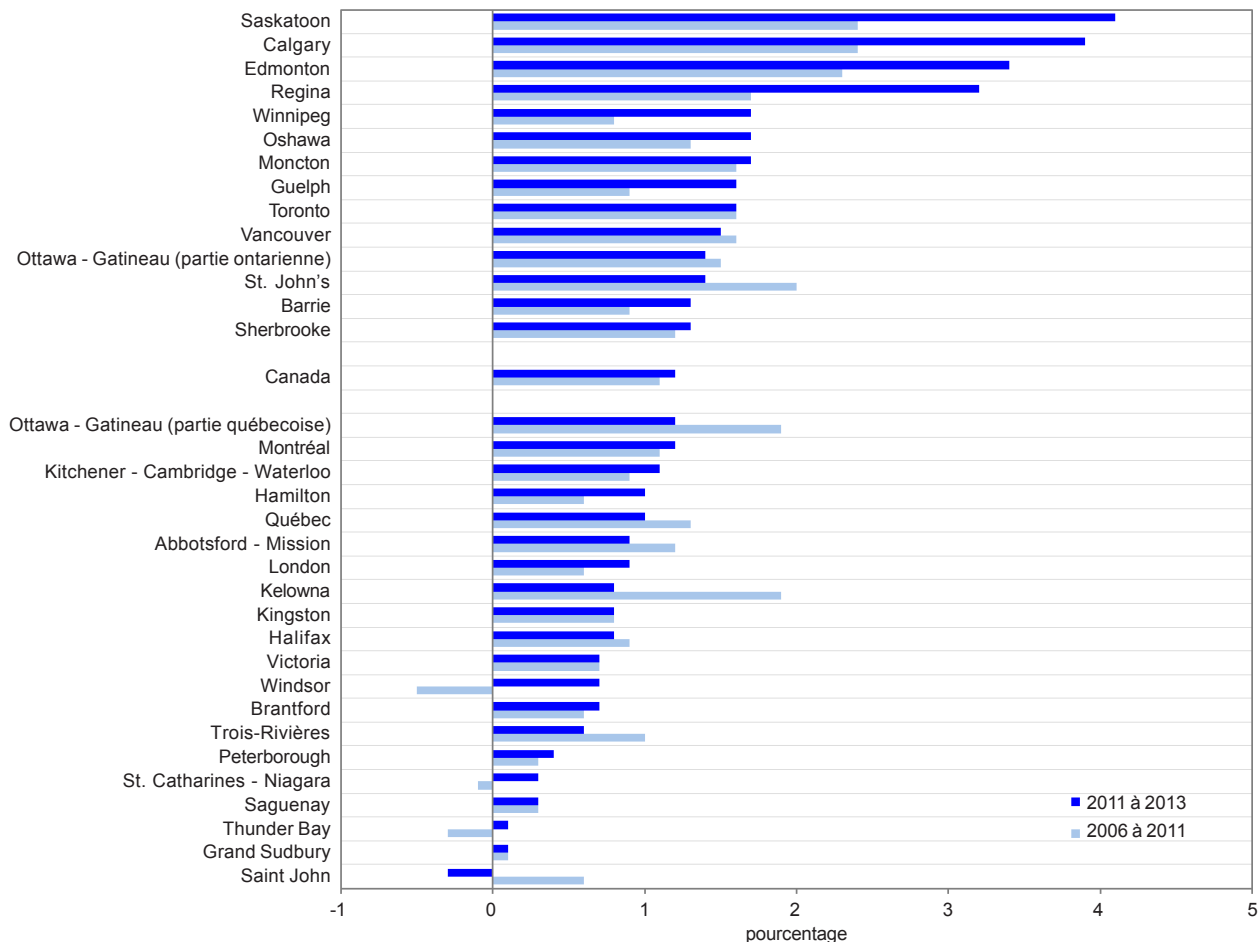
Note : Les régions rurales comptent moins de 1 000 habitants et ont une densité de population inférieure à 400 habitants par kilomètre carré.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2006 et 2011.

Parmi les régions métropolitaines de recensement, Saskatoon est celle qui présente actuellement la plus forte croissance démographique

- Entre le 1^{er} juillet 2011 et la même date en 2013, la croissance démographique annuelle moyenne de Saskatoon (+4,1 %) était la plus élevée des régions métropolitaines de recensement (RMR), dépassant celle observée à Calgary (+3,9 %) et Edmonton (+3,4 %). Régina présentait la quatrième plus importante croissance démographique (+3,2 %) parmi toutes les RMR.
- Parmi les autres RMR présentant une croissance supérieure à la moyenne nationale, deux étaient situées dans les provinces de l'Atlantique (Moncton et St. John's), une était située au Québec (Sherbrooke), quatre en Ontario (Oshawa, Guelph, Toronto et Barrie) ainsi que la portion ontarienne de la RMR d'Ottawa-Gatineau, une au Manitoba (Winnipeg) et une en Colombie-Britannique (Vancouver).
- Seulement une RMR présentait une décroissance de sa population entre 2011 et 2013, soit Saint John à -0,3 %, une tendance opposée à celle observée au cours de la période 2006-2011. On a observé un renversement de tendance pour d'autres RMR qui sont passées d'une croissance négative entre 2006 et 2011 à une croissance positive entre 2011 et 2013, soit Windsor, Thunder Bay et St. Catharines-Niagara.

Figure 50
Variation annuelle moyenne de la population des régions métropolitaines de recensement, Canada, 2006 à 2011 et 2011 à 2013



Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Croissance démographique plus importante dans les régions métropolitaines de recensement et proportion de personnes âgées plus faible

- Selon le Recensement de la population de 2011, près de 7 Canadiens sur 10 vivaient dans l'une des 33 régions métropolitaines de recensement (RMR), en hausse par rapport à 2006 (69,1 % comparativement à 68,1 %). Entre 2006 et 2011, la croissance démographique a été plus rapide au sein des RMR (+7,4 %) qu'au sein des agglomérations de recensement (AR) (+4,2 %) et des régions situées à l'extérieur des RMR et des AR (+1,7 %). Parmi ces dernières, les régions situées près des RMR ou des AR ont connu une croissance démographique positive (+4,3 %), alors que celles éloignées des RMR et des AR ont vu leurs populations augmenter légèrement (+0,7 %).
- En 2011, les RMR considérées ensemble présentaient une proportion plus faible de personnes âgées (13,7 % que les AR (17,0 %) et que les régions situées à l'extérieur des RMR et des AR (17,2 %). La proportion de personnes âgées était toutefois plus élevée dans les régions éloignées des RMR et des AR (17,9 %) que dans celles situées à proximité (15,6 %). Entre 2006 et 2011, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté dans toutes ces régions. Par contre, elle a augmenté plus rapidement dans les régions situées à l'extérieur des RMR (+1,7 %) et dans les AR (+1,5 %) que dans les RMR (+0,9 %).

Tableau 13

Effectifs et proportions de la population, croissance démographique et proportion de la population de 65 ans et plus, régions métropolitaines et non métropolitaines, Canada, 2006 et 2011

Classification des secteurs statistiques	2006		2011		Croissance		65 ans et plus	
	nombre	%	nombre	%	2001	2006	2011	Différence entre 2006 et 2011
					à 2006	à 2011		
					%		point de pourcentage	
Canada	31 612 897	100,0	33 476 688	100,0	5,4	5,9	14,8	1,1
Régions métropolitaines de recensement (RMR)	21 534 063	68,1	23 123 441	69,1	6,9	7,4	13,7	0,9
Agglomérations de recensement (AR)	4 136 342	13,1	4 311 524	12,9	4,0	4,2	17,0	1,5
À l'extérieur des RMR et des AR	5 942 492	18,8	6 041 723	18,0	1,0	1,7	17,2	1,7
Situées près des RMR ou des AR ¹	1 521 507	4,8	1 586 681	4,7	4,7	4,3	15,6	1,7
Éloignées des RMR et des AR ²	4 361 273	13,8	4 393 039	13,1	-0,1	0,7	17,9	1,8
Territoires ³	59 712	0,2	62 003	0,2	8,9	3,8	5,9	0,8

1. Comprend les subdivisions de recensement (SDR) à l'extérieur des RMR et des AR qui sont classées comme zone d'influence métropolitaine forte (ZIM forte).

2. Comprend les subdivisions de recensement (SDR) à l'extérieur des RMR et des AR qui sont classées soit comme zone d'influence métropolitaine modérée, zone d'influence métropolitaine faible ou aucune zone d'influence métropolitaine (ZIM modérée, ZIM faible ou aucune).

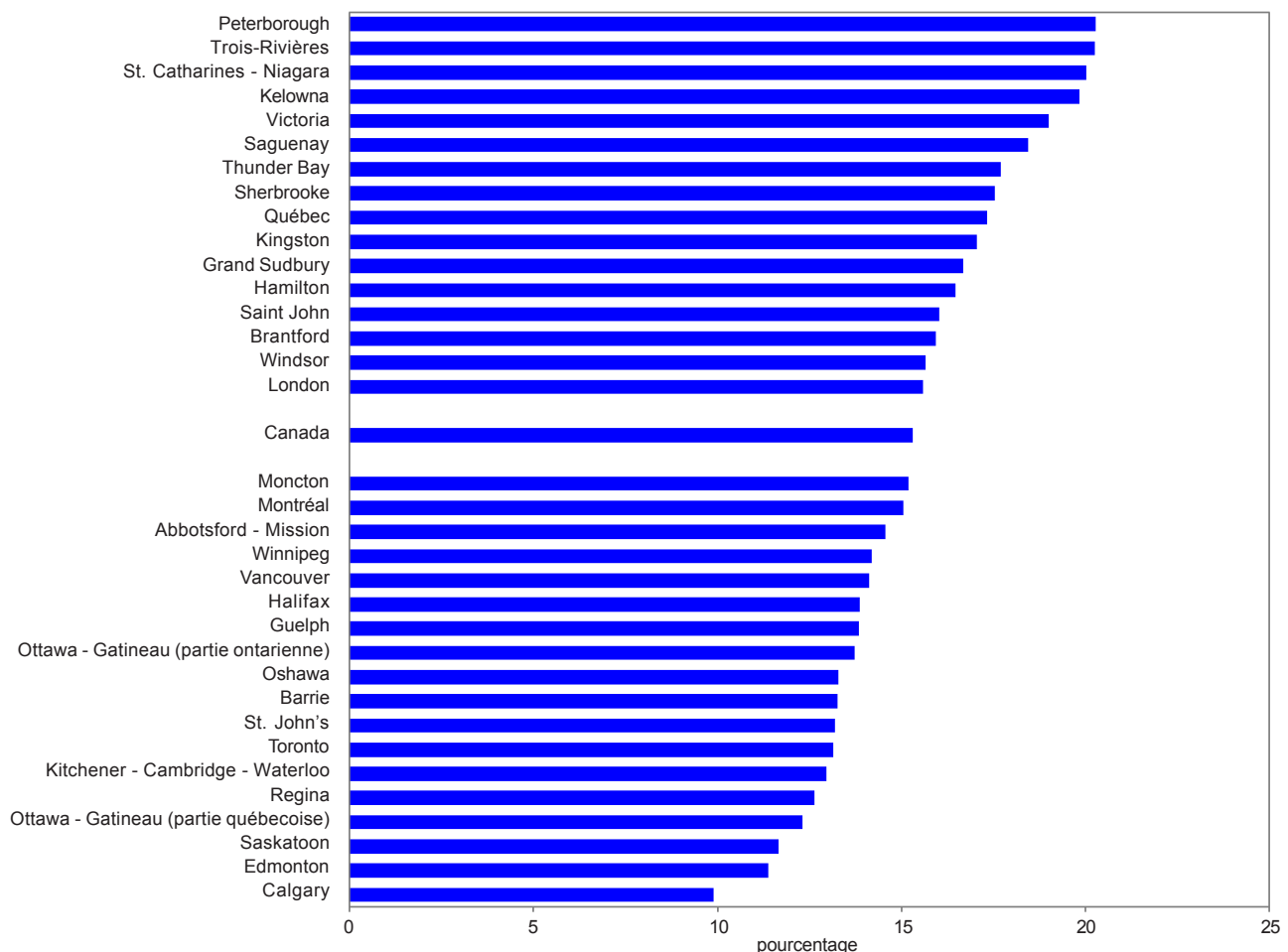
3. Exclut les AR de Yellowknife et Whitehorse.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et 2011.

La proportion de personnes âgées dépassait une personne sur cinq dans trois régions métropolitaines de recensement

- Au 1^{er} juillet 2013, les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Peterborough et de Trois-Rivières présentaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, à 20,3 % chacune. Elles étaient suivies par St. Catharines-Niagara avec 20,0 %.
- La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était sous la moyenne nationale (15,3 %) en 2013 dans toutes les RMR de l'Ouest du pays, à l'exception de Kelowna (19,8 %) et de Victoria (19,0 %) en Colombie-Britannique.
- En 2013, les RMR présentant les plus faibles proportions de personnes âgées de 65 ans et plus étaient Calgary (9,9 %), Edmonton (11,4 %) ainsi que Saskatoon (11,6 %).

Figure 51
Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2013



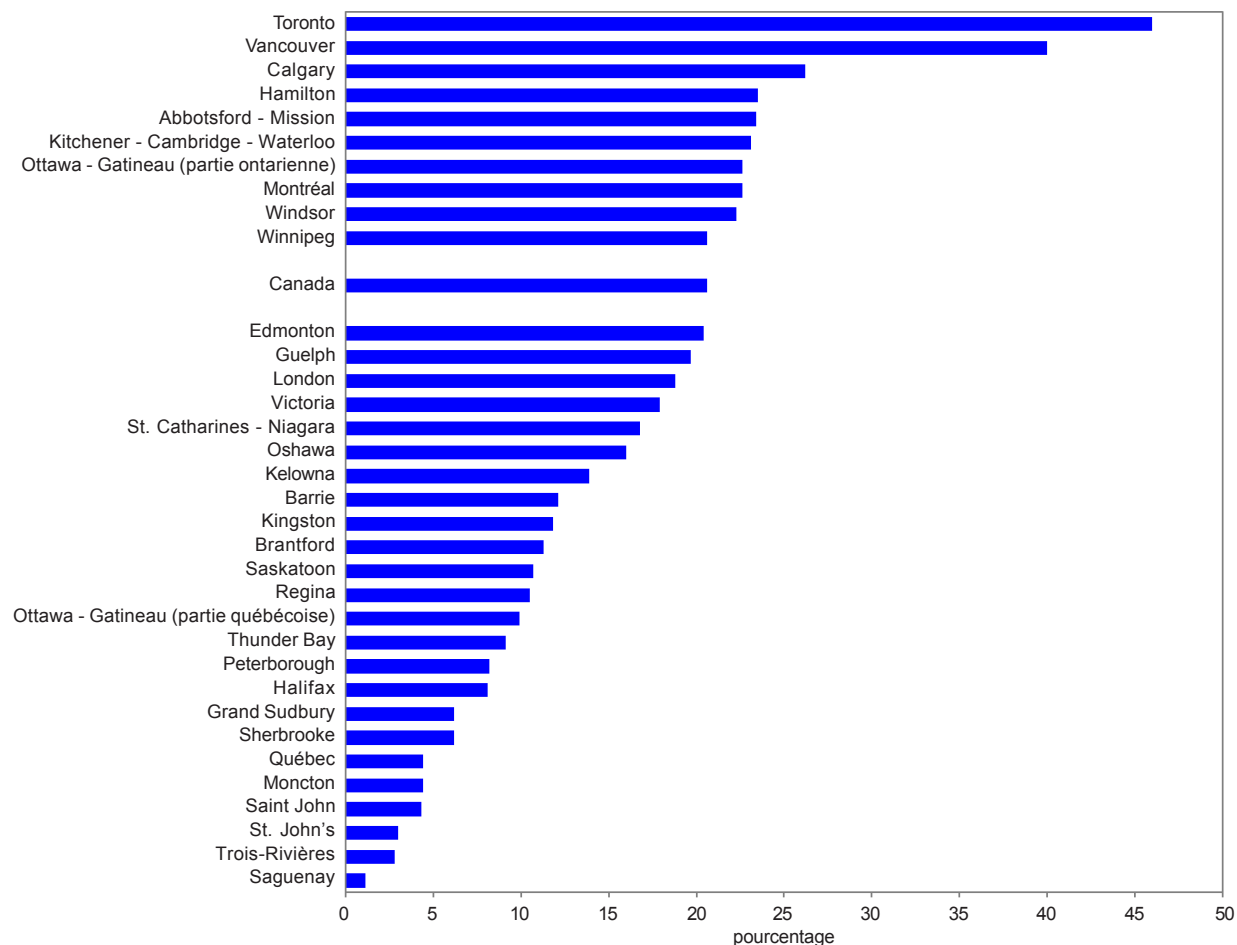
Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

En 2031, une personne sur deux vivant à Toronto serait née à l'étranger

- En 2011, 46,0 % de la population vivant à Toronto était né à l'étranger, soit la proportion la plus élevée de toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR). Suivaient dans l'ordre les RMR de Vancouver (40,0 %), Calgary (26,2 %), Hamilton (23,5 %), Abbotsford-Mission (23,4 %), Kitchener-Cambridge-Waterloo (23,1 %), Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) et Montréal (22,6 % chacun) et Windsor (22,3 %).
- En 2031, selon le scénario de référence des projections de la diversité de la population canadienne, approximativement la moitié de la population de la RMR de Toronto pourrait être née à l'étranger. En tenant compte de la deuxième génération, c'est-à-dire des enfants d'immigrants, cette proportion s'élèverait à près de quatre personnes sur cinq.
- À l'opposé, les personnes nées à l'étranger continueraient de composer moins de 5 % des régions métropolitaines de St. John's, Trois-Rivières et Saguenay en 2031.

Figure 52

Proportion de la population née à l'étranger selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2011



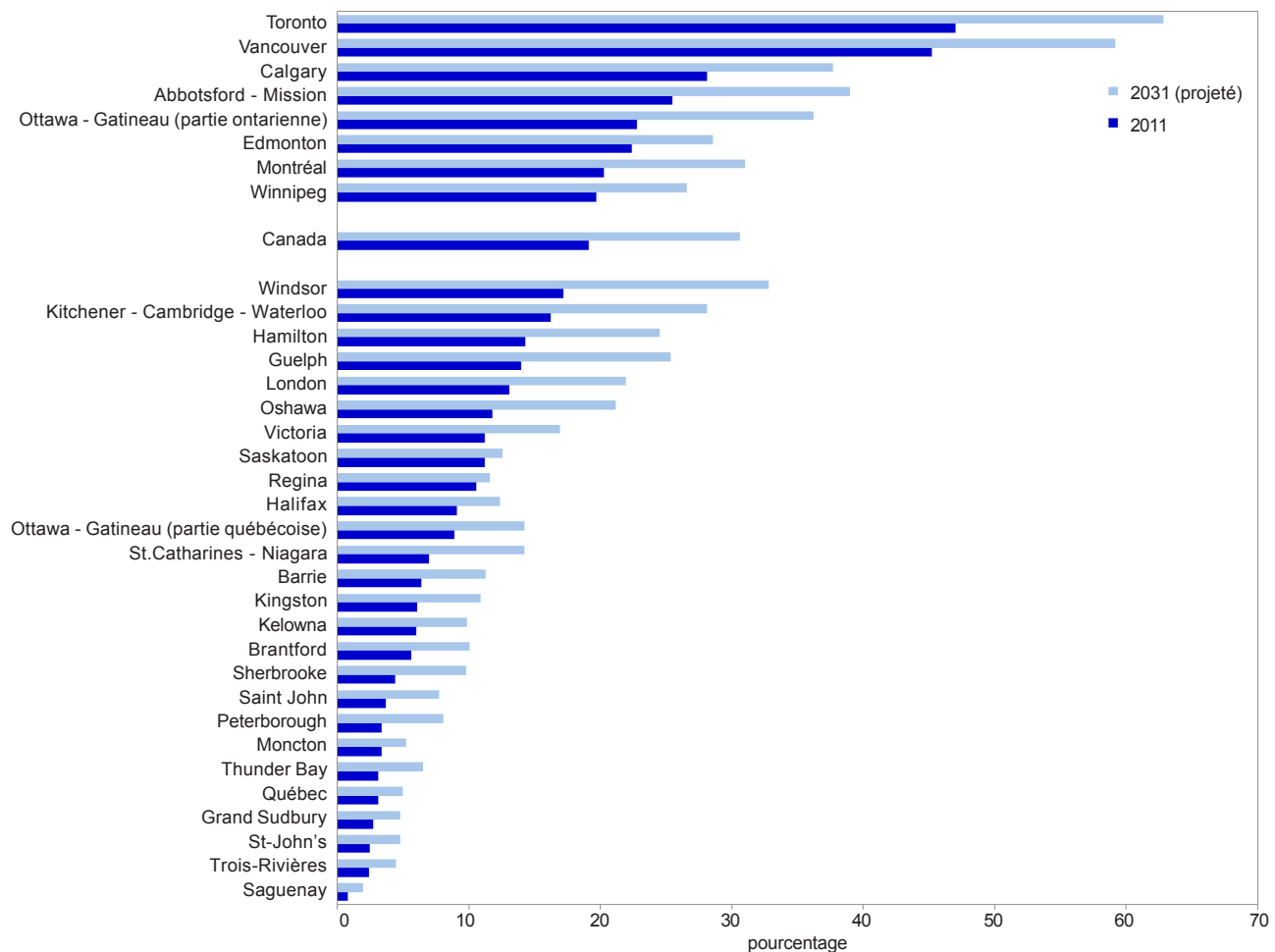
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Environ trois personnes sur cinq pourraient appartenir à un groupe de minorités visibles à Toronto et à Vancouver en 2031

- Au Canada, la diversité ethnoculturelle varie grandement d'une région métropolitaine de recensement (RMR) à une autre. Ce phénomène s'explique par la concentration géographique des nouveaux immigrants dans les plus grandes RMR du pays, elle-même liée à la présence de membres de la famille et d'amis déjà établis, de même qu'aux possibilités d'emploi.
- En 2011, près de la moitié de la population de la RMR de Toronto (47,0 %) et Vancouver (45,2 %) déclarait appartenir à un groupe de minorités visibles. En comparaison, cette proportion était de moins de 1 % à Saguenay et sous la barre des 10 % pour presque la moitié des RMR du Canada.
- Au cours des prochaines décennies, la proportion de la population appartenant à un groupe de minorités visibles pourrait augmenter de façon significative dans toutes les RMR canadiennes. Cette proportion pourrait toutefois demeurer nettement plus élevée dans les RMR les plus peuplées du Canada. En 2031, selon le scénario de référence des projections de la diversité de la population canadienne, environ trois personnes sur cinq résidant dans les RMR de Toronto et de Vancouver pourraient appartenir à un groupe de minorités visibles.

Figure 53

Proportion de la population appartenant à un groupe de minorités visibles selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2011 et 2031



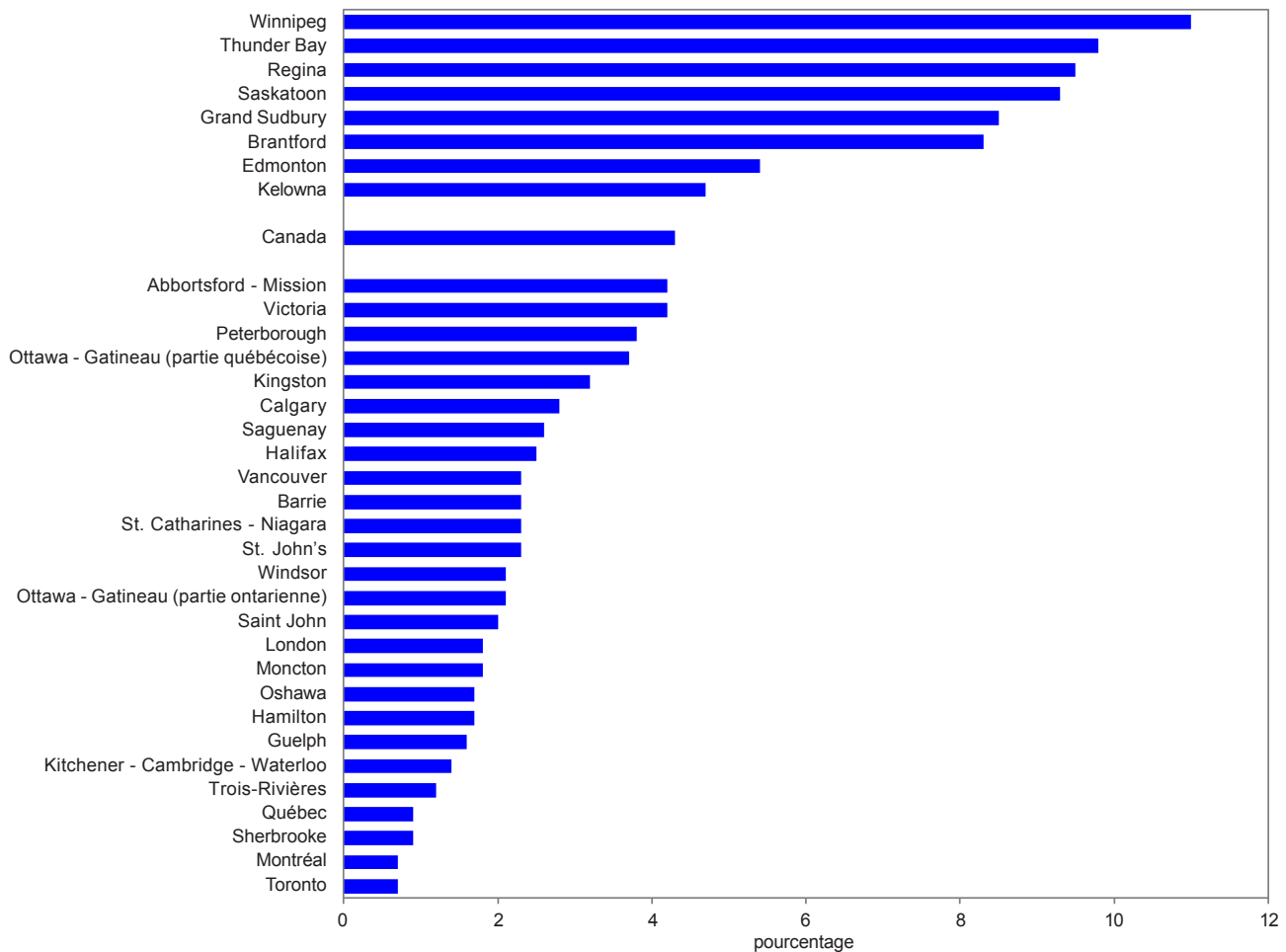
Sources : Statistique Canada. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, n° 91-551 au catalogue, scénario de référence et Recensement de la population, 2006.

En 2031, la proportion de la population autochtone pourrait s'élever à plus de 10 % dans cinq régions métropolitaines de recensement

- En 2011, on observait une plus grande concentration de personnes d'identité autochtone dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'ouest de l'Ontario. La RMR de Winnipeg présentait la proportion de la population autochtone la plus élevée au Canada, à 11 % de sa population. En comparaison, 0,7 % de la population de Toronto était d'identité autochtone.
- En 2031, selon les scénarios de projections de la population d'identité autochtone, la répartition géographique de la population d'identité autochtone pourrait être similaire à celle observée récemment. De plus, cinq RMR pourraient présenter une population composée à plus de 10 % de personnes d'identité autochtone si la mobilité ethnique récemment observée devait se poursuivre dans les années à venir : Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon et Grand Sudbury.

Figure 54

Proportion de personnes d'identité autochtone selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Glossaire

A

Accroissement migratoire : Variation de l'effectif d'une population durant une période donnée résultant de la différence entre le nombre de migrants qui viennent s'établir sur un territoire et le nombre de migrants qui quittent ce même territoire.

Accroissement naturel : Variation de l'effectif d'une population durant une période donnée résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge : Âge atteint au dernier anniversaire en années révolues.

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen : L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Agglomération de recensement (AR) : Région géographique formée d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un centre de population (appelé noyau). Une agglomération de recensement doit posséder un noyau d'au moins 10 000 habitants, sans être une région métropolitaine de recensement (RMR). Pour être incluses dans une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Allophone : Sont considérées allophones les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Année-personne : Nombre total d'années vécues dans un état donné par les individus qui composent la population au cours d'une période, habituellement un an.

Année censitaire : Désigne la période s'étendant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Année civile, année de calendrier ou année (lorsque non-précisé) : Désigne la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre d'une année donnée.

B

Baby-boom : Période suivant la Seconde Guerre mondiale et s'étendant de 1946 à 1965. Elle est marquée par un nombre élevé de naissances.

C

Calendrier : Répartition dans le temps, au sein d'une cohorte ou d'une génération, des événements démographiques correspondant au phénomène étudié.

Célibat définitif : Mesure de l'intensité de la nuptialité des célibataires, on lui substitue fréquemment la fréquence du célibat à un âge à partir duquel les premiers mariages sont rares, généralement 50 ans.

Cohorte : Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une période donnée pouvant être une année. Par exemple, la cohorte des mariés de 1966 désigne l'ensemble des personnes qui se sont mariées en 1966. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Cohorte fictive : Cohorte « synthétique » constituée des données de diverses cohortes réelles présentes, aux différents âges successifs, une même année.

Complétude du recensement :

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Composantes de l'accroissement démographique : Facteurs responsables de l'accroissement de la population et de changements dans sa structure par âge. Ils sont : naissances, décès, immigration, émigration, solde des résidents non permanents et, pour les régions d'un territoire, les migrations internes. Le programme des estimations démographiques distingue également les émigrants de retour, le solde de l'émigration temporaire ainsi que le résidu.

Contre-vérification des dossiers (CVD) : L'une des études fournissant des estimations de l'erreur de couverture du recensement. La CVD fournit une estimation indépendante du sous-dénombrement du recensement.

Croissance de la population : Variation, positive ou négative, de l'effectif d'une population durant une période donnée, habituellement un an. On peut également le calculer en faisant la somme de l'accroissement naturel et de l'accroissement migratoire.

D

Démographie : Étude des populations humaines en rapport avec leur renouvellement par le jeu des naissances, des décès et des mouvements migratoires. La démographie s'intéresse donc à l'état de la population, aux divers phénomènes démographiques et aux relations réciproques entre ces deux dimensions.

Division de recensement (DR) : Groupe de municipalités voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs (comme les services de police et d'ambulance). Ces groupes sont créés selon les lois en vigueur dans certaines provinces du Canada. Par exemple, une division de recensement peut correspondre à un comté, à une municipalité régionale de comté ou à un régional district. Dans d'autres provinces et dans les territoires, où les lois ne prévoient pas de telles régions, Statistique Canada définit des régions équivalentes à des fins statistiques en collaboration avec ces provinces et territoires.

E

Émigrant : Citoyen canadien ou immigrant reçu ayant quitté le Canada pour s'établir de façon permanente dans un autre pays.

Émigrant de retour : Citoyen canadien ou immigrant reçu ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir de façon permanente au pays.

Personne vivant temporairement à l'étranger : Citoyen canadien ou immigrant reçu ayant quitté le Canada pour s'installer de façon temporaire dans un autre pays (émigration temporaire).

Émigration nette ou émigration totale : Nombre d'émigrants moins le nombre d'émigrants de retour plus le solde de l'émigration temporaire.

Émigration : Départs de citoyens canadiens ou d'immigrants reçus du Canada vers un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être temporaire ou permanente.

Enfants dans une famille de recensement : Fils ou filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages où leurs parents sont absents. Les fils et les filles qui vivent avec leur conjoint(e) ou avec un(e) partenaire en union libre, ou avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement. En outre, les fils et les filles qui n'habitent pas dans le même logement que leur(s) parent(s) ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de ce(s) parent(s). Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec leur(s) parent(s) au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s).

Erreur en fin de période : Différence entre la population donnée par un recensement rajusté pour le sous-dénombrement net et l'estimation postcensitaire à la date du recensement. Elle peut être absolue ou relative (divisée par la population totale).

Erreur de précocité : Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Espérance de vie : Mesure statistique tirée de la table de mortalité qui indique le nombre moyen d'années restant à vivre à une population d'âge x si les personnes composant cette population connaissaient leur vie durant les taux de mortalité par âge observés une année donnée.

Estimation censitaire : Population dénombrée au recensement, corrigée en fonction du sous-dénombrement net. Cette population est utilisée comme population de base pour les estimations postcensitaires de la population, auxquelles les composantes de l'accroissement de la population sont ajoutées (ou soustraites).

Estimation de la population : Effectif d'une population, de sa distribution géographique et de ses caractéristiques démographiques à une date autre que celle d'un recensement.

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le sous-dénombrement net et l'estimation de l'accroissement démographique survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation postcensitaire peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les estimations postcensitaires et les résultats rajustés pour le sous-dénombrement net des deux recensements encadrant l'année considérée.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre, ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre.

Marié(e) (et non séparé(e)) : Cette catégorie comprend les personnes dont le (la) conjoint(e) de sexe opposé ou de même sexe est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou n'ait obtenu un divorce. Sont aussi incluses les personnes en union civile.

Vivant en union libre : Cette catégorie comprend les personnes vivant avec une personne de sexe opposé ou de même sexe en couple mais non légalement mariées à cette personne. Elle comprend les situations où les membres d'un tel couple vivent temporairement séparés en raison de maladie, de travail ou d'études.

Veuf(ve) (ne vivant pas en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes dont le (la) conjoint(e) est décédé(e) et qui ne se sont pas remariées. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre ne sont pas incluses dans cette catégorie.

Séparé(e) (ne vivant pas en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes qui sont mariées mais qui ne vivent plus avec leur conjoint(e) (pour une raison autre que la maladie, le travail ou les études) et qui n'ont pas obtenu un divorce. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre ne sont pas incluses dans cette catégorie.

Divorcé(e) (ne vivant pas en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes qui ont obtenu un divorce légal et qui ne se sont pas remariées. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre ne sont pas incluses dans cette catégorie.

Célibataire (ne vivant pas en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes qui n'ont jamais été mariées (y compris toutes les personnes de moins de 15 ans). Elle comprend en outre les personnes dont le mariage a été annulé et qui étaient célibataires avant le mariage annulé et qui ne se sont pas remariées. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre ne sont pas incluses dans cette catégorie.

État matrimonial légal : S'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c. à d. célibataire, marié(e) ou veuf(ve). Toutes les personnes de moins de 15 ans sont considérées comme n'ayant jamais été mariées (célibataires).

Marié(e) (et non séparé(e)) : Cette catégorie comprend les personnes dont le (la) conjoint(e) de sexe opposé ou de même sexe est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou n'ait obtenu un divorce. Sont aussi incluses les personnes en union civile.

Veuf(ve) (y compris vivant en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes dont le (la) conjoint(e) est décédé(e) et qui ne se sont pas remariées. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre sont incluses dans cette catégorie.

Séparé(e) (y compris vivant en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes qui sont mariées mais qui ne vivent plus avec leur conjoint(e) (pour une raison autre que la maladie, le travail ou les études) et qui n'ont pas obtenu un divorce. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre sont incluses dans cette catégorie.

Divorcé(e) (y compris vivant en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes qui ont obtenu un divorce légal et qui ne se sont pas remariées. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre sont incluses dans cette catégorie.

Célibataire (y compris vivant en union libre) : Cette catégorie comprend les personnes qui n'ont jamais été mariées (y compris toutes les personnes de moins de 15 ans). Elle comprend en outre les personnes dont le mariage a été annulé et qui étaient célibataires avant le mariage annulé et qui ne se sont pas remariées. Les personnes qui vivent avec un partenaire en union libre sont incluses dans cette catégorie.

F

Famille de recensement : Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

Famille monoparentale : Mère ou père, sans époux(se) ni partenaire en union libre, qui habite un logement avec au moins un de ses enfants.

Fécondité : Phénomène démographique en rapport avec les naissances vivantes considérées du point de vue de la femme, du couple et très exceptionnellement de l'homme. C'est aussi une des composantes de la croissance démographique.

Flux migratoires : Désigne le déplacement des personnes d'une région à une autre (suppose souvent un changement de résidence habituelle d'une région à une autre). Certains flux se traduisent par une augmentation de la population dans une région donnée (immigration, retour d'émigrants, entrées de résidents non permanents et migrants internes, etc.), tandis que d'autres entraînent une diminution de la population (émigration, sorties de résidents non permanents et migrants internes, etc.).

G

Génération : Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée. En démographie, une génération réfère habituellement à l'ensemble des personnes nées une année donnée. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2006.

I

Immigrant : Réfèrent aux personnes ayant le statut d'immigrant reçu ou de résidents permanents au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu/résident permanent est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (via le processus de citoyenneté) ou des résidents permanents (immigrants reçus) en vertu de les lois canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.

Immigration : Ensemble des entrées d'immigrants reçus au Canada, en provenance d'un autre pays, accompagnées d'un changement de lieu habituel de résidence.

Indice synthétique de divortialité : Proportion de mariages qui se termineraient par un divorce avant le vingt-cinquième anniversaire selon les conditions de divortialité d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de divortialité selon la durée du mariage, exprimé en pour 10 000.

Indice synthétique de fécondité : Somme des taux de fécondité par année d'âge d'une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération de femmes si, tout au long de leur vie reproductive, elles présentaient des taux de fécondité par âge identiques à ceux de l'année considérée.

Indice synthétique de primo nuptialité : Proportion d'hommes ou de femmes qui se marieraient avant leur cinquantième anniversaire selon les conditions de nuptialité d'une année donnée. Il résulte de la sommation par âge des taux de nuptialité des célibataires observés une année donnée.

Intensité : Fréquence d'apparition au sein d'une cohorte des événements caractéristiques du phénomène en cause.

Intercensitaire : Se dit d'une période comprise entre deux recensements.

M

Méthode des composantes : Méthode d'estimation ou de projection de la population à partir des composantes de l'accroissement démographique et d'une population de départ ou de base. L'usage réserve normalement l'appellation « méthode des composantes » aux méthodes projetant l'évolution future de cohortes par âge et sexe, par opposition par exemple à d'autres méthodes comme tel le que la microsimulation qui utilise également les composantes de l'accroissement démographique mais où c'est le destin démographique d'individus qui est projeté.

Microsimulation : Par opposition aux modèles d'estimations et de projections par la méthode des composantes, la microsimulation simule le destin démographique d'individus un à la fois. Elle constitue une méthode qui s'appuie sur des expériences aléatoires répétées au niveau individuel plutôt que sur des proportions moyennes appliquées au niveau d'un groupe.

Migration : Déplacement des individus d'une population, accompagné d'un changement de résidence habituelle.

Migration infraprovinciale : Ensemble des déplacements entre les unités géographiques situées à l'intérieur d'une province ou territoire et accompagnés d'un changement de résidence habituelle.

Migration internationale : Ensemble des déplacements entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Les programmes des estimations et des projections démographiques distinguent à cet égard les immigrants, les émigrants, les émigrants de retour, le solde de l'émigration temporaire ainsi que le solde des résidents non permanents.

Migration interne : Ensemble des déplacements entre des unités géographiques situées à l'intérieur du Canada et accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence.

Migration interprovinciale : Ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence.

Migration nette : Pour une région et une période données, différence entre l'immigration et l'émigration ou différence entre les entrants et les sortants.

Mortalité infantile : Mortalité des enfants de moins d'un an.

Mortalité néonatale : Mortalité durant le premier mois de vie. Il s'agit d'une composante de la mortalité infantile.

Mortalité néonatale précoce : Mortalité durant la première semaine de vie. Il s'agit d'une composante de la mortalité infantile.

Mortalité postnéonatale : Mortalité après le premier mois de vie et avant le premier anniversaire de naissance. Il s'agit d'une composante de la mortalité infantile.

P

Parité : Ordre de naissance des enfants.

Population : La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des résidents non permanents.

Population de départ ou population de base : Population au début d'une période utilisée comme référence ou point de départ d'une projection démographique ou d'un cycle d'estimations démographiques.

Population recensée : Population d'une région donnée, dénombrée à l'occasion d'un recensement officiel.

Probabilité de survie : Probabilité pour une personne vivante à l'âge exact x de survivre au moins jusque l'âge exact $x+a$. C'est le complément à l'unité du quotient de mortalité.

Projections démographiques : Exercice dont l'objectif est d'offrir un éventail de possibilités d'évolution future de la population en se basant sur une population de départ et une série d'hypothèses quant à l'évolution des phénomènes démographiques et/ou socioéconomiques. Elles peuvent notamment être réalisées par la méthode des composantes ou par microsimulation. Les projections démographiques ne sont en aucun cas des prédictions.

Pyramide des âges : Histogramme qui illustre la distribution de la population selon l'âge et le sexe.

Q

Quotient : Rapport des événements survenus pendant une période aux individus présents au début de la période. Le quotient a une valeur de probabilité.

R

Rapport de dépendance démographique : Population âgée de 0 à 14 ans et population âgée de 65 ans ou plus que l'on rapporte à la population âgée entre 15 et 64 ans.

Rapport de masculinité : Rapport des effectifs de sexe masculin aux effectifs de sexe féminin au sein d'une population. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Région économique (RE) : Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : Région géographique formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (appelée noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Résidents non permanents : Personnes d'un autre pays qui séjournent légalement et temporairement au Canada grâce à un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.

Résidu : Différence entre l'accroissement démographique à partir des effectifs de la population de deux années consécutives et celui obtenu par la somme des composantes. Cette différence résulte de la répartition de l'erreur en fin de période entre les différentes années de la période quinquennale concernée.

S

Scénario de projection : Ensemble d'hypothèses servant à effectuer une projection de population.

Seuil de remplacement des générations : Nombre moyen de naissances par femme nécessaire au remplacement à long terme d'une population, en fonction d'un certain niveau de mortalité et en l'absence de migration. Présentement, le seuil de remplacement s'élève au Canada à environ 2,1 enfants par femme.

Solde de l'émigration temporaire : Variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates.

Solde de la migration infraprovinciale : Différence entre les entrants et les sortants pour une région infraprovinciale donnée.

Solde de la migration internationale : Variation obtenue selon la formule suivante : (Immigrants + émigrants de retour + solde des résidents non permanents) – (émigrants + solde de l'émigration temporaire).

Solde de la migration interne : Somme des soldes de la migration infraprovinciale et de la migration interprovinciale.

Solde de la migration interprovinciale : Différence entre les entrants et les sortants pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale : Somme des soldes de la migration internationale et de la migration interne.

Solde des résidents non permanents : Variation des effectifs de résidents non permanents entre deux dates.

Standardisation : Procédé par lequel les taux sont corrigés de l'influence des structures par âge de la population étudiée afin de permettre la comparaison avec d'autres populations.

Statistiques de l'état civil : Elles couvrent l'ensemble des événements démographiques (i.e. les naissances, les décès, les mariages et les divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Structure de la famille de recensement : Classement des familles de recensement en couples mariés (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), en couples en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un deux) et en familles monoparentales selon le sexe du parent. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

Subdivision de recensement (SDR) : Une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.

T

Table de mortalité : Mode de description de l'extinction, progressive d'un âge à l'autre, d'une cohorte fictive d'individus en fonction des taux de mortalité observés une année donnée.

Taux : Rapport des événements (naissances, décès, migration, etc.) survenus dans une population pendant une période à la population moyenne durant cette période. Il est brut lorsque les événements sont rapportés à la population totale. Il est spécifique quand il s'applique à un sous-groupe. Il peut alors s'exprimer par âge, par sexe, etc.

Taux d'immigration : Nombre d'immigrants divisé par l'effectif de la population d'accueil au cours d'une période donnée.

U

Union libre ou union consensuelle : Union formée de personnes de sexe opposé ou de même sexe demeurant ensemble comme couple, sans être légalement mariés.

V

Vieillesse démographique : Phénomène qui se traduit par l'accroissement de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.

Z

Zone d'influence métropolitaine : Catégorie attribuée à une municipalité non incluse dans une région métropolitaine de recensement (RMR) ou dans une agglomération de recensement (AR). On attribue à une municipalité l'une de quatre catégories, en fonction du pourcentage de ses résidents membres de la population active occupée qui font la navette pour aller travailler dans le noyau urbain d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement.